



HISTOIRE

DE LA FONDATION

DES HOPITAUX DU SAINT-ESPRIT

DE ROME ET DE DIJON,

REPRÉSENTÉE

EN VINGT-DEUX SUJETS GRAVÉS D'APRÈS LES MINIATURES

D'UN MANUSCRIT DE LA BIBLIOTHÈQUE

DE L'HÔPITAL DE LA CHARITÉ DE DIJON,

ACCOMPAGNÉE D'UNE

DESCRIPTION ET D'UN PRÉCIS CHRONOLOGIQUE :

PAR M. G. PEIGNOT,

MEMBRE TITULAIRE DE LA COMMISSION DES ANTIQUITÉS DU DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR.

DIJON, IMPRIMERIE ET FONDERIE DE DOUILLIER,

*

1858.

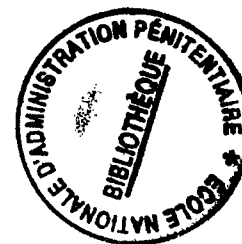


HISTOIRE

DE LA FONDATION

DES HOPITAUX DU SAINT-ESPRIT

DE ROME ET DE DIJON.



F 2 3 7 4

HISTOIRE

DE LA FONDATION

DES HOPITAUX DU SAINT-ESPRIT

DE ROME ET DE DIJON,

REPRÉSENTÉE

EN VINGT-DEUX SUJETS GRAVÉS D'APRÈS LES MINIATURES

D'UN MANUSCRIT DE LA BIBLIOTHÈQUE

DE L'HOPITAL DE LA CHARITÉ DE DIJON,

ACCOMPAGNÉE D'UNE

DESCRIPTION ET D'UN PRÉCIS CHRONOLOGIQUE :

PAR M. G. PEIGNOT,

MEMBRE TITULAIRE DE LA COMMISSION DES ANTIQUITÉS DU DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR.



DIJON, IMPRIMERIE ET FONDERIE DE DOUILLIER.

*

1858.

PRÉLIMINAIRE.

Le Grand-Hôpital de Dijon est l'un des plus anciens, des plus vastes, des plus beaux monumens dont cette ville puisse s'honorer; non-seulement le but de son institution, et son ancienneté, qui remonte au commencement du XIII.^e siècle, en font un objet d'admiration et de haute vénération; mais les circonstances qui ont accompagné sa fondation, modelée sur celle du célèbre hôpital du Saint-Esprit érigé à Rome six ans auparavant, lui donnent une illustration et une importance historique dont il était bien juste que la Commission départementale des Antiquités de la

Côte-d'Or rappelât le souvenir. Cette importance eût peut-être été moins sentie si le hasard n'eût fait découvrir dans les archives de l'hôpital de Dijon un manuscrit *in-folio* dont le contenu n'est peut-être plus aussi intéressant par lui-même, puisqu'il ne renferme que d'anciennes bulles de différens papes relatives aux statuts et à la discipline d'un grand nombre d'hôpitaux dont la plupart ne subsistent plus, mais qui devient infiniment précieux, surtout pour les Dijonnais, parce qu'on a réuni en tête du volume vingt-deux miniatures, ou petits tableaux sur parchemin, dessinés, à dire vrai, avec plus d'expression que de correction, mais enluminés avec assez de goût, et présentant des détails aussi singuliers que curieux sur l'origine de l'hôpital du Saint-Esprit à Rome, et sur celle de l'hôpital du même Ordre fondé à Dijon par un duc de Bourgogne. Comme objet d'art, comme monument historique, comme tableau de mœurs et de costumes d'un autre temps, ce recueil de miniatures ne pouvait manquer d'attirer l'attention de la Commission départementale, toujours empressée de veiller à la conservation des objets précieux échappés à la faux du temps, et d'en propager la connaissance par la voie de la publicité. Aussi a-t-elle décidé qu'un rapport circonstancié lui serait fait sur ces miniatures, et qu'un calque qui en rendrait fidèlement les détails, serait joint à ce rapport.

Honoré de la confiance de la Commission, qui nous a chargé d'examiner ces petits tableaux, et de lui rendre

un compte détaillé de ce qu'ils représentent, nous allons lui présenter le résultat de cet examen et des recherches que nous avons faites pour parvenir à leur description la plus exacte sous le rapport de l'art, et sous le rapport de l'histoire, qui parfois a eu besoin d'être rectifiée. Mais auparavant, et pour n'y plus revenir, nous dirons un mot du manuscrit, qui semble avoir été destiné plutôt à servir de porte-feuille à ces miniatures, qu'à en recevoir un ornement approprié à son contenu.

Ce manuscrit du ^{xvi}.^e siècle, en ancienne bâtarde brisée, à longues lignes, est en tout composé de soixante feuillets de vélin, ou plutôt parchemin, dont vingt-deux sont consacrés aux miniatures réunies, vingt-cinq à la transcription des bulles, un au catalogue des maîtres-recteurs de l'hôpital de Dijon (1); et le reste est en blanc, soit à la tête, soit à la fin du volume, dont l'ancienne reliure est en bois de chêne recouvert jadis d'un veau brun gaufré à compartimens presque entièrement effacés par le temps et par le frottement.

Ce recueil de bulles a pour épigraphe deux vers latins qui, dans le ^{xv}.^e siècle, furent gravés au-dessus de la porte de l'ancien Hôpital de Dijon (2). Ces vers sont plus

(1) La copie de ce catalogue est postérieure au contenu du volume de plus de 250 ans; elle est de la main du dernier maître-recteur de l'hôpital, frère François Calmelet, qui l'a signée, et datée du 15 juin 1759.

(2) Ils furent faits et gravés en 1443 au bas des écussons des chevaliers qui assistèrent cette année au fameux tournoi dit de l'*Arbre de Charlemagne*, qui eut

remarquables par le fond de la pensée que par la tournure poétique :

Ut rosa flos florum, sic est domus ista domorum :

Nam pupillorum est cibus, et requies miserorum (1).

« Comme la rose est la fleur des fleurs, de même cette » maison est la maison des maisons : car les orphelins y » trouvent la nourriture, et les malheureux le repos. »

La partie écrite du volume ne renferme, comme nous l'avons dit, que des bulles; et ces bulles ne remontent même pas à la fondation de l'hôpital du Saint-Esprit à Rome en 1198, ni à celle de l'hôpital du même ordre à Dijon en 1204. La première, datée de 1241, est un résumé des privilèges accordés par les papes précédents à l'ordre hospitalier du Saint-Esprit en général. Dans l'énumération des contrées, provinces et villes où l'Ordre avait des possessions, c'est-à-dire des hôpitaux, figure la Bourgogne : on nomme dans cette bulle Dijon, Dole, Tournus, Besançon, etc.; mais il n'y a rien de particulier sur la fondation de l'hôpital de Dijon; au reste, cet hôpital était régi par les statuts généraux de l'Ordre. Vient ensuite une bulle de

lieu près de Marsannay-la-Côte, lesquels écussons furent gravés au-dessus de la porte d'entrée de l'ancien hôpital, par ordre de frère Pierre Crapillet, xiv.^e maître, en reconnaissance des copieuses aumônes que ces chevaliers firent à l'établissement, où ils s'arrêtèrent un moment en revenant du tournoi.

(1) Nous observons que le second vers a toujours été copié d'une manière défectueuse : les uns le commencent par *namque*, les autres mettent *cibus* avant *est*.

Boniface VIII, qui règle plusieurs points de discipline ; il en est de même de deux de Nicolas IV, de onze du même Boniface VIII, d'une de Célestin V, de trois d'Alexandre IV, d'une d'Honoré IV, etc., etc. Plusieurs autres bulles confirment les privilèges de l'Ordre. L'une d'elles, accordée par Eugène IV, regarde spécialement les privilèges de l'hôpital de Dijon, et les confirme.

Parmi ces pièces pontificales on rencontre une indulgence de Philippe de Vienne, évêque de Langres (de 1458 à 1452), accordée à ceux qui prieront pour les serviteurs des pauvres, qu'on doit enterrer dans le cimetière de l'hôpital du Saint-Esprit de Dijon. On y trouve encore une seconde indulgence du même évêque en faveur de ceux qui jetteront de l'eau bénite sur le corps des défunts enterrés dans le cimetière, en récitant dévotement et d'un cœur contrit des *Pater* et des *Ave*.

Une bulle de Boniface VIII rappelle la fondation de l'hôpital du Saint-Esprit *in Saxia* à Rome, par Innocent III. Une autre bulle de Nicolas V confirme les privilèges de l'hôpital de Dijon. Enfin des bulles subséquentes règlent quelques points de discipline.

Le dernier acte du manuscrit est un bref du pape Urbain, sans milliaire, mais daté d'Avignon, l'an I de son pontificat (ce doit être Urbain V, élu en septembre 1362). Ce bref, rendu sur les plaintes des frères hospitaliers, est assez singulier. Le pape y fait défense à qui que ce soit d'inquiéter les animaux dont on faisait présent à l'Ordre,

et surtout les cochons, qui, munis d'une clochette attachée au cou, avaient le droit de vaguer par la ville : *Nonnulla animalia*, dit le bref, *quæ piâ largitione fidelium fratribus offeruntur, et præsertim porcos gestantes campanullas pendentes auribus, impedire ac turbare nemo presumat, auctoritate inhibemus*. Puis le bref finit, comme à l'ordinaire, par la formule comminatoire des foudres du Vatican : *Nulli ergo omnino hominum liceat hanc paginam nostræ inhibitionis (sic) infringere, vel ei ausu temerario contra ire. Si quis autem hoc attemptare (sic) presumpserit, indignationem omnipotentis Dei et beatorum Petri et Pauli apostolorum ejus, se noverit incursurum. Datum Avinione, iiij.º junii, pontificatus nostri anno primo*. On voit, par cet échantillon, que le latin de la chancellerie romaine, dans ces temps-là, n'était pas tout-à-fait cicéronien, et que l'autorité pontificale descendait quelquefois à des détails bien minutieux.

Telles sont les différentes pièces que renferme ce manuscrit, sur lequel nous ne nous étendrons pas davantage, parce que, sous le rapport historique et archéologique, il nous semble qu'il ne peut être d'aucun intérêt aux yeux de la Commission.

Passons aux miniatures, qui ne nous paraissent point avoir été faites pour ce volume : car elles représentent des évènements historiques tous relatifs à la seule fondation de l'hôpital du Saint-Esprit tant à Rome qu'à Dijon ; et il n'est nullement question de ces évènements dans les bulles

qui composent le manuscrit, et qui toutes ne traitent, comme nous l'avons dit, que des statuts et de la discipline des divers hôpitaux du royaume. Il suffit de jeter un coup d'œil sur ces miniatures, pour reconnaître dans quel temps et dans quel but elles ont été faites.

D'abord, il n'y a aucun doute que leur exécution a eu lieu entre 1450 et 1500, puisque, d'un côté, on y voit un acte du pape Nicolas V portant cette date de 1450, et que, de l'autre, l'explication inscrite au bas de chaque miniature est en caractères gothiques du xv.^e siècle. Il est donc présumable que l'artiste se sera occupé de ce travail vers 1460 ou 1465, et peut-être par les ordres du duc Philippe-le-Bon, prince si connu par son goût pour les lettres, par les livres de haut prix qu'il acquérait de tous côtés pour enrichir sa *librairie* (le mot bibliothèque n'était pas encore usité de son temps), et par les beaux ouvrages qu'il commandait aux savans, et qu'il faisait exécuter à grands frais (1). Cette dernière conjecture nous paraît d'autant plus fondée, que ce duc et son épouse figurent personnellement dans l'une de ces miniatures (la xxi.^e), et que l'écusson des princes de Bourgogne se voit dans la première et ailleurs.

Mais comment se fait-il que ces vingt-deux miniatures ne soient pas accompagnées d'un texte spécial, et qu'elles

(1) Voyez à cet égard les détails que nous avons donnés dans les préliminaires de notre *CATALOGUE d'une partie des livres composant l'ancienne bibliothèque des*

se trouvent en tête d'un volume où il n'est pas question des faits qu'elles retracent ? Ici il faut recourir aux probabilités : l'écrivain chargé du texte historique s'en sera sans doute occupé en même temps que l'artiste travaillait aux miniatures ; et, selon toute apparence, sa narration plus ou moins avancée aura été interrompue par quelque événement imprévu, peut-être par la mort de Philippe (arrivée en 1467) ; et, les miniatures ayant été terminées, on les aura conservées, et ensuite déposées en tête du recueil des bulles, qui peut-être devait être précédé de cet historique de la fondation de l'hôpital du Saint-Esprit à Rome et de celui du même Ordre à Dijon. En effet cette histoire eût été le préliminaire assez naturel d'un recueil de bulles toutes relatives aux hôpitaux érigés sur le modèle de celui de Rome. Peut-être aussi que des erreurs de dates et de faits qui étaient dans le texte, et qui se trouvent dans quelques-unes des inscriptions placées au bas de chaque petit tableau, auront été la cause de la suppression du texte. Quoi qu'il en soit, le manuscrit des bulles nous paraît être des premières années du *xvi^e* siècle, temps où la batarde brisée, qu'on y a employée, a commencé à être en usage.

ducs de Bourgogne de la dernière race. Paris, J. Renouard, 1850, in-8.^o, pp. vij—xxviii. Il est question des dépenses qu'ont faites en livres non-seulement les quatre ducs Philippe-le-Hardi, Jean-sans-Peur, Philippe-le-Bon, et Charles-le-Téméraire ; mais on y parle aussi de Philippe de Rouvres, dernier duc de la première race royale, et de Louis XI, qui, par droit de retrait d'apanage, s'est emparé de la Bourgogne après la mort tragique du duc Charles.

Ainsi la publication du manuscrit est postérieure à celle des miniatures.

Le but qu'on s'est proposé dans la composition de ces petits tableaux, si l'on en juge par les quelques lignes écrites en gothique au bas de chacun d'eux, est de prouver que la fondation de l'hôpital du Saint-Esprit à Rome et à Dijon a été d'inspiration divine; et, pour le mieux démontrer, on a cru devoir ajouter aux faits véritables des singularités et des visions fantastiques, qui peignent bien l'esprit de ces siècles reculés, où, dans les récits et dans les peintures, on mêlait toujours du merveilleux aux choses les plus simples; comme si, par exemple, dans cette circonstance particulière, la piété et la charité avaient eu besoin de ces moyens extraordinaires pour produire les heureux effets qu'elles se proposaient. Mais faisons la part du siècle, et reportons-nous à ces temps, où la crédulité était en raison de l'ignorance et de la simplicité de mœurs, compagnes inséparables de l'état peu avancé de la civilisation. Aussi ne sera-t-on par surpris de rencontrer dans l'exposé des événemens que représentent ces miniatures, des détails soit révoltans, tels que ceux de la pêche d'un grand nombre de petits enfans jetés dans le Tibre et noyés par leurs marâtres; soit ridicules, tels que l'agenouillement miraculeux de la mule du pape, ou bien des diables excitant une tempête, etc., etc. Il y a aussi, comme nous l'avons dit, quelques erreurs historiques assez graves que nous relèverons à mesure qu'elles se présenteront.

Ces miniatures sont au nombre de vingt-deux (1), disposées dans l'ordre suivant : 1.^o les deux premières sont des espèces de frontispices pouvant orner toutes sortes d'ouvrages sur un sujet pieux ou héraldique : l'une renferme des écussons aux armes de France, de Rome, et de Bour-

(1) Le manuscrit des bulles en tête duquel elles se trouvent, est un *in-folio* en parchemin ou vélin fort, qui a 12 pouces 9 lignes de hauteur, sur 9 pouces 6 lignes de largeur. Les feuilles sur le recto desquelles sont dessinées et peintes les miniatures, ont la même dimension ; mais chaque tableau ou miniature n'occupe dans le milieu de la page qu'environ 8 pouces 6 lignes de hauteur sur 7 de largeur, sans encadrement, et non compris, dans le bas, un espace d'environ 2 pouces occupé par trois ou quatre lignes d'écriture gothique donnant l'explication de chaque sujet.

Nous avons remarqué que le parchemin employé à ces miniatures consiste en quatre cahiers. Le premier contient quatre feuilles pliées en deux, qui par conséquent devraient donner huit feuillets ayant chacun leur miniature peinte au recto ; mais il n'y en a que sept, le sixième feuillet ayant été coupé et enlevé, comme le prouve la marge du fond, qui reste comme une espèce d'onglet. Cependant il faut dire qu'il paraît n'exister aucune lacune dans la manière dont le sujet est traité : la cinquième miniature offre le pape ordonnant la pêche ; et dans la miniature suivante (après le feuillet coupé), la pêche s'exécute : il n'y a donc aucune interruption dans les faits. Il est presumable qu'on aura ôté le feuillet en question parce que la miniature était défectueuse, et que l'artiste l'aura supprimée. Cela paraît d'autant plus vraisemblable, que l'onglet qui reste est coupé très-proprement ; et ordinairement on ne prend pas tant de soin quand on veut dérober une miniature dans un livre. — Le second cahier a trois feuilles, ce qui fait six miniatures : rien n'y manque. — Le troisième cahier en a également trois, et six miniatures. — Enfin, le quatrième cahier n'a que deux feuilles, ce qui ferait quatre miniatures ; mais le dernier feuillet est en blanc. — En définitif, le premier cahier a 7 miniatures ; le second, 6 ; le troisième, 6 ; le quatrième, 3 : total, 22.

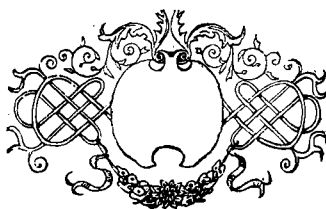
Ces miniatures méritent de fixer l'attention, tant par leur exécution et la vivacité des couleurs, que par la singularité de la plupart des évènements qu'elles représentent.

gogne ; l'autre représente un calvaire. 2.^o Les dix qui suivent sont relatives à la fondation du célèbre hôpital du Saint-Esprit à Rome, sous le pontificat d'Innocent III, en 1198. Nous dirons, en passant, que ces dix miniatures ne sont point de l'invention de l'artiste qui les a dessinées : elles ont été copiées sur d'anciennes peintures qui existaient à Rome dès les ^{xiii}.^e et ^{xiv}.^e siècles. La preuve s'en trouvera ci-après dans la description détaillée de la troisième miniature. 3.^o Les huit qui viennent ensuite, ont toutes rapport à l'origine de l'hôpital du Saint-Esprit de Dijon, et à sa fondation par le duc de Bourgogne Eudes III, en 1204. 4.^o Enfin les deux dernières présentent des faits qui se sont passés au ^{xv}.^e siècle : l'une regarde le duc Philippe-le-Bon visitant l'hôpital de Dijon avec la duchesse son épouse ; l'autre, la dernière, représente le pape Nicolas V remettant une bulle aux frères hospitaliers réunis en chapitre général à Rome en 1450.

Nous allons, conformément au vœu de la Commission, donner une description détaillée de chacune de ces vingt-deux miniatures. On pourra juger de la fidélité de cette description en jetant les yeux sur les dessins qui l'accompagnent. Ces dessins, dont la gravure a été confiée par la Commission au savant et délicat burin de M. Monot, rendent avec la plus scrupuleuse exactitude les détails les plus minutieux des originaux, quoiqu'ils soient réduits de plus de moitié.

Tâchant de ne rien laisser à désirer dans la descrip-

tion de ces miniatures, nous avons cru devoir indiquer les couleurs des différens objets qu'elles représentent, afin que si quelqu'un voulait enluminer l'exemplaire qu'il possède, il pût le faire conforme à l'original. M. de Saint-Memin, conservateur du Musée et des objets d'art de la Commission, a bien voulu nous aider de ses lumières et de ses conseils dans l'indication des couleurs et dans l'application de quelques termes techniques.



DESCRIPTION

DES VINGT-DEUX MINIATURES

RELATIVES

A LA FONDATION DE L'HÔPITAL DU SAINT-ESPRIT

A ROME ET A DIJON.

PREMIÈRE MINIATURE.

ÉCUSSENS RENFERMANT LES ARMOIRIES

DE FRANCE, DE ROME, ET DE BOURGOGNE.

CETTE miniature, qui n'est, comme nous l'avons dit, qu'une espèce de frontispice, représente un ange assis sur un pavé à compartimens composés de carreaux verts et blancs. Cet être céleste, d'une figure douce et d'une taille svelte, est vêtu d'une longue robe blanche dont les replis multipliés empêchent de voir ses pieds. Ses ailes déployées sont rehaussées d'or à l'extérieur, et colorées d'une teinte rose à l'intérieur. Il soutient de chaque main élevée au niveau de sa tête, trois grands écussons, dont celui du milieu, un peu plus élevé que les deux autres, porte sur sa tête même; ils sont liés ensemble par deux cordons à houppettes, de couleur jaune.

De ces trois écus, le premier à gauche offre les armes de France, portant

d'azur à trois fleurs de lis d'or (A); il est surmonté d'une couronne en or dont les pointes sont terminées par de petites boules de même métal (B). — Le second écu porte parti au premier de gueules à deux clefs d'argent en sautoir (1), qui est du pape; et au second d'azur à la croix d'argent à double croisillon, qui est de l'ordre hospitalier du Saint-Esprit : le tout surmonté de la tiare blanche, garnie des trois couronnes pontificales en or (C). — Le troisième écu, celui du duc de Bourgogne Philippe-le-Bon, porte écartelé au premier et dernier de Bourgogne moderne, qui est d'azur semé de fleurs de lis sans nombre, à la bordure componée d'argent et de gueules; au deuxième de Bourgogne ancien, parti de Brabant, qui est de sable au lion d'or; au troisième aussi de Bourgogne ancien, parti de Luxembourg, qui est d'argent au lion de gueules, la queue nouée et passée en sautoir, couronné, lampassé, et armé d'or; et de Flandres, qui est d'or au lion de sable sur le tout. Cet écu n'est point surmonté d'une couronne ducale (2), mais d'un briquet d'or adopté

(A) Nous devons placer ici une note sur l'*Origine et l'histoire des fleurs de lis*; comme elle est d'une certaine étendue, nous la reportons à la fin de la description des miniatures, sous le même signe de renvoi.

(B) Note historique sur la *Couronne de France*, reportée à la fin de la description des miniatures.

(1) L'enlumineur a ici commis une erreur quant aux métaux et aux couleurs. Les armes du pape, c'est-à-dire du patrimoine de saint Pierre et de l'état ecclésiastique, portent d'azur à deux clefs en sautoir, l'une d'or et l'autre d'argent, surmontées de la tiare en or. — Les clefs ont été adoptées par le souverain Pontife parce que Jésus-Christ a dit à saint Pierre : « Je te donnerai les clefs du royaume des cieux. » Les clefs et la tiare sont les marques de la dignité papale : la tiare est la marque du rang, et les clefs celle de la juridiction; aussi, dès que le pape est mort, on représente ses armes avec la tiare seulement, les clefs n'y paraissent plus.

(C) Note historique sur l'*Origine des trois couronnes pontificales*, reportée à la fin de la description des miniatures.

(2) La couronne ducale était jadis et est encore un cercle d'or orné de fleurons à fleurs d'ache ou de persil, enrichi de perles et de pierreries. Mais celle des princes du sang de France était un simple cercle d'or rehaussé de fleurs de lis, sans diadème. C'est ce qu'on appelait couronne ouverte, à la différence de la couronne royale, qui, depuis le xv.^e siècle, est fermée par des diadèmes, comme nous le verrons plus bas. On entend ici par diadèmes les branches qui, partant du cercle, vont, par une courbure, se réunir au centre dans la partie supérieure de la couronne, et la ferment.

pour devise par Philippe-le-Bon en place du rabot que son père Jean-sans-Peur avait pris en opposition au bâton noueux de la maison d'Orléans. Palliot, parlant de ce briquet d'or dans sa *Science des armoiries*, dit : « C'est un fusil » qui touche une pierre à feu, avec cette légende des plus significatives : » *Antè ferit quàm flamma micet*, comme voulant faire savoir à son ennemi » qu'il l'aurait plutôt frappé et terrassé qu'il ne serait aperçu. »

Au bas de cette première miniature, trois lignes, écrites en caractères gothiques et en style du temps, présentent le texte suivant fidèlement copié :

Coment le Roy de france et monseigneur de bourgoingne
protecteurs sont et deffenseurs de leglise universelle, et
mesmement de lordre du Saint esperit laquelle (1) fut
trouuee par inspiracion divine au temps du pape Inno-
cent tiers.

Quoique le roi de France ne soit pour rien dans la fondation de l'hôpital du Saint-Esprit tant à Rome qu'à Dijon, on a placé l'écusson de ses armes dans cette miniature, et rapporté son nom dans l'inscription, soit parce que nos rois ont toujours été les protecteurs nés de tous les hôpitaux du royaume, soit à cause des liens du sang qui attachaient si étroitement les ducs de Bourgogne à la famille royale.

Sous le nom de *monseigneur de bourgoingne*, qui figure dans les lignes ci-dessus, on a sans doute voulu désigner tous nos ducs, qui, depuis le fondateur Eudes III, en 1204, jusqu'à Philippe-le-Bon, vers 1460, n'ont cessé de protéger et de combler de biens l'hôpital du Saint-Esprit de Dijon. Il est cependant presumable que l'on a eu particulièrement en vue le duc Philippe-le-Bon, qui, comme nous l'avons déjà dit, joue personnellement un rôle dans une de ces miniatures, et qui peut-être les avait lui-même commandées.

Le pontife mentionné dans les mêmes lignes ci-dessus est le pape Innocent III, de la famille des comtes de Segni, élu le 8 janvier 1198. C'était un

(1) Le mot *Ordre* désignant une association religieuse, était alors du genre féminin.

homme à caractère entreprenant, habile, très-instruit (1), et dont le pontificat est remarquable par de grands événemens qui, pour la plupart, prouvent qu'il sut très-bien profiter de l'espèce d'anarchie où se trouva l'empire, pour affermir la puissance temporelle des papes; et en cela il se montra l'un des dignes successeurs de Grégoire VII (pape de 1075 à 1085), qui le premier jeta les fondemens de cette puissance. Mais il agit parfois avec plus d'habileté que Grégoire. Innocent III est mort le 17 juillet 1216.

(1) Philibert Boulier, dans sa *Fondation des hôpitaux du Saint-Esprit et de Notre-Dame de la Charité de Dijon*, 1649, in-4.º, dit, pag. 8, parlant de ce pape : « C'était un des plus » religieux, plus sages et plus savans qui ayent tenu le saint siège; duquel il se trouve plus » de rescripts dans les *Décrétales* que de tous les autres papes ensemble. »



DEUXIÈME MINIATURE.

LE CALVAIRE.

On peut encore considérer cette seconde miniature comme frontispice d'un ouvrage dont le principal objet (la fondation d'un hôpital) tient à la religion par l'intervention du pape et par la piété charitable des ducs de Bourgogne. Cette miniature offre un calvaire : Jésus-Christ en croix, avec une auréole d'or, occupe le milieu. Dans le fond, sur des montagnes, on voit à droite l'entrée de la ville de Jérusalem, représentée par un château fort, des tourelles, et d'autres bâtimens. A gauche, l'hôpital du Saint-Esprit de Dijon, tel qu'il était à sa fondation, s'aperçoit aussi dans le lointain. Sur le devant de la scène, une tête et des os de mort sont au pied de la croix. Au côté gauche du tableau, et à droite du Sauveur, est debout la sainte Vierge, avec une auréole d'or, et enveloppée dans un manteau bleu. Le pape Innocent III, en chape rouge pâle, bordée d'or, la tiare en tête, est à genoux en avant de la Vierge : il a les mains jointes, et fixe les yeux sur le Christ. Derrière lui sont également agenouillés deux cardinaux en robe rouge, coiffés du chapeau placé sur le chaperon de même couleur ; le camail est d'hermine, et les manches du surplis sont blanches. Deux évêques, mitre en tête, sont derrière les cardinaux. Au côté droit, saint Jean, dont la tête est aussi environnée d'une auréole, se tient debout. Sa robe, et son manteau attaché par un fermail, sont rouge pâle. Il regarde le Sauveur, et porte la main droite à la hauteur de ses yeux. Près de lui, le duc de Bourgogne, en robe bleue et en manteau rouge doublé d'hermine, est à genoux. Le collet noir de son manteau est brodé en or. Derrière lui sont ses gens, à genoux, vêtus en habits courts serrés sur les reins. Ces habits ne sont pas de couleur uniforme : le plus apparent est vert clair ; les autres sont rouges et bleus, etc. Le ciel est azur foncé, et les montagnes du second plan vert clair, ainsi que le terrain où est plantée la croix.

On lit au bas de cette miniature :

Cy aprez est demonstre en brief par ystoire comment la
sainte religion du Saint esperit fut trouuee par la reue-
lacion divine faicte par l'ange a la personne du pape Inno-
cent tiers.

Nous ferons observer que le mot *religion*, employé dans cette souscription, a signifié *ordre religieux* jusque vers la fin du *xvii*.^e siècle : ainsi, au lieu de dire l'ordre des augustins, des bénédictins, des cordeliers, on disait la religion des augustins, des bénédictins, etc. Le P. Etienne Binet, de Dijon, a publié les *Vies des principaux fondateurs des religions de l'église*, etc., Anvers, 1634, in-4.^o, c'est-à-dire des *fondateurs d'ordres religieux*.

Dans la marge de la miniature ci-dessus, et dans celles des miniatures 14.^e, 15.^e et 17.^e, nous avons remarqué que l'artiste a peint l'écu d'Eudes III, qui est celui de l'ancienne Bourgogne, composé de six bandes d'or et d'azur, à la bordure de gueules. On n'a pas cru devoir ajouter cet écu à la gravure : cette addition eût nui à l'effet de chaque tableau. Mais quand ces armoiries sont dans l'intérieur du tableau, l'artiste ne les a point négligées.



TROISIÈME MINIATURE.

RÉSULTAT

DU DÉBORDEMENT DES MOEURS A ROME.

CETTE miniature (la première relative au triste événement qui semblerait avoir occasionné la fondation de l'hôpital du Saint-Esprit à Rome) représente le pont du Tibre, et derrière ce pont une partie des tours de la ville et de ses remparts. Ces objets ont une teinte légèrement pourprée. On ne voit que deux arches du pont, sous lesquelles coule le fleuve, dont les flots sont couleur vert d'eau. Trois femmes ou filles dénaturées jouent leur rôle dans l'épouvantable scène qui fait le sujet de ce tableau. L'une, à gauche, habillée d'une robe rouge, et d'un jupon bleu bordé de blanc, avec coiffe et fichu blancs, aborde le pont, et tient un enfant dans ses bras; elle tourne la tête pour voir si personne ne l'aperçoit, car elle se dispose à jeter cet enfant dans le Tibre. La seconde, en robe bleue, est sur le pont. Penchée sur le parapet, elle laisse tomber dans le fleuve son enfant emmaillotté, auquel elle a attaché une pierre au cou. Le petit malheureux, à peine sorti des mains de sa marâtre, n'a pas encore atteint l'eau dans sa chute précipitée. La troisième, habillée de vert pâle, la tête couverte d'un chaperon rouge, également penchée sur le parapet, les bras pendans, regarde l'innocente victime qu'elle vient de jeter dans le fleuve. L'enfant, nu, est sur le point de disparaître dans les flots : on ne voit plus que ses jambes, ses cuisses, et l'une de ses petites mains, qui semble appeler du secours. Ce spectacle est affreux. Le ciel est couleur d'azur, et les portions de terrain, près du fleuve et dans le lointain, sont d'un vert foncé.

On lit au bas, en caractères gothiques :

Comment les doloieuses pecheresses apres leur enfancement cuidant (1) euter la honte du monde sans penser en Dieu ne en leur ames par la monetement (2) des dyables getoient leurs enfans sans baptisme en la riviere du tymbre a rome.

Il paraîtrait que ces horribles peintures existaient à Rome depuis très-long-temps : car Philibert Boulier, dans sa *Fondation* de l'hôpital de Dijon, 1649, in-4.^o, parlant, pag. 9, de ces monstruosité, dit : « Quantité de petits » enfans de mammelle auoient esté iettés dans le Tybre par des meres » desnaturées, lesquelles pensant sauuer leur honneur deuant le monde, » n'auoient pas apprehendé de perdre tout ensemble leur fruit, leur consci- » ence et leur honneur mesme deuant Dieu et ses anges. Il se voit tant à Rome » qu'ailleurs d'anciennes peintures qui favorisent ce récit. » Puis Boulier cite en marge ses autorités : « ALBERT BASSAN, au traité de l'*Origine* » de l'ordre du Saint-Esprit, rapporté par PIERRE-MARTYR FELINI au traité » italien des *Merveilles de Rome*. » A la suite de cette note il en donne, dans la même marge, une autre en latin, également relative à ces anciennes peintures : « Non est quòd quis hos idiotarum libros (picturas scilicet) fasti- » diat : nam argumentum à picturis antiquis non esse parvipudendum confirmat » DOMINICUS ANFOSSIUS, tract. de reliquiarum veneration., § 9, n. 7 et 8.; » allegans ALPHONSUM VILLEGAS, præfat. ad vitam S. Christophori, et BARONIUM, » cujus ex picturis antiquis argumentationes ex variis locis refert THEOPHILUS » RAYNAUDUS in S. Brunone stylita mystico, puncto 5. » Voilà beaucoup d'autorités; mais elles sont peut-être plus propres à satisfaire la curiosité toujours avide de choses extraordinaires, qu'à inspirer de la confiance dans l'exactitude des faits dont elles parlent.

(1) *Cuidant*, vieux mot qui vient du latin *cogitans*, et qui signifie croyant, pensant, présumant, s'imaginant, etc.

(2) Il y a double faute dans la manière dont ce mot est écrit : au lieu de *la monetement*, il fallait écrire *l'admonestement*, vieux mot qui vient du latin *admonitum*, et qui signifie avertissement, invitation, avis, conseil. Il est vrai qu'on a dit jadis *amonété* pour averti, mais jamais *amonêtement*.

QUATRIÈME MINIATURE.

RÉVÉLATION D'UN ANGE AU PAPE.

Le pape Innocent III, malade, est couché dans un lit dont l'ample couverture blanche l'enveloppe jusqu'au menton. On ne voit que sa tête coiffée de la tiare, et appuyée sur un coussin rouge qui porte sur le traversin. Le ciel du lit, carré, est vert, et bordé d'une frange aux trois couleurs, blanche, bleue et rouge. Les rideaux du fond sont verts. Un docteur-médecin, debout, en calotte et robe rouges, avec un collet d'hermine, est dans la ruelle du lit; il élève de la main gauche et regarde une espèce de fiole en verre qui paraît contenir de l'urine du saint-père; il l'examine avec beaucoup d'attention. Devant le lit, deux autres docteurs, assis sur des escabeaux, paraissent discuter entre eux sur la maladie du pape. L'un, en robe et calotte rouges, camail bleu bordé d'hermine, semble compter sur ses doigts les diverses crises du mal; et l'autre, en robe bleue et chaperon rouge également bordé d'hermine, l'écoute attentivement.

Un ange, en robe blanche, dont les ailes déployées sont rouges à l'extérieur, et bleu pâle intérieurement, descend du ciel, vient parler à l'oreille du pape, et semble lui indiquer les ordres qu'il doit donner à ceux qui sont à la porte de l'appartement, et qu'il désigne du doigt. A cette porte est debout un garde ou sergent, en habit bleu court, la tête couverte d'un chapeau rond de couleur grisâtre. Le reste de son vêtement est blanc, et ses sandales jaunes. Il tient de la main gauche une masse dorée, et regarde attentivement ce qui se passe dans l'appartement, et surtout les deux docteurs discutant. Derrière lui sont deux cardinaux coiffés du chapeau rouge, dont on n'aperçoit que les têtes, et une partie du camail d'hermine qui couvre leurs épaules : ils viennent sans doute s'informer de l'état de la santé du pape. La maçonnerie qui encadre cette scène est de couleur pourpre claire; les tourelles sont blanches, les toits jaunes. Le pavé de l'appartement est noir et vert; celui de l'extérieur, à compartimens gris et violets.

Au bas est écrit :

Comment lange saparut a pape Innocent tiers qui estoit malade couchie en son lit, et Denonca que se il vouloit estre guery qui feist peschier du poisson en la rivièrre du Tymbre en pres une abbaye de nonnes, et le poisson qui y seroit prins seroit sa sante de corps et dame.

Ici commence le merveilleux. L'historien a voulu, par ce récit, fruit de son imagination, persuader aux crédules lecteurs de son temps que la fondation de l'hôpital du Saint-Esprit à Rome était le résultat d'un miracle. Il est plus naturel de penser qu'Innocent III, frappé du grand nombre d'infanticides qu'occasionait le débordement des mœurs à Rome, songea de lui-même à sauver ces innocentes victimes, en fondant un établissement qui leur servit d'asyle. Sans doute cette idée pieuse et charitable lui a été inspirée d'en haut; mais est-ce par le ministère d'un ange qui sera venu visiblement, et en présence de témoins, lui recommander qu'il ait à ordonner une pêche, et que le poisson résultat de cette pêche guérira son ame et son corps? Non. Cette historiette, fabriquée dans le ^{xiii.}^e ou ^{xiv.}^e siècle, n'est plus propre dans le nôtre à intéresser la foi; mais, tout en la dépouillant de son merveilleux, nous n'en admirons pas moins le but que le saint-père se propose dans l'élan de sa haute charité.

Continuons les développemens de ce récit merveilleux.



CINQUIÈME MINIATURE.

COMMUNICATION DE LA RÉVÉLATION DE L'ANGE AU SACRÉ COLLÈGE.

Le pape, toujours malade, et couché dans son lit, mais les deux bras croisés sur sa poitrine, fait part de la révélation de l'ange à trois cardinaux, en robes et chapeaux rouges, qui sont dans la ruelle. Les deux docteurs, à genoux au lieu d'être assis, sont, comme dans la miniature précédente, sur le devant du lit. Un personnage en robe bleue et chaperon blanc, qui sans doute remplit les fonctions de camérier, est à la porte de l'appartement, et donne l'ordre à des hommes du peuple, à des pêcheurs en chausses, et habillés selon leur état, ayant leurs filets sur l'épaule, d'aller pêcher dans le Tibre. Ces hommes écoutent attentivement l'ordre qui leur est donné, et sont dans l'attitude de gens qui attendent le dernier mot pour partir.

La couleur de l'édifice est la même que dans la miniature précédente, à l'exception des toits, qui sont rouges. La tenture de l'appartement est vert tendre, et le pavé de la même couleur. Celui du vestibule est à compartimens rouges et jaune foncé.

L'inscription au bas de cette miniature porte :

*Comment pape Innocent exposa a son college la revelation
qui lui avait este faite par l'ange a son lit. et fut admise
par ledit college que on envoyast peschier oudit lieu.*

Nous voyons dans cette inscription qu'il est question du collège des cardinaux, et plus haut nous avons dit qu'ils sont représentés dans cette miniature en robes et en chapeaux rouges. Nous pensons que l'enlumineur s'est trompé en adoptant le rouge pour le costume de ces princes de l'église : cette couleur n'avait point encore été prescrite à cette époque. L'événement dont on parle s'est passé en 1198; et ce n'est que dans le concile général de

Lyon, ouvert le 28 juin 1245 par Innocent IV, qu'il a été réglé que les cardinaux porteraient le chapeau rouge comme marque de leur dignité, et de l'obligation qu'ils avaient contractée de donner leur sang pour la cause de Dieu et de son église. (Voy. la *Vie d'Innocent IV*, par Nic. de Curbion, chap. 21.) La robe rouge leur fut assignée plus tard : ils la doivent au pape Boniface VIII, qui a régné de 1294 à 1303. Cependant on trouve dans la relation du pompeux couronnement de Grégoire IX, qui eut lieu en 1227, que ce pontife, tout couvert de pierreries, portant deux couronnes, était environné des cardinaux *vêtus de pourpre*. Peut-être ces cardinaux avaient-ils eux-mêmes choisi cette couleur, comme étant la plus brillante, la plus honorable, et la plus digne de figurer dans ce fastueux couronnement.

Le titre d'*éminence* et d'*éminentissime* a été donné aux cardinaux bien postérieurement à leur costume. C'est Urbain VIII (pape de 1623 à 1644), qui le leur a conféré, ainsi qu'aux trois électeurs ecclésiastiques de l'empire, et au grand-maître de Malte, avec défense à toute autre personne de prendre ce titre.



SIXIÈME MINIATURE.

LA PÊCHE.

DANS le fond de cette miniature on aperçoit le couvent de nonnes situé sur le bord du Tibre, et près duquel on devait pêcher. Sur le devant de la scène coule le fleuve, dont les flots bleuâtres sont agités. Une grande barque, montée par quatre pêcheurs, occupe le milieu du fleuve, d'où l'on tire un grand filet, au fond duquel se voient, au lieu de poissons, les cadavres de cinq petits enfans. Des quatre pêcheurs, le premier à gauche, levant les yeux au ciel, soutient le bord du filet, que son voisin, le second pêcheur, s'efforce de tirer de l'eau. Le troisième tient dans ses mains un des petits malheureux qu'il a déjà enlevé du filet; il regarde le quatrième pêcheur, qui fait un geste de surprise et de compassion. Le vêtement du premier à gauche est rouge; le second, dont la robe et le chapeau sont gris, porte un manteau vert. Le troisième, en bonnet de même couleur que le chapeau du précédent, a une robe rouge sur une veste à manches vertes. Le dernier est en chapeau rouge et en robe bleue à collet blanc. Les toits sont bleu ardoise.

On lit au bas :

Comment les pescheurs et seruiteurs du pape peschoient
en la Riviere du tymbre et ne prindrent que petis enfans
que on avoit gettez en la dicte Riviere dont ilz furent moult
esbahis. en disant qu'ilz n'avoient peu prendre aultre
poisson.



SEPTIÈME MINIATURE.

LE RÉSULTAT DE LA PÊCHE PRÉSENTÉ AU PAPE.

DANS cette miniature le personnage le plus saillant est le pape, tiare en tête, et vêtu d'un manteau bleu doublé de blanc, bordé d'or, qui recouvre sa tunique blanche. Il est assis sur un fauteuil, et reçoit trois camériers, dont l'un est vêtu d'une robe verte, le second d'une robe rouge; on ne voit que la tête et le cou du troisième : chacun d'eux a un chaperon blanc jeté sur l'épaule. Tous trois sont à genoux devant le saint père : le premier lui présente, dans un plat d'or, les corps de trois de ces petits enfans qui ont été pêchés dans le Tibre. Innocent fait de ses deux mains un geste qui annonce la surprise et la commisération. A côté de lui, dans le fond, sont deux cardinaux debout, en robe et chaperon rouges. Un troisième est derrière le fauteuil, et s'avance avec un mouvement de curiosité. Au côté gauche du tableau on voit, à la porte de l'appartement, un des pêcheurs ayant encore sur son épaule un instrument de pêche ou filet nommé vulgairement *trouble*.

Le fond et la voûte lambrissée de l'appartement sont couleur de bois. Le siège du saint père est vert pâle; le pavé à compartimens noirs et gris; les murs de la même couleur que dans les précédentes miniatures; le toit rouge; et la lucarne, dont le toit est vert, est garnie de vitraux d'argent.

Les quatre lignes suivantes sont inscrites au bas de cette miniature :

Comment on apporta au pape Innocent les enfans qui
auoient este peschez en ladicte Riviere du tymbre : lequel
en deuint moult espouuantez (*sic*) et se mist en oraison
en Requérant a dieu qui lui vouldist demonstre; (*sic*) ce qui
deuoit faire de ses (*sic*) enfans.

On voit par la manière dont sont écrites ces cinq lignes, combien l'orthographe était alors négligée, ou plutôt le peu de soin qu'a apporté l'écri-

vain en les transcrivant. Il est vrai que ce n'est guère qu'au xvi.^e siècle que l'on a commencé à s'occuper un peu sérieusement de formes grammaticales mieux appropriées aux progrès de la langue, d'une orthographe moins barbare, puis de la ponctuation et de l'accentuation, si indispensables tant pour la clarté du discours écrit que pour la prononciation de certaines syllabes. Malgré cela, les fautes que nous signalons dans les cinq lignes ci-dessus, auraient été aussi choquantes au xv.^e siècle qu'elles le sont au xix.^e : car, toute barbare, tout imparfaite qu'a été notre langue depuis le x.^e siècle jusqu'au xvi.^e, elle n'en avait pas moins des règles et des principes, bien différens des nôtres à dire vrai, mais dont ne s'écartaient ni les poètes ni les prosateurs de ces siècles reculés. (Voyez à ce sujet la *Grammaire romane* de M. Raynouard.)



HUITIÈME MINIATURE.

PRIÈRE DU PAPE,

ET RÉVÉLATION DE L'ANGE SUR LE RÉSULTAT DE LA PÊCHE.

Le pape, toujours tiare en tête, et vêtu d'une longue robe blanche, est à genoux au milieu de son appartement, sur le pavé à carreaux verts de deux teintes, à compartimens. Dans le fond du tableau est une grande table ou un lit couvert d'une étoffe bleue sur laquelle est ouvert un livre de forme carrée, à couverture rouge, et doré sur tranche. Les couleurs des rideaux et de la bordure sont les mêmes que celles indiquées dans le quatrième tableau. Le saint père, en oraison, demande à Dieu ce que signifie le résultat de la pêche en question. Il a l'air, par le geste de ses deux mains, qu'il tient droites, de témoigner sa surprise à l'apparition d'un ange en robe violette à collet d'or, ailes déployées, qui descend du ciel, et vient lui expliquer ce que signifie la pêche. Cet ange semble calculer sur ses doigts tous les détails de ce que sa sainteté doit exécuter par suite de cette déplorable pêche. A l'entrée de l'appartement, à gauche, vis-à-vis le pape, sont, à genoux, des camériers, dont l'un, en robe rouge et chaperon gris, tient un livre ouvert. Deux autres, en robe bleue et chaperon rouge, sont placés derrière lui. Ils semblent prier avec beaucoup de componction. On aperçoit à la porte extérieure un garde ou sergent en veste bleue, manches et chausses vertes ; son bonnet et le collet de son vêtement sont rouges. Il est debout, porte la masse en or, et paraît faire un pas pour sortir de l'appartement.

L'architecture est ombrée en camaïeu gris et blanc ; les toits de la tour et du portique sont en ardoise, celui du bâtiment principal est rouge ; le vitrail est en argent.

On lit au bas :

Comment l'ange s'aparut au pape qui estoit en oraison et lui dist quil montast sur sa mulle et sen allast ou lieu ou les enfans auoient esté peschez. et la ou sa mulle se agenouilleroit il edifiast ung hospital et le fondast ou nom du saint esprit pour Recepuoir tous pourres et pour nourrir tous petis enfans getez.

En lisant ce passage, ne serait-on pas tenté de croire que le pape ignorait dans quel emplacement l'hôpital devait être bâti, et qu'il fallait qu'il attendit que sa mule le lui indiquât en s'agenouillant au milieu d'une procession qui devait avoir lieu le lendemain, comme on le voit dans la dixième miniature ? Cette assertion seule suffit pour prouver que tout ce récit merveilleux est de l'imagination du narrateur : car il est avéré que le pape savait très-bien le lieu, non pas où il construirait un nouvel hôpital, mais où il en rétablirait un ancien qui existait depuis le VIII.^{me} siècle, et qui était tombé en ruine. Ecoutons à ce sujet Marien Vasi, qui, dans son *Itinéraire instructif de Rome, etc.* (traduction française), Rome, 1792, 2 vol. in-12, s'en exprime ainsi, tom. 11, p. 592 : « Ce grand et riche hôpital (du Saint-Esprit, à Rome) doit son origine à Ina, roi des Saxons occidentaux : d'où » lui vient sa dénomination *in Sassia*. Ce roi, vers 717, avait fait bâtir dans » le même emplacement une église et un hospice pour les pèlerins ses nationaux. Cet édifice fut renversé et détruit par deux incendies, en 817 » et 847. S. Léon IV (pape de 847 à 855), le fit rebâtir; mais il fut de » nouveau détruit par Henri IV en 1077, et par Frédéric Barberousse vers » 1162, époques où ces deux empereurs dévastèrent ce quartier. Le pape » Innocent III (celui qui nous occupe en ce moment), le fit rebâtir pour » la troisième fois, et l'érigea en forme de grand hôpital, en 1198; il le » destina pour tous les pauvres malades sans exception, ainsi que pour les » enfans exposés. Il y fit aussi ériger une église qu'il dédia au Saint-Esprit, » dont l'hôpital même a pris sa dénomination. »

Voilà bien la fondation de l'hôpital du Saint-Esprit à Rome, racontée dans toute la simplicité historique, et dégagée de tout le merveilleux dont un légendaire du temps a brodé cet événement. Le pape Innocent III n'était donc point incertain sur le lieu où il construirait un nouvel hôpital : il a rétabli l'ancien, qui était en ruine, et a profité de l'occasion pour lui donner plus d'extension, et en faire un grand établissement religieux qu'il a mis sous le vocable du Saint-Esprit. Ainsi la maladie du pape, l'apparition de l'ange, la pêche des petits enfans dans le Tibre, et la mule qui s'agenouille, sont des broderies que les légendaires du moyen âge ajoutaient à leurs récits de faits véritables, pour frapper l'imagination du vulgaire, et fixer davantage son attention ; et peut-être ces broderies fantastiques, qui commençaient à passer de mode vers la fin du xv.^{me} siècle, ont-elles été la cause de la suppression du texte qui devait accompagner les miniatures. N'en continuons pas moins leur histoire.



NEUVIÈME MINIATURE.

LE PAPE VA EN PROCESSION

A LA DÉCOUVERTE DU LIEU OU DOIT ÊTRE CONSTRUIT L'HÔPITAL.

LA scène se passe sur l'un des ponts du Tibre, dont on voit trois arches, sous lesquelles se précipitent les flots en tournoyant. Dans le lointain figurent deux des sept montagnes de Rome, surmontées de châteaux forts flanqués de leurs tourelles. Sur le pont est un nombreux et brillant cortège allant en procession, et ainsi composé : A gauche, le pape Innocent III, en tiare et en tunique blanche recouverte d'une chape bleue bordée d'or, est monté sur une mule blanche dont le mors et la bride blanche sont ornés de bossettes d'or, et dont une espèce de valet de pied, en robe verte et en chaperon blanc, tient la bride. Sa sainteté, avançant le bras et deux doigts de la main droite, distribue des bénédictions au peuple. A côté du saint père, et en arrière, sont les cardinaux, montés sur leurs mules, dans leur costume ordinaire, c'est-à-dire en rouge. Le pape est précédé d'une mule blanche ayant aussi des bossettes d'or à sa bride, et portant sur son dos une châsse en or représentant une nef surmontée d'une croix richement ornée : c'est un modèle de l'hôpital que l'on doit bâtir. A droite de cette mule, un personnage à pied, habillé de rouge, et tenant un cierge allumé, accompagne le modèle en question ; un second cierge s'aperçoit de l'autre côté, sans qu'on distingue celui qui le porte. Deux religieux, le plus apparent en robe bleue, l'autre en robe verte dont on aperçoit à peine la couleur, font les fonctions de valets de pied, et conduisent par la bride la mule, qui est blanche ainsi que son harnais. De l'autre côté de cette mule on aperçoit trois autres membres du cortège, dont l'un, en robe rouge pâle, tient une longue baguette ; l'autre, habillé en rouge écarlate, à collet blanc, porte un parasol doré ; et le troisième, en robe d'une couleur semblable à celle du premier, marche en avant, portant une croix d'or élevée. La di-

mension latérale du tableau ne permet plus de voir que la croupe d'une mule blanche qui appartient à la partie du cortège qui est en avant, et qu'on n'a pas pu représenter, ce qui annonce qu'une nombreuse cavalcade formait la base de cette solennelle et pompeuse procession.

On lit au bas :

Comment le pape Innocent senva pour veoir ou se devoit
edifier ledit hospital. comme l'ange lui avoit ordonne ensemble
tout son college. et passa par dessus le pont de la Riviere
du tymbre. en donnant la benediction a tous ceulx qui
le suivoient.



DIXIÈME MINIATURE.

DÉSIGNATION MERVEILLEUSE

DU LIEU OU SERA BATI L'HOPITAL.

Le pape, environné de son cortège, continuant la procession précédente, arrive enfin au lieu où doit être construit l'hôpital, c'est-à-dire à l'endroit où, d'après la révélation de l'ange, la mule s'agenouille. En effet on voit l'animal, dont deux personnages tiennent la bride, véritablement à genoux ; mais on n'aperçoit que sa tête, son cou, ses deux genoux à terre, et une partie de la châsse dont elle est chargée. Un personnage en habit vert clair la tient par la bride ; et un autre en habit bleu, collet blanc, et portant un cierge allumé, est agenouillé en arrière de l'animal. Le reste du corps de la mule est masqué par une tourelle et par une partie du nouveau bâtiment, déjà très-élevé. A droite, le pape, accompagné de ses cardinaux, qui sont derrière lui, est descendu de sa mule. Debout, il bénit les matériaux, les pierres de taille et le mortier que l'on doit employer. Un ouvrier, en habit court bleu, chaperon, manches et chausses blanches, une pince à la main, est vis-à-vis le pape, et, de la main gauche, touche un câble qui, à l'aide d'une poulie, va enlever une forte pierre de taille à laquelle il est attaché, et la transporter sur un mur élevé, au-dessus duquel est une machine en bois qui soutient la poulie, que deux ouvriers font jouer ; l'un, qui tient le câble, est en habit rouge, et l'autre, qui le tire, en habit blanc. La tourelle est blanche, les toits jaunes, et la maçonnerie d'un rouge violâtre. Il paraît que l'auteur de ce dessin est expéditif en construction : car la mule que l'on voit à genoux indique le lieu où doit être bâti l'hôpital, et l'édifice est déjà presque entièrement achevé, puisqu'on voit la croix de l'ordre hospitalier du Saint-Esprit figurer deux fois sur les toits de la maison.

L'inscription de cette miniature porte :

Comment il (le pape) fait edifier ledit hospital diligamment a ses despens propres et missions. et y donna plusieurs grans graces et pardons a tous ceulx et celles qui ledit hospital visiteront. et illec de leurs biens donneront ou enuoyeront.



ONZIÈME MINIATURE.

NOUVELLE APPARITION DE L'ANGE

RELATIVEMENT AUX RELIGIEUX DE L'ORDRE HOSPITALIER ET A LEUR COSTUME.

DANS cette miniature, presque entièrement consacrée à la personne du saint père, on le voit à genoux au milieu de son appartement, sur le pavé, qui est carrelé vert et blanc. Il est coiffé de la tiare, dont les deux fanons tombent par derrière sur sa longue robe blanche. Le dessinateur a saisi le moment où sa sainteté, après avoir prié, et vu exaucer sa prière, élève les deux mains pour recevoir d'un ange en robe blanche à collet d'or, qui descend du ciel, un tableau carré à fond bleu, sur lequel est brodée en argent une croix qui se distingue des autres par un double croisillon. Le bleu du tableau indique la couleur dont devra être l'habit des religieux de l'ordre hospitalier du Saint-Esprit, et la croix à double croisillon brodée sur cet habit, est l'insigne qui distinguera l'ordre.

Derrière le pape, et assez éloignés de lui, sur la droite, sont deux religieux, dont l'un, en robe bleue à collet blanc, tient un livre doré sur tranche, ouvert sur son genou, et semble l'expliquer à son confrère, dont on n'aperçoit qu'une partie de la physionomie. Le reste de son corps est caché par le mur de l'appartement, et par une grosse tour blanche au milieu de laquelle est une meurtrière. Ces accessoires paraissent tout-à-fait étrangers à la scène principale. Le lit qui forme le fond du tableau tel qu'on l'a déjà vu, a une couverture brodée d'or. Le toit est vert, et l'édifice rougeâtre comme dans les tableaux précédents.

On lit au bas :

Comme le pape se mist en oraison en requérant a Dieu qui lui pleust de lui demonstrier quels religieux il metroit audit hospital et quel habit il leur donneroit. et incontinent l'ange lui apparut qui lui bailla la croix double que les religieux devoient porter.

DOUZIÈME MINIATURE.

LE PAPE DISTRIBUE L'HABIT DE L'ORDRE AUX RELIGIEUX.

CETTE miniature représente le pape en tiare, et en chape bleue brodée en or, assis dans un fauteuil, et donnant aux religieux de l'ordre l'habit qu'ils devront porter. Cet habit est ici de couleur noire, avec la croix double brodée en blanc sur la poitrine. Nous ferons observer que l'habillement de ces religieux consistait dans la robe et le manteau. La robe qu'ils portaient habituellement était de couleur bleue; et le manteau, qui ne se mettait guère sur la robe que lorsqu'on sortait de la maison, était de couleur noire.

A la gauche du saint père, les cardinaux sont debout. L'un d'eux, celui qui est le plus en évidence, tient déployée dans ses mains la sainte Véronique, qu'il présente aussi aux religieux de l'ordre. Ces religieux, tous en robe bleue, au nombre de neuf, sont à genoux devant le saint père. L'un d'eux reçoit l'habit de l'ordre des mains de sa sainteté, et un autre reçoit la sainte Véronique que lui présente un cardinal. Le pavé est à compartimens verts nuancés de deux couleurs, les lambris jaune brun, et l'architecture comme ci-dessus.

Au bas est écrit :

Comment le pape baille labit (*sic*) ouquel est mise la croix
double aux religieux et les ordonna selon la regle de saint
augustin et leur bailla la sainte veronique et privilegia
lordre moult grandement.

Nous avons quelques observations à faire sur certains passages de cet ancien texte. D'abord, quant au costume des hospitaliers, voici comment Courtépée s'en exprime dans sa *Description du duché de Bourgogne*, tom. 11, p. 267 : « L'habit clérical de ces religieux était bleu céleste dans l'origine, et leur manteau noir était orné d'une croix blanche à double

» croisillon. » Cela a été changé par la suite, car Courtépée ajoute : « Ils » ont conservé la couleur bleue pour leur habit de chœur, et se conforment » pour l'habit ordinaire à celui des ecclésiastiques, sur lequel ils mettent » une croix blanche; le commandeur la porte en or émaillée de blanc. » Cette croix était à dix pointes, parce que chacune des six extrémités, s'élargissant un peu, était terminée par deux pointes.

Passons à ce que le vieil auteur dit de la règle de saint Augustin. Il y a ici un véritable anachronisme. Ce n'est point Innocent III qui, en 1198, a donné aux religieux hospitaliers la règle de saint Augustin, mais bien Eugène IV, qui, par sa bulle du 14 mars 1446, les a mis sous cette règle, et a ajouté à leurs fonctions de charité l'obligation de faire l'office cano-nial, d'où leur est venu le titre de *chanoines réguliers*. Aussi dom Calmelet dit, dans son *Histoire (manuscrite) de l'hôpital de Dijon*, que c'est à dater de 1446 que les hospitaliers de Dijon commencèrent à honorer saint Augustin comme leur père, que dès-lors ils en célébrèrent toutes les fêtes avec grande solennité, et qu'ils ajoutèrent sa commémoration dans leur office.

Quant à la sainte *Véronique* que le pape donne aux hospitaliers, nous dirons que ce mot signifie vrai portrait : il vient du latin *vericonica* ou *vera icon*. C'est l'empreinte de la face du Sauveur sur un linge. VOYEZ nos *Recherches historiques sur la personne de Jésus-Christ*. Dijon, Lagier, 1829, in-8.°, pp. 68 et 84. On trouvera dans ce chapitre tout ce qui a été dit et publié sur la *véronique*, c'est-à-dire sur la sainte face, les suaires, etc.

Le peuple donne le nom de *Véronique* à une sainte femme de Jérusalem qui a figuré dans la passion : il a tort; et nous pensons qu'on a également tort, dans certains diocèses, d'en faire la patronne des lingères.

C'est à cette douzième miniature que se termine tout ce qui regarde l'origine, les causes et la fondation merveilleuse du grand hôpital du Saint-Esprit à Rome. Nous allons maintenant aborder ce qui concerne l'établissement de celui de Dijon; et, dès le premier pas, nous retrouverons le pinceau de l'artiste toujours le même, c'est-à-dire toujours prodigue de scènes merveilleuses et bizarres.

TREIZIÈME MINIATURE.

LE DUC DE BOURGOGNE ÉPROUVE UNE TEMPÊTE SUR MER.

BALLOTÉ par les flots d'une mer très-agitée, un vaisseau monté par beaucoup de monde paraît être dans un extrême danger. Ce misérable esquif, battu par la plus violente tempête, est en proie non-seulement aux élémens déchaînés, qui déjà ont brisé le mât, mais encore aux esprits infernaux, à mille démons qui, sous la forme d'animaux hideux, fantasques, rouges, verts, avec cornes et griffes, sont occupés dans les airs, les uns à pousser le mât pour achever de le rompre; les autres à tirer la grande voile, qui est pliée; d'autres à secouer la hune qui est à l'extrémité supérieure du mât: les haubans rompus voltigent de tous côtés.

Pendant ce combat des élémens et des diables avec le pauvre bâtiment, les malheureux passagers se pressent sur le pont. On remarque au milieu d'eux le duc de Bourgogne (appelé improprement Eudes III). Il est en manteau rouge doublé d'hermine, la tête découverte, les mains jointes, et les yeux levés au ciel. C'est sans doute alors qu'il fait à Dieu, à sa glorieuse mère, et à monsieur (1) saint Jehan-l'Evangéliste, le vœu mentionné dans l'inscription ci-dessous. A la droite du duc est un de ses pages, en habit bleu, à toque verte, qui porte sur ses mains le chaperon rouge de son maître. A sa gauche est un personnage en robe bleue, coiffé d'une espèce de turban blanc à toque verte, et qui a la main gauche sur le cœur. Près

(1) Dans le moyen âge on traitait les saints de monsieur, de monseigneur, de baron. On lit en tête d'une épître farcie du xii.^e siècle, sur le martyr de saint Etienne:

Conter volons la passion

De saint Estevene le baron.

Au commencement du xvi.^e siècle on monseigneurisait encore les saints: car le cardinal du Perron, mort en 1618, entendant un prédicateur donner la qualification de monseigneur à tous les saints dont il parlait en chaire, dit: « Il faut que cet homme ne soit guère familiarisé avec les saints, puisqu'il les traite avec tant de cérémonie. »

de celui-ci, un homme en surtout blanc à manches violettes, appuyé sur le bord du vaisseau, lève la tête pour observer le temps; son bonnet à bourrelet blanc, est de couleur rouge. A l'autre extrémité du vaisseau, à la poupe, dont la dunette est surmontée d'un pavillon aux couleurs du duc, qui cache la barre du gouvernail, est un homme habillé de rouge, debout, la tête découverte, élevant les bras au ciel, dans l'attitude d'une personne que le danger glace d'effroi : c'est sans doute le pilote. A ses pieds est un religieux en robe violette, qui, les mains jointes, le regarde avec inquiétude. On voit beaucoup d'autres personnages derrière ceux dont nous venons de parler, mais aucun matelot n'est à la manœuvre; la crainte et la stupeur semblent s'être emparées de l'équipage entier. Dans le lointain paraissent quelques vaisseaux également ballottés par la tempête; et plus loin encore, à l'horizon, l'on aperçoit un château fort et un bout de rempart. La direction de la proue du vaisseau qui porte le duc, semblerait indiquer que c'est le premier port où il devait débarquer pour se rendre à Jérusalem.

Le texte inscrit au bas de cette miniature, porte :

Comment le duc de bourgoingne nomme eude (1) le nailant si eust grosse fortune (2) sur mer en allant au Saint sepulcre et la se rendit a dieu et voua de faire une chapelle en sa maison a Dijon ou nom de dieu sa glorieuse mère et monsieur Saint Jehan leuangeliste. et incontinent la tempeste cessa et vint a bon port.

Il y a dans cette inscription erreur de nom et de fait, du moins quant à la tempête. Tout ce qu'on y raconte ne regarde point le duc Eudes III,

(1) On a écrit postérieurement, en marge du manuscrit, vis-à-vis cette ligne, *Eudes III*. On aurait mieux fait de rectifier l'erreur comme nous le faisons à la suite de l'inscription.

(2) Le mot *fortune* signifiait dans ce temps-là accident, orage, tempête, grand vent, danger, chance, hasard, etc. *Fortune de guerre* se disait de la peste qu'engendre ce terrible fléau. L'expression *fortuné* n'avait pas besoin du privatif *in* pour désigner un homme malheureux, dans la peine et le chagrin. Aussi disait-on : *Ayez en commisération ce pauvre fortuné*, c'est-à-dire ce pauvre homme en proie aux coups de la Fortune.

ni la fondation de l'hôpital du Saint-Esprit à Dijon, mais bien le duc Hugues III, son père, et la fondation de la Sainte-Chapelle de cette ville. Voici les faits exacts, rétablis avec les dates.

En 1171 Hugues III, entraîné par le goût du temps pour les croisades, prit la croix, et s'embarqua pour la Terre-Sainte. Une violente tempête ayant mis en danger le vaisseau qu'il montait, il fit vœu, s'il en échappait, de bâtir un temple en l'honneur de la mère de Dieu et de saint Jean-l'Évangéliste. De retour à Dijon l'année suivante, il s'empessa d'accomplir son vœu. Telle est l'origine de la Sainte-Chapelle, fondée en 1172 par Hugues III, et dont l'église tenait au palais des ducs, qu'on a depuis appelé le Logis-du-Roi, puis le Palais-des-Etats. Cette église, avec sa belle flèche ornée d'une couronne, a été détruite en 1794. Le marché aux fleurs est sur son emplacement, et la nouvelle salle de spectacle côtoie cet emplacement. Hugues III, qui était retourné à la Terre-Sainte, en 1190, avec Philippe-Auguste, y fit plusieurs exploits, au nombre desquels on ne mettra pas l'occasion qu'il laissa échapper de reprendre Jérusalem. Au commencement de 1193 il mourut à Tyr, où il s'était retiré pour passer l'hiver.

On voit que cette tempête, ce vœu, et la fondation qui en a été la suite, n'ont rien de commun avec le duc Eudes III, à qui on les prête très-gratuitement dans la miniature ci-dessus. Ce prince, si l'on en croit Courtépée, tom. 1, p. 160, serait bien allé aussi sur mer, s'étant mis à la tête de la quatrième croisade, en 1202, avec Boniface de Montferrat, et Baudouin, comte de Flandre; mais l'*Art de vérifier les dates*, in-8.^o, tom. XI, dit tout le contraire; voici ses expressions: « Après la mort de Thibaut III, comte de Champagne, les chefs de la nouvelle croisade, qui l'avaient élu » pour leur généralissime, députèrent, l'an 1201, au duc de Bourgogne » (Eudes III), pour lui offrir le même emploi; mais il les remercia de » cet honneur, et resta paisible dans ses foyers. L'an 1203 il assista à la » cour des pairs, etc. » Cela est positif. La fondation de l'hôpital du Saint-Esprit à Dijon n'a donc point eu lieu par suite d'un vœu qu'Eudes III aurait fait dans un danger sur mer. Il paraît que, soit par ignorance, soit pour donner plus d'importance à cette fondation, les auteurs primitifs

du texte des miniatures auront attribué à Eudes III les événements qui appartiennent à Hugues III, son père; et ils auront confondu la fondation de la Sainte-Chapelle, due à Hugues en 1172, avec la fondation de l'hôpital de Dijon, qui lui est postérieure de 32 ans, Eudes l'ayant établi en 1204. Le bonhomme Calmelet (historien de l'hôpital de Dijon), d'après un passage très-léger du président Hénault (édit. de 1821, tom. I, p. 202), qui met ce duc Eudes au nombre des croisés, arrange tout cela à sa manière: « Ce prince, dit-il (revenant de l'expédition de Constantinople), ne fut pas plus tôt embarqué, qu'une horrible tempête le traversa dans son passage. Sa piété lui dicta d'imiter l'exemple de son père Hugues III, qui, 30 ans auparavant, ayant couru un pareil danger, avait fait vœu de fonder, etc. Eudes en fit donc également un de fonder un hôpital. Dieu l'agréa, et le prince atteignit les côtes d'Italie; et, arrivé à Rome, le pape le reçut avec toute la distinction que méritaient son rang et son attachement à l'église, etc. » Nous voilà donc avec deux tempêtes au lieu d'une, qui même n'a aucun rapport à notre objet. Ce voyage d'Eudes à Rome n'est mentionné nulle part. Il est encore le fruit de l'imagination de l'auteur des anciennes peintures de Rome, que nous retracent nos miniatures: et voilà justement comme on écrit l'histoire. Ce qu'il y a de plus certain, c'est qu'Eudes, voulant sans doute réparer le tort qu'il croyait avoir de n'être point allé à la quatrième croisade, prit la croix en 1218, et se mit en route pour passer en Palestine; mais, à peine sorti de Bourgogne, il fut surpris par la mort à Lyon. C'était un prince très-courageux, qui se distingua à la bataille de Bouvines, gagnée par Philippe-Auguste le 22 juillet 1214. Il avait l'âme élevée, et fut généralement regretté, et même pleuré par les Bourguignons, ses vassaux.

Ces explications, qui rectifient une erreur historique, nous ont entraîné dans des détails que certains lecteurs trouveront peut-être un peu longs, mais l'amateur de la vérité nous les pardonnera sans doute.

Continuons, d'après nos petits tableaux, le récit descriptif des prétendues courses du duc Eudes III.

QUATORZIÈME MINIATURE.

LE DUC DE BOURGOGNE VA DE JÉRUSALEM A ROME.

Eudes III est représenté à l'instant où il quitte Jérusalem, et où il passe sous la porte de cette ville, dont on voit une partie des remparts et plusieurs édifices au-delà des tours qui garnissent ces remparts. Le prince, en manteau rouge bordé d'hermine, qui recouvre une veste bleue, et tenant de la main droite un bâton de commandant, est monté sur un cheval blanc s'élançant hors de la porte, et dont la bride, le poitrail, les éperons et les étriers sont dorés. Un nombreux cortège suit le prince, mais on n'aperçoit que le sommet des têtes de la foule qui se presse au loin dans la rue qu'il vient de quitter. Un héraut monté sur un cheval blanc, et vêtu de sa cotte d'armes à bandes d'or sur fond bleu et bordure rouge, précède le duc, et souffle de toutes ses forces dans une trompette dorée qu'il tient élevée de la main droite. Sa veste, liserée d'hermine, est rayée blanc et rouge pâle. Le harnais du cheval a les mêmes couleurs. Un autre musicien, voisin du héraut, souffle aussi dans un instrument semblable; son habit et son chaperon sont blancs: au reste, on ne voit que sa tête, et les deux seuls personnages en évidence dans ce tableau sont le prince et le héraut. Le terrain est vert; tous les monumens sont blancs, à l'exception du portique, qui est de couleur rouge pâle.

On lit au bas :

Comment le duc de Bourgoigne apres ce quil eust
acompli les voyages doultremer se partist de Iherusalem
joieusement et sen alla a Rome par deuers le Saint père
pour lui exposer sa fortune et son vou (1).

Le récit de cet événement est la suite de l'erreur que nous avons signalée

(1) C'est-à-dire: pour lui exposer le danger qu'il avait couru, et son vœu.

dans l'article précédent. Ce départ de Jérusalem (eût-il eu lieu) apparten-
drait toujours à Hugues III, fondateur de la Sainte-Chapelle de Dijon en
1172, et nullement à Eudes III, son fils, fondateur de l'hôpital de la même
ville en 1204. Il est même assez presumable, comme nous l'avons déjà dit
pag. 12, que la gravité de cette erreur aura fait mettre de côté ces minia-
tures destinées sans doute à une histoire de la fondation de l'hôpital en
question, dont le texte romanesque aura été supprimé.



QUINZIÈME MINIATURE.

CONFÉRENCE DU DUC DE BOURGOGNE AVEC LE PAPE.

CETTE miniature offre d'abord une espèce de galerie ouverte dans laquelle le pape donne audience solennelle au duc de Bourgogne. Le saint père, en robe bleue sur sa tunique blanche, la tiare en tête, est assis dans son fauteuil ; il a plusieurs cardinaux, debout, à sa gauche. Ils sont, à l'ordinaire, coiffés du chapeau rouge, avec la robe de même couleur. Ils témoignent par leurs gestes tout l'intérêt qu'ils prennent au récit du duc de Bourgogne, qu'ils écoutent attentivement ; il en est de même du pape.

Le duc, en grand manteau rouge doublé d'hermine, sur une robe bleue, la tête découverte, est à genoux devant sa sainteté, et lui raconte les détails de son voyage sur mer, les dangers qu'il a courus, et le vœu qu'il a fait de construire un hôpital à Dijon s'il échappait à ce danger. Dieu l'a exaucé : résolu d'accomplir son vœu, il vient en conférer avec sa sainteté. On devine ce discours dans l'attitude, les regards et les gestes du prince. On entrevoit les gens de sa suite rangés derrière lui. Un garde, sergent ou huis-sier, en veste bleue et chausses blanches, tenant sa masse dorée, est à la porte de la galerie ; et dehors, on aperçoit dans la rue des palefreniers ou écuyers en veste rouge, tenant par la bride les chevaux du prince qui vient d'arriver. Les armoiries de Bourgogne sont peintes sur la base du pilastre qui est à la gauche du prince. Le pavé intérieur est vert et blanc, et l'extérieur est noir et blanc. Les lambris et boiseries sont d'un ton brun jaunâtre.

Le texte de ce tableau porte :

Comment le Duc de Bourgoingne parle au ppe en lui
exposant la fortune quil auoit eue sur mer. et le vou quil
auoit fait. et que jncontinent icellui fait la Tempeste cessa.

Cette entrevue du duc de Bourgogne avec le pape est une continuation de l'erreur précitée. Le prince Eudes n'est point allé à Rome, et ce n'est sans doute que par correspondance qu'il a demandé et obtenu les bulles relatives à la fondation de l'hôpital de Dijon, à l'imitation de celui de Montpellier, qui, érigé depuis peu, avait déjà des religieux hospitaliers de l'ordre du Saint-Esprit.



SEIZIÈME MINIATURE.

VISITE DU PAPE ET DU DUC DE BOURGOGNE

A L'HOPITAL DU SAINT-ESPRIT.

Le pape, la tiare en tête, et le duc de Bourgogne, tenant son chaperon à la main, l'un et l'autre dans leur costume précédent, viennent visiter l'hôpital du Saint-Esprit, nouvellement construit, à Rome. Ils sont suivis des cardinaux, et d'un nombreux cortège qui s'est arrêté derrière l'église, par-dessus le toit de laquelle on aperçoit la sommité de la croix et du parasol ci-dessus mentionnés (pl. IX). Le saint père s'entretient avec le duc, et lui raconte sans doute l'histoire merveilleuse de la fondation de cet hôpital. Deux religieux, en manteau noir sur robe bleue, reçoivent à genoux, devant l'entrée d'une salle de l'hôpital, qui est à découvert, le pape et le duc de Bourgogne. Le second plan du tableau est composé d'une vue du bâtiment, dont le pignon est surmonté de la croix de l'ordre. L'intérieur de l'une des salles de l'hôpital s'aperçoit, tant par la porte que par une large ouverture pratiquée dans le mur latéral. On y voit des lits dont les couvertures sont d'une teinte vert pâle, et le bois de couleur jaune; ces lits sont occupés par de petits enfans couchés deux à deux. Une personne adulte est seule dans un lit. A gauche, entre les couchettes, d'autres enfans, assis par terre, semblent jouer ensemble. Le terrain est vert, le toit est rouge, et l'architecture d'un ton laqueux.

On lit au bas :

Comment le pape mena le duc de Bourgoingne veoir
l'ospital quil edifioit en la cite de Rome. en lui declairant
la reuelacion diuine quil auoit eue en sa maladie. par l'ange
qui lui admonca de edifier ledit hospital. pour recepuoir
tous poures orphelins getons. et tous poures malades. et pour
acomplir les sept euvres de misericorde.

Voici en quoi consistent les sept *OEuvres de miséricorde*, dont la nomen-

clature n'est peut-être pas aussi familière à beaucoup de monde qu'elle l'était dans les siècles précédens :

- 1.^o *Esurientes pascere*, donner à manger à ceux qui ont faim.
- 2.^o *Potare sitientes*, donner à boire à ceux qui ont soif.
- 3.^o *Hospitio excipere advenas*, exercer l'hospitalité envers les étrangers.
- 4.^o *Vestire nudos*, donner des vêtemens à ceux qui sont nus.
- 5.^o *Ægros curare*, prendre soin des malades.
- 6.^o *Liberare captivos*, délivrer les captifs.
- 7.^o *Sepelire mortuos*, ensevelir les morts.

Outre ces sept *OEuvres de miséricorde*, que l'église nomme *corporelles*, il en est sept autres qu'elle désigne sous le nom de *spirituelles* Voici en quoi elles consistent : 1.^o donner des conseils salutaires à ceux qui en ont besoin ; 2.^o corriger ceux qui manquent ; 3.^o instruire les ignorans ; 4.^o consoler les affligés ; 5.^o pardonner les injures ; 6.^o supporter les peines ; 7.^o prier pour les morts, pour les vivans, et pour ceux qui nous persécutent.

Si l'on ajoute à ces excellens préceptes les deux suivans : « Ne faites point à autrui ce que vous ne voudriez pas que l'on vous fit, et faites aux autres tout le bien que vous voudriez qu'ils vous fissent, » on aura le type de la perfection chrétienne.



DIX - SEPTIÈME MINIATURE.

LE PAPE REMET AU DUC DE BOURGOGNE

LA BULLE DE FONDATION D'UN HÔPITAL A DIJON.

INNOCENT III, toujours dans le même costume, c'est-à-dire en tiare, en chape bleue bordée d'or sur une robe blanche, est debout à l'entrée du péristyle de son palais ; ses cardinaux sont derrière lui. De la main droite, sa sainteté donne sa bénédiction au duc de Bourgogne, qui, en manteau rouge sur une robe bleue, la tête découverte, est à genoux sur la première marche du péristyle; et de la main gauche, le saint père remet à ce prince une bulle munie du sceau pontifical. Cette bulle est l'autorisation de fonder à Dijon un hôpital du Saint-Esprit semblable à celui qui venait d'être établi à Rome. Un page en veste bleue, à genoux derrière le prince, tient par une longe, et non par la bride, un cheval blanc. Sur la même ligne on aperçoit le front d'une nombreuse cavalcade, composée de toute la suite du duc, et dont les chevaux sont alternativement bais et blancs, ce qui annonce que le prince est sur le point de quitter Rome. L'architecture, dans ce tableau, est blanche; le plafond du péristyle et sa corniche sont couleur de bois; le terrain est vert.

On lit au bas du tableau :

Comme le duc de bourgoingne demande licence au pape de edifier en sa ville de dijon ung hospital de tel habit et de tel ordre que celui du Saint Esperit de Rome. Et comment le pape lui consent et acorde pourueu quil fut subgiect de celui de Rome. Et de celui en bailla bulles. et le exempta de toutes juridictions et y donna de grandes indulgences et pardons.

Si le récit des faits représentés dans cette miniature et dans la suivante est, ainsi que les précédens, dépourvu du principal caractère de l'histoire,

qui est la vérité, on peut dire au moins que, malgré cette erreur, ces miniatures donnent une juste idée de la grandeur, de la richesse et de la puissance de la maison de Bourgogne, non-seulement par le luxe et la magnificence de la nombreuse suite qui toujours accompagne le duc, mais encore par les égards, le respect et les prévenances dont ce prince lui-même est l'objet de la part de tout ce qui l'environne, et particulièrement du souverain pontife et du sacré collège. Et en cela l'auteur de ces petits tableaux est d'accord avec l'histoire, qui a généralement reconnu que les ducs de Bourgogne ont toujours rivalisé en éclat et en magnificence avec les maisons souveraines.



DIX-HUITIÈME MINIATURE.

ENTRÉE DU DUC DE BOURGOGNE A DIJON.

CE tableau offre beaucoup de mouvement, à raison des nombreux personnages qui y figurent à droite et à gauche. La scène se passe à l'une des portes de la ville de Dijon; et ce doit être la porte d'Ouche: car c'est celle par laquelle on entre ordinairement en revenant d'Italie. Cette porte se présente à gauche, flanquée de deux tours, et armée de sa herse. On voit les habitans sortir en foule de l'intérieur de la ville pour venir au-devant du duc de Bourgogne, et le recevoir en grande pompe. Cette foule est précédée du clergé, composé des corps religieux et des séculiers, qui s'avancent processionnellement; un petit choriste est en avant, portant un bénitier et le goupillon; deux autres, ayant un flambeau à la main, précèdent les différens ordres religieux, distingués par leurs croix dorées au nombre de quatre. Un prélat (1), en chape verte, mitre en tête, et la crosse à la main, ferme la marche ecclésiastique. Derrière le clergé, et sous la porte même, on aperçoit les magistrats de la ville, en manteau bleu sur robe rouge, s'avancant gravement. Une grande foule les suit; mais on ne voit que le

(1) Cet évêque ne peut être celui de Dijon, puisqu'il n'y a eu d'évêché dans cette ville qu'en 1731. Dijon était alors du diocèse de Langres; et celui qui occupait le siège épiscopal de cette ville en 1204 était Robert II de Châtillon, que l'on croit frère du chevalier Lambert de Châtillon-sur-Seine, et oncle de Hugues, seigneur de Tréchatteau.

Si les abbés de Saint-Etienne de Dijon avaient eu en 1204 le droit de porter les ornemens pontificaux, tels que la mitre, l'anneau, etc., on pourrait croire que c'est l'un de ces abbés que l'artiste a désigné dans son tableau (et ce serait Pierre Barbotte, qui a occupé le siège abbatial de 1204 à 1270); mais les abbés de Saint-Etienne de Dijon n'ont eu le privilège d'user des ornemens pontificaux qu'en 1394, par bulle de Benoît XIII, pourvu toutefois que ce ne fût pas en présence d'un cardinal ou d'un évêque. Et c'est l'abbé Robert qui le premier a porté la mitre, l'anneau, et autres ornemens. Quant à la crosse, les chefs d'abbaye ont de tout temps eu le droit de la porter.

sommet des têtes se pressant dans la portion de rue où l'œil plonge autant que le permet la largeur de la porte de la ville. Voilà ce qui se passe à gauche du tableau. A droite, le duc de Bourgogne, en manteau rouge doublé d'hermine, sur habit bleu bordé de la même fourrure, arrivant à la tête de son nombreux cortège, ouvre la marche. Monté sur un cheval blanc richement caparaçonné, il tient en main le bâton de commandant. Ses étrières sont en or, ainsi que ses longs éperons. Des hérauts d'armes à cheval sont à sa droite, et font retentir l'air du son des trompettes et de divers instrumens. Puis vient une nombreuse cavalcade en partie armée de lances. Un étendart rouge pâle flotte au-dessus des cavaliers armés. Dans le fond l'on aperçoit une portion des remparts avec leurs créneaux, puis la partie supérieure d'une grosse tour, et d'autres édifices de la ville, beaucoup plus élevés que le rempart. Tous ces objets, ainsi que la porte de la ville, sont d'une teinte grise. Le terrain est vert, et une portion de mur, en avant sur la gauche, est couleur de laque.

L'inscription au bas de ce tableau est ainsi conçue :

Comme le duc de bourgoigne apres ce quil eust prins
congie du pp.^e sen vint à Dijon joieusement. et au deuant
de lui allerent les processions en belles ordonnances. et les
borgoys de la ville en grans noblesces. lequel les accepta
tresagreablement.



DIX-NEUVIÈME MINIATURE.

LE DUC DE BOURGOGNE CONFÈRE AVEC DES ARCHITECTES

SUR LE PLAN ET L'EMPLACEMENT DE L'HOPITAL DU SAINT-ESPRIT A DIJON.

UNE partie du faubourg d'Ouche forme le fond du tableau. A droite est le rempart, ou plutôt la porte d'Ouche, au-dessus de laquelle les armoiries de la ville de Dijon sont appliquées (1). Vis-à-vis cette porte, c'est-à-dire à gauche, on voit le duc de Bourgogne, toujours dans le même costume, debout, et ayant près de lui et en arrière les gens de sa suite. Il confère avec deux personnages qui sont devant lui. L'un, en habit court brun, paraît être un architecte; il tient une règle de la main droite. L'autre, en veste rouge et chausses noires, tient une équerre: c'est sans doute un entrepreneur de bâtimens. Le prince semble les consulter sur le lieu où doit être construit l'hôpital, et sur le plan qu'il faut adopter. En avant du duc, et sur le premier plan du tableau, on voit des espèces de parapets en pierres de taille qui sembleraient appartenir au pont d'Ouche; mais ce pont ne peut être celui que le fameux Hugues Aubriot a fait construire en pierre dans cette même place, lorsqu'il habitait Dijon, et qu'il y exerçait les fonctions de bailli; fonctions qu'il a remplies, dit-on, de 1360 à 1367. C'est peu après qu'il s'est rendu à Paris, où il a immortalisé son nom par les monumens publics à la construction desquels il a présidé. Il est donc certain que le pont appelé d'abord Aubriot ne pouvait exister en 1204; et il est bien presumable qu'il n'y avait alors qu'un pont en bois pour traverser l'Ouche en avant de la porte de la ville; mais l'auteur des miniatures n'y a pas regardé de si près, et il aura dessiné le pont qu'il avait sous les yeux au xv.^e siècle. Au reste on peut dire que la disposi-

(1) Ces armoiries se trouvent là par erreur du peintre: car elles n'existaient point encore lors de l'évènement retracé dans la miniature, et qui a eu lieu en 1204: ce n'est qu'en 1591 que le duc Philippe-le-Hardi les a accordées à la ville. Avant cette époque les armes de Dijon consistaient simplement en un écu entièrement de gueules.

tion des lieux a en général tellement changé depuis ces époques reculées, qu'elle ne permet guère de désigner d'une manière précise les monumens représentés d'ailleurs assez incorrectement dans ce tableau. La couleur des bâtimens et du terrain est comme dans la précédente miniature, à l'exception d'une maison qui s'aperçoit en arrière de la porte de la ville, dont le mur est blanc, et le toit ardoise.

On lit au bas :

Comment le duc de bourgoingne aprez ce qu'il fut arrive
a dijon vient visiter la place en laquelle il vouloit edifier
son hospital. Et illecques fit venir massons charpentiers
et aultres gens pour lui conseiller la maniere comme ledit
hospital se edifieroit.



VINGTIÈME MINIATURE.

LE DUC DE BOURGOGNE REMET LES BULLES DU SAINT PÈRE

AUX RELIGIEUX DE SON HOPITAL.

La construction de l'hôpital du Saint-Esprit à Dijon est terminée. Elle consiste en deux corps de bâtiment, dont l'un, placé en avant, est l'hôpital proprement dit, et l'autre est l'église, dont on n'aperçoit que la partie supérieure du toit couvert en tuiles jaunes, une partie du pignon au milieu duquel est une croisée en vitrage à losanges, et l'extrémité de ce pignon, surmontée d'une croix de l'ordre, c'est-à-dire d'une croix à double croisillon. Tout le reste du tableau est consacré au bâtiment de l'hôpital, dont l'artiste a représenté le toit, la façade, et l'un des côtés latéraux. Le toit est couvert en tuiles rouges. La façade offre au-dessus du pignon une cloche suspendue, à découvert entre deux étais terminés par un petit toit, comme on en voit encore dans quelques villages. Au dessous de cette espèce de niche ouverte, qui sert de clocher, et qui est également surmontée de la croix de l'ordre, une sculpture qui représente le Sauveur assis sur un escabeau, ayant les deux pieds sur le globe, et montrant le ciel de la main droite, est incrustée dans le mur du pignon.

L'artiste, désirant exposer aux yeux ce qui se passe dans l'intérieur de l'hôpital, a fait dans la façade une ouverture, espèce de grande porte sans battants, qui, par sa hauteur et sa largeur, remplit presque toute la dimension de cette façade. Il en a fait de même dans la face latérale du bâtiment, de sorte que l'intérieur est presque entièrement à découvert. On aperçoit au fond de la salle, des lits, dont l'un, à gauche, n'est pas occupé. Au près d'un autre lit, où se trouvent deux malades, un religieux apporte une potion à l'un des deux, qui se met sur son séant pour la prendre. Un autre lit est occupé par une femme; de petits berceaux sont à côté. Un enfant en chemise est assis sur le pavé. A droite, deux vieillards, assis sur des tabourets, se

chauffent les pieds à un grand feu allumé sous une de ces vastes cheminées anciennes qu'on voit encore dans les cuisines de quelques vieux édifices. Sur le devant de la scène, le duc de Bourgogne, toujours dans le même costume, et debout, ayant derrière lui les gens de sa suite en habits bleus, verts, et rouges, bordés d'hermine, remet aux nouveaux religieux de l'ordre hospitalier du Saint-Esprit attachés à son établissement les bulles qu'il a reçues du pape. Ces religieux, en manteau noir qui recouvre leur robe bleue, sont à genoux ; la croix de l'ordre est brodée sur leur manteau. Le maître ou supérieur reçoit avec respect les bulles que lui présente le prince.

Les armoiries de Bourgogne se voient sur la base du pilier qui forme l'angle avancé du bâtiment. Le pavé, à compartimens, est vert et rouge pâle. Cette dernière teinte est celle de la maçonnerie.

L'inscription porte au bas :

Comment le duc de Bourgoingne apres ce quil eust edifie
ledit hospital ordonna illecques ung maistre et plusieurs
religieux, pour illec servir dieu et les pources. et les mist
a lespecialle garde et protection de lui et ses successeurs.
en leur baillant les bulles que le pape lui auoit baillées.

Ici finit tout ce qui regarde le duc Eudes III. Les deux scènes suivantes nous font descendre du XIII.^e siècle au XV.^e, c'est-à-dire d'Eudes III à Philippe-le-Bon, et d'Innocent III à Nicolas V.



VINGT-UNIÈME MINIATURE.

VISITE DU DUC PHILIPPE-LE-BON ET DE LA DUCHESSE DE BOURGOGNE A L'HOPITAL DE DIJON.

COMME dans le tableau précédent, le fond de celui-ci offre une partie de l'intérieur de l'hôpital, avec des lits occupés par des malades. L'extérieur du bâtiment est à peu près le même, à l'exception de l'église qui n'y paraît plus. Le duc Philippe-le-Bon, en manteau rouge bordé d'hermine, collet et chaperon noirs, portant le collier de la toison d'or (1), et tenant une sorte de canne de la main gauche, est debout, et s'entretient avec Isabelle de Portugal, sa femme, qui lui donne le bras. La duchesse est en grande robe bleue garnie d'hermine, portant un collier d'or; sa coiffure est à cornes, montée sur une toque d'or telle que les femmes du grand monde la portaient alors. Plusieurs dames costumées et coiffées comme la duchesse, à part la couleur de leurs robes, qui sont rouges ou vertes, l'accompagnent. On voit auprès du duc, à sa droite, un jeune homme portant aussi le collier de la toison d'or sur un habit vert pâle, collet et chaperon noirs; mais il n'a passur ce chaperon le joyau d'or qui orne celui du duc Philippe : ce doit être le comte de Charollais (depuis, Charles-le-Téméraire). Les courtisans, parmi lesquels on distingue un chevalier, sont à la suite du duc et du comte. La princesse tient dans sa main droite un rouleau de pièces d'or qu'elle va donner à deux religieux qui sont à genoux devant elle et devant le duc. Ces religieux sont en manteau noir sur lequel est brodée la croix de l'ordre.

Les armoiries de Philippe-le-Bon ont été placées sur le fond azuré du ciel, et elles se retrouvent encore deux fois répétées sur le dossier du premier lit que l'on aperçoit dans la salle de l'hôpital. Le pignon du portail présente la figure du Sauveur telle qu'elle est dans la miniature précédente. Le pavé de

(1) Cet ordre a été institué en 1430 par ce prince lui-même.

la salle est à compartimens noirs et blancs. Celui de la cour de l'hôpital est gris bleuâtre. Le parapet du pont de l'Ouche forme le devant du tableau.

L'inscription qui est au bas, porte :

Comment messire Phelipe duc de bourgoingne de brabant
de lothry de lambourc et de luxembourc. comte de flandres.
dartoys. de bourgoingne palatin de haynaut. de hollande. de
zelande et de namur. marquis du saint empyre seigneur de
frise de salins et de malines ensemble de dame ysabeau de
portugal sa compaignie visiterent ledit hospital par grant
denocion et illecques firent leurs grandes omosnes.

La nomenclature de tous les titres de Philippe-le-Bon, détaillés dans cette inscription, est une forte présomption que ces miniatures, et le texte de l'histoire de l'hôpital de Dijon, s'il existe, ont été faits par ordre de ce duc. Cet étalage de titres était d'usage chez tous les écrivains qui travaillaient par son ordre.



VINGT-DEUXIÈME MINIATURE.

CHAPITRE GÉNÉRAL DE L'ORDRE HOSPITALIER DU SAINT-ESPRIT

A ROME EN 1450.

ON voit dans le lointain la ville de Rome, dont quelques maisons, tours et clochers s'élèvent au-dessus des montagnes; un bout de rempart sépare cette vue de ce qui se passe sur le devant du tableau, relativement à une convocation générale de l'ordre du Saint-Esprit à Rome.

Le pape Nicolas V, en chape bleue et robe blanche, est assis sur une espèce de trône surmonté d'un baldaquin en boiserie richement travaillée. Des cardinaux et des évêques, en manteau rouge sur robe blanche, sont debout, à gauche du pontife, qui donne sa bénédiction, et remet aux religieux de l'ordre hospitalier du Saint-Esprit, à genoux devant lui, les bulles de confirmation des privilèges de l'ordre. Le pavé est vert et blanc.

On lit au bas de cette dernière miniature:

Comment toute l'ordre du Saint-esperit en leur chapitre general a Rome au jour de penthecouste se presenta par-deuant pape nicolas V^e. l'an jubile mil quatre cens cinquante auquel; ledit pape reconforma tous leurs privileges et indulgences et les recupt joieusement.

Telle est la description des vingt-deux miniatures réunies en tête du manuscrit du grand hôpital de Dijon. Nous avons tâché de répondre aux vues de la Commission des Antiquités, en lui en présentant les détails rendus avec le plus d'exactitude qu'il nous a été possible, soit pour les faits historiques et merveilleux qu'elles représentent, soit pour l'application des couleurs sous lesquelles y figure chaque objet. Mais, il faut en convenir, toutes les particularités détaillées dans ces miniatures sont bien éloignées d'inspi-

rer, chacune dans leur genre, une égale confiance. On peut dire qu'elles se réduisent simplement aux quatre faits historiques suivans : 1.^o Le pape Innocent III a fondé, ou plutôt rétabli, en 1198, l'hôpital du Saint-Esprit à Rome. 2.^o Eudes III, duc de Bourgogne, a fondé, en 1204, l'hôpital du Saint-Esprit à Dijon. (1) 3.^o Le duc Philippe-le-Bon a visité cet hôpital, en 1429, avec sa nouvelle épouse, Isabelle de Portugal. Et 4.^o Le pape Nicolas V a confirmé à Rome, en 1450, les statuts et privilèges de l'ordre hospitalier du Saint-Esprit, dans une assemblée générale. De tous les faits représentés dans ces miniatures, voilà les seuls admissibles : tout le reste, fruit de l'imagination de quelque légendaire du xiv.^e siècle, n'est rien pour l'histoire; et même, comme nous l'avons déjà dit, l'auteur commet les fautes les plus graves dans ce qu'il raconte du duc Eudes III, lui attribuant ce qui appartient à Hugues, son père, et confondant la fondation de l'hôpital de Dijon avec celle de la Sainte-Chapelle, qui, datant de 1172, lui est antérieure de trente-deux ans.

(1) On lit dans le *Guide du Voyageur à Dijon*, 1822, in-18, pag. 88 : « L'hôpital du Saint-Esprit de Dijon a été bâti par Hilduin, évêque de Langres, deux ans avant la prise de Constantinople par Baudouin, comte de Flandres; et il fut doté en 1204 par les libéralités » d'Eudes III, duc de Bourgogne. » Nous ignorons où l'éditeur du *Guide* a trouvé que l'évêque Hilduin était fondateur de l'hôpital de Dijon : nous ne connaissons guère que le vieux Gaultherot qui ait avancé cette erreur inconcevable dans son *Anastase de Langres, etc.*, 1641, in-4.^o; mais depuis lui aucun historien ne l'a répétée, pas même ceux qui ont traité spécialement de Langres et de son diocèse. Le respectable abbé Mathieu, auteur d'un curieux *Abrégé chronologique de l'histoire des évêques de Langres*, 1818, in-8.^o, ne dit pas un seul mot de ce fait à l'article HILDUIN, pag. 547-551; mais à l'article ROBERT, successeur d'Hilduin, il annonce formellement que « le grand hôpital du Saint-Esprit est fondé à Dijon par Eudes III, duc de Bourgogne, en faveur des pauvres, des enfans exposés, et des pèlerins. » Si Hilduin eût été fondateur de cet établissement, l'abbé Mathieu, savant et minutieux investigateur de tout ce qui tient à la gloire des évêques de Langres, n'eût certes pas manqué de le dire.

NOTES.

Ces notes, annoncées ci-devant, pag. 18, appartiennent à la description de la première miniature, et ont été désignées sous les signes de renvoi (A) pour la première, qui regarde l'*Origine et l'histoire des Fleurs de lis*; (B) pour la seconde, qui traite de la *Couronne de France*; et (C) pour la troisième, concernant la *Tiare ou les trois Couronnes pontificales*. Entrons dans le détail de chacune.

PREMIÈRE NOTE.

Origine et histoire de la Fleur de lis.

(A) Voyez page 18. L'origine des fleurs de lis, quoique postérieure aux deux premières races de nos rois, comme emblèmes des armes de France, n'en est pas moins très-obscur. Elle a été l'objet d'un grand nombre d'opinions et de discussions parmi les savans. Les uns, tels que le bon homme Raoul de Presles, la font remonter jusqu'à Clovis, ce qui est absurde. D'autres conjecturent que dans le principe c'étaient des abeilles mal imitées; et ils se fondent sur ce qu'on a trouvé dans le tombeau de Childéric quantité d'abeilles d'or, et de grandeur naturelle. Ce tombeau a été découvert en 1653, et non en 1655. Ceux-ci prétendent que ce ne sont ni des lis de jardin, ni des lis de marais, mais des iris, vulgairement appelés *flambes*. Ceux-là veulent que ce soit le fer de l'angon ou javelot des anciens Français, divisé en trois branches, dont les deux latérales sont recourbées, le tout lié au bas par une clavette, ce qui forme le pied de la fleur de lis. Il en est qui pensent que des fleurons, anciens ornemens des sceptres et des couronnes, ont été appelés fleurs de lis, parce qu'ils étaient les fleurs du lien, du cercle et du cordon de la couronne, qui se nommait en vieux français *lis* ou *lie*. L'abbé Bullet, auteur d'une savante dissertation publiée en 1759 sur les fleurs de lis, rejette toutes les conjectures précédentes; il pense que, *ly* étant un mot celtique qui signifie *roi*, la fleur de lis est un ornement arbitraire qui veut dire simplement *fleur de roi*. Cette hypothèse, malgré la profonde érudition de son auteur, n'a pas eu plus de succès que les autres. Enfin, le traité le plus ample, le plus curieux et le plus instructif qui existe sur la fleur de lis, est celui que M. Rey a inséré dans son *Histoire du drapeau, des couleurs et des insignes de la monarchie française, etc.*; Paris, 1837, 2 volumes in-8.°, avec vingt-quatre planches qui présentent trois cent onze figures de fleurs de lis de tous les temps, de tous les lieux, et de toutes les formes.

Ce traité, marqué au coin de l'érudition la plus variée et la plus profonde, occupe les pages 1—414 du tome II de l'histoire en question. Le savant auteur finit par dire qu'il est arrivé, par un corps de preuves irrésistibles, à la démonstration de cette proposition : que, dans les livres sacrés, dans les siècles héroïques, dans l'histoire profane, la fleur de lis, originairement dérivée du lotus (voy. le *Voyage de Sonninî dans la haute et basse Egypte*, III, 182), a été de temps immémorial l'emblème de l'abondance et du bonheur, chez le peuple le plus anciennement civilisé, qui l'a transmise, avec toutes les idées symboliques qui s'y rattachent, au peuple le plus anciennement civilisé de la chrétienté.

Quoi qu'il en soit de cette divergence d'opinions sur l'origine des fleurs de lis, on est assez d'accord que Louis VII, dit le Jeune (qui a régné de 1137 à 1180), est le premier de nos rois qu'on voit représenté avec des fleurs de lis à la main et sur sa couronne. Bien plus, dans son mandement pour le sacre de son fils Philippe, en 1179, il ordonne que les habillemens royaux dont on revêtira ce jeune prince dans cette auguste cérémonie, soient semés de fleurs de lis, surtout les bottines et la dalmatique : *Item caligis sericis et iacinthinis, intextis per totum LILIIS AUREIS, et tunica ejusdem coloris et operis, in modum tunicalis, quo induuntur subdiaconi ad missam* (1). Il en est qui prétendent que Louis VII a adopté les fleurs de lis à l'occasion de la seconde croisade; et d'autres disent que ce fut par allusion à son nom de *Loys*, parce qu'on le nommait dans sa jeunesse *Ludovicus Florus*, à cause de sa beauté. De sorte que de *Loys* et de *fleuri* on a fait *fleur de loys*, et, par abréviation, *fleur de lis*. Il est bien vrai qu'alors on était assez dans l'usage de tirer le sujet des armoiries du nom même de la personne. Malgré cela nous doutons fort que la fleur de lis tire son nom de cette source entomologique.

(1) Nous nous sommes borné à rapporter ce court passage du texte latin, où il est question des fleurs de lis. On sera peut-être curieux de voir, dans le mandement entier, le détail des objets qui devaient servir soit à l'ornement, soit à l'habillement d'un prince que l'on sacrait au XII.^e siècle. Voici la traduction que le vieux du Tillet nous a donnée de ce mandement :

« Auparavant doivent avoir esté mises sur l'autel, la couronne royale; son espée enclose dans le » fourreau, ses esperons d'or, le sceptre doré, la verge à la mesure d'une coudée ou plus, ayant au » dessus une main d'ivoire; aussy les chausses appelées sandales ou bottines de soye de couleur bleu » azuré, semées partout de fleurs de lys d'or; et la tunique ou dalmatique de même couleur et œuvre, » faicte en manière de chasuble, de laquelle les sous-diacres sont vestus à la messe; et avec ce, le surcot » qui est le manteau royal, totalement de même couleur et œuvre, fait à peu près en manière d'une » chape sans chaperon. Toutes lesquelles choses l'abbé de Saint-Denis en France doit de son monastère » apporter à Rhéims, et estre à l'autel pour les garder. »

Louis VII ayant fait parsemer l'écusson de ses armes de fleurs de lis sans nombre, cet usage a été suivi par la plupart de ses successeurs, et a duré jusqu'à Charles V, qui en a réduit le nombre à trois (1); et dès-lors l'écu de France n'a plus présenté que trois fleurs de lis (2), qui ont subsisté jusqu'à la révolution française. Elles ont été supprimées et proscrites sous la république, sous le consulat, et sous l'empire. On les a rétablies lors de la restauration en 1815, et elles ont subsisté sous les règnes de Louis XVIII et de Charles X, jusqu'au mois de juillet 1830; mais elles ont disparu depuis la dernière révolution qui eut lieu à cette époque.

DEUXIÈME NOTE.

Détails historiques sur la Couronne des rois de France.

(B) Voyez pag. 18. A l'époque où ces miniatures ont été faites, c'est-à-dire au xv.^e siècle, la couronne des rois de France n'était point encore fermée par le haut, comme elle l'a été par la suite. Quelques auteurs ont prétendu que Charles VIII fut le premier qui porta la couronne fermée; et, pour appuyer leur opinion, ils ont pris texte du costume extraordinaire que ce prince avait lorsqu'il fit son entrée solennelle à Naples le 13 mars 1495: il était vêtu, à la manière des empereurs d'orient, d'un long manteau d'écarlate fourré de fines hermines mouchetées, tenant la pomme d'or de la main droite, et de l'autre le sceptre impérial; portant sur sa tête une riche couronne d'or fermée comme celle des empereurs, et garnie des plus rares pierreries. Mais nous ferons observer que cette couronne *fermée* n'a été portée par le roi Charles qu'accidentellement, et pour cette circonstance particulière, où ce prince avait l'intention de se faire considérer par les Napolitains comme devant remplacer Constantin Paléologue, dernier empereur de Constantinople, par suite d'un traité passé le 6 septembre précédent avec André Paléologue, neveu et héritier du malheureux Constantin, détrôné et tué le 29 mai 1453, à la prise de Constantinople par Mahomet II. Par ce traité, André cédait à Charles tous ses droits sur l'empire grec (3). La preuve que Charles VIII n'a porté que cette seule fois la

(1) Voyez ci-après, dans la note (C) sur la tiare, un passage relatif à un buste de saint Pierre, où il est question de Charles V, et de fleurs de lis que ce roi envoya au pape Urbain V.

(2) Il faut dire cependant que sous le règne de Charles VI on voit encore des sceaux et des monnaies où les fleurs de lis sont semées sans nombre. Cela prouve que les anciens usages ne s'abolissent que lentement.

(3) La minute de ce traité insignifiant a passé de Rome à la bibliothèque royale à Paris.

couronne *fermée*, et encore chez l'étranger, c'est que de retour en France il n'en a point fait usage; et que Louis XII, son successeur, ne paraît jamais, ni dans ses armes, ni sur ses monnaies, avec cette sorte de couronne. Au reste il est à peu près certain que l'usage de la porter ainsi appartient à François I.^{er}. On connaît ses longs et tristes démêlés avec Charles-Quint, et ses relations avec Henri VIII d'Angleterre: il ne voulut leur céder en rien ni en magnificence, ni en étiquette; et, comme ces princes avaient pris la couronne fermée, il voulut les imiter. C'est donc depuis le règne de François I.^{er} que la couronne de France a été un cercle d'or relevé de huit fleurs de lis, cintré de huit diadèmes qui le fermaient, et portaient au-dessus une double fleur de lis, qui était le cimier de France.

TROISIÈME NOTE.

Sur la Tiare ou Couronne pontificale.

(C) Voyez pag. 18. Personne n'ignore que la tiare pontificale est un bonnet rond, élevé, orné dans sa hauteur de trois couronnes placées les unes au-dessus des autres en forme de cercles, et terminé par un petit globe surmonté d'une croix. Voilà ce que tout le monde sait; mais ce que l'on sait moins, et que l'on ne saura peut-être jamais d'une manière certaine, ce sont les époques précises où les papes ont commencé à être couronnés, et où le bonnet en question, c'est-à-dire la tiare, a été orné d'abord d'une couronne, puis de deux, puis de trois. Voici le résultat de nos recherches à cet égard.

Nicolas I, pape de 858 à 867, est le seul dont Anastase le bibliothécaire ait mentionné le couronnement, dans sa *VIE de tous les pontifes depuis saint Pierre jusqu'à Nicolas I*, celui dont nous parlons. Donc au neuvième siècle le couronnement des pontifes avait déjà lieu (1).

(1) Il aurait eu lieu bien antérieurement si l'on s'en rapportait à un passage conjectural des Bollandistes, qui se trouve dans leur *Propylæum*, à l'article du pape saint Silvestre, élu le 31 janvier 314, et mort le 31 décembre 355. D'après un ancien portrait de ce pape, il est représenté avec la tiare en tête. L'auteur demande à ce sujet : *Cur primus cum tiarâ pingatur Silvester?* Puis il rapporte des vers latins tirés d'un poème sur le couronnement de Boniface VIII, où le poète, par une licence poétique, et en même temps historique, dit que Constantin posa lui-même sa couronne sur la tête de saint Silvestre :

..... Primus in orbe
 Fonte sacro purgatus herus, proprium sibi regnum (*coronam*),
 Seu phrygium, manibus Silvestri in vertice pressit,
 Officiuinque humilis gessit stratoris.....

L'auteur bollandiste ne croit point à cette supposition ridicule, ni à d'autres du même genre. Il les

En 1058 le pape Nicolas II, élu le 28 décembre, fut couronné le 18 janvier 1059. L'archidiacre Hildebrand fut celui qui fit la cérémonie : « Il mit, dit un auteur » contemporain, sur la tête de ce pape une couronne royale ayant deux cercles; sur » l'inférieur on lisait : CORONA DE MANU DEI; et sur l'autre : DIADEMA IMPERII DE MANU » PETRI. » (Voy. Benzo, *de Rebus Henr. III*, lib. VII, cap. 2. Il n'est encore ici question que d'une couronne, malgré les deux inscriptions.

En 1227 le pape Grégoire IX, élu le 19 mars, fut intronisé le même jour. La pompe et la magnificence de son couronnement surpassa tout ce qu'on avait vu jusqu'alors. La cérémonie dura plusieurs jours, dont le dernier fut le plus solennel : c'était le lundi de Pâques (12 avril). « Le pontife, après avoir dit la messe à Saint- » Pierre, revint à son palais, tout couvert de pierreries, et portant deux cou- » rones. . . » Mais il paraît que ce n'est qu'accidentellement que ces deux courones figurèrent dans cette solennité : car il n'en est plus question chez les treize à quatorze papes qui succédèrent immédiatement à Grégoire IX, comme on va le voir.

Ce n'est pas même Boniface VIII, pape de 1294 à 1303, qui le premier ajouta, comme on l'a prétendu (1), une seconde couronne à la tiare pontificale, puisque de six statues qu'on lui érigea de son vivant, il n'en est pas une seule qui ait deux courones à la tiare. Bien plus, son successeur Benoît XI, pape de 1303 à 1304,

réfute, puis ajoute : *Omissis fabulis, dici posse videtur quod, constitutū per CONSTANTINUM ecclesiasticā pace, SILVESTER, vel propriā electione, vel ipsius mandato, pileum sumpserit romano more, symbolum libertatis, cumque aureo phrygio seu diademate ornatum infernē, quā caput tangit; ad significandum regalesacerdotium, sacerdotum omnium principi collatum à Christo : cui predictus BONIFACIUS VIII alteram coronam imposuit, exprimi eo volens utriusque regni corporalis ac spiritualis praerogativam, pontifici competentem. Triplicis denique coronamenti tiaram, ante annos circiter trecentos, assumpsisse legitur URBANUS V, numeri mystici forsitan causā. (Vid. PROPYLÆUM ad acta sanctorum maii. — Dan. Papebrochii conatus chronico-historicus ad catalogum romanorum pontificum, pag. 47* — 48*).*

Il résulterait de ce passage que saint Silvestre pourrait avoir été le premier pape couronné, ce qui est invraisemblable, même de l'aveu du père Papebroch; et que Boniface VIII aurait le premier pris les deux courones, et Urbain V en aurait aussi le premier mis trois sur sa tiare. Malgré notre confiance respectueuse en l'érudition du P. Papebroch, nous nous permettons, d'après nos recherches, de n'être pas entièrement de son avis sur les trois dates et sur les trois pontifes dont nous venons de parler. (Voyez le texte de notre note.)

(1) Papebroch, entre autres, qui, dans le *Propyleum* cité dans la note précédente, parle ainsi de la gravure représentant ce pape : *Exprimitur ibi ille cum duplici tiaræ pontificiæ coronamento, quod primus adinvenit*; puis il ajoute : *quodque nunc triplex est, auctore, ut alibi insinuat, Urbano V, qui post annos LX Bonifacio successit.* (Vid. Conatus chronico-historici pars secunda, pag. 68*).

n'a également qu'une simple couronne dans tous les monumens qui restent de lui.

Selon Marengoni (*Chronologia pontific. roman.*), ce serait Clément V, pape de 1305 à 1314, qui ajouta une seconde couronne à la tiare, ou peut-être Jean XXII, successeur de Clément V : Jean a régné de 1316 à 1334.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on voit au Vatican une statue de Benoît XII, pape de 1334 à 1342, qui est coiffée d'une tiare ornée de deux couronnes.

Sponde a pensé qu'Urbain V, élu pape en 1362, et mort en 1370, était le premier pontife qui eût porté les trois couronnes ; et il se fonde sur ce que ce pape, ayant tiré, en 1368, de la chapelle de Latran nommée *Sancta sanctorum*, les chefs de saint Pierre et de saint Paul, enfermés sous l'autel, pour les mettre dans de nouveaux reliquaires, on a vu sur le buste de saint Pierre une tiare à trois couronnes (1). Et cependant Marengoni rapporte qu'il n'y a qu'une seule couronne à la tiare d'Urbain V dans les monumens qui restent de lui. Nous avouons que cela paraît d'autant plus singulier, que plusieurs papes qui ont précédé ce pontife, portaient déjà deux couronnes.

Enfin, l'*Art de vérifier les dates* (in-8.°, tom. III, pag. 396) annonce formellement, d'après Marengoni, que le pape Boniface IX, élu en 1389, et mort en 1404, est le premier dont la tiare ait été ornée d'une triple couronne : ce qui est prouvé par les divers monumens qui restent de ce pontife.

En résumé, nous pensons, 1.° que Nicolas I est le premier pontife qui, au ix.° siècle, a été couronné ; 2.° que dans les x.°, xi.° et xii.° siècles, la tiare a été ornée d'une seule couronne ; 3.° que dans le xiii.° on a essayé d'y en mettre deux, mais que cet usage n'a prévalu qu'au commencement du xiv.°, à dater du pontificat de Clément V (de 1305 à 1314), ou peut-être de Jean XXII (de 1316 à 1334) ; et

(1) On trouvera d'amples détails à ce sujet dans le *Propylæum* des bollandistes, déjà cité (voy. la seconde partie du *Conatus chronico-historicus* du P. Papebroch, pag. 91*—92*). On voit à cette dernière page une gravure représentant les bustes des deux apôtres, tels qu'Urbain V les a fait réparer. On remarque particulièrement sur leur poitrine une grande fleur de lis, sous laquelle est suspendu l'écusson de France, chargé de trois petites fleurs de lis seulement. Ces fleurs de lis sont un présent que notre roi Charles V a envoyé au pape en 1369, et cela vient à l'appui de ce que nous avons dit précédemment sur la réduction du nombre des fleurs de lis sous ce roi. (Voy. ci-devant, pag. 66.)

La tiare de saint Pierre, représentée dans cette gravure, est une espèce de bonnet pointu, orné de trois couronnes, dont celle du bas a un diamètre proportionné à celui de la tête, et celle du haut est d'une très-petite dimension. On lit sur une bande au bas de chaque buste le nom du saint père : *URBANUS V, 1369* ; et au bas des supports de ces bustes, *CAROLUS D. G. R. (Dei gratia rex)*.

enfin, 4.^e que les trois couronnes ont brillé sur la tiare pontificale depuis le pontificat de Boniface IX (de 1389 à 1404), et y brillent encore.

Cependant nous sommes bien éloigné, dans une matière aussi obscure, de donner comme décisif ce résultat de nos recherches. Nous aurions pu adopter l'opinion des bollandistes, qui est d'un poids très-grave en hiérogaphie; mais nous avons cru devoir consulter des auteurs postérieurs qui, existant à Rome, n'ont parlé que d'après les monumens qu'ils avaient sous les yeux.

Au reste, voici cette opinion des bollandistes sur les trois papes qui, à diverses époques, ont orné la tiare d'une, de deux, puis de trois couronnes. Nous l'avons donnée en latin dans une note précédente; nous allons la répéter ici en français. D'abord, remontant au iv.^e siècle, les auteurs des *Acta sanctorum* donnent et représentent le 34.^e pape, saint Silvestre (ann. 314 — 335), comme le premier portant un bonnet rond, élevé, c'est-à-dire une tiare, avec une couronne qui en borde la partie inférieure. Après plus de neuf siècles paraît le 195.^e pape, Boniface VIII (ann. 1294 — 1303), coiffé d'une tiare à deux couronnes. Enfin, soixante ans étaient à peine écoulés, que le 201.^e pape, Urbain V (ann. 1362 — 1370), orna sa tiare de trois couronnes.



NOTICES SOMMAIRES

SUR LES ACCROISSEMENTS

DES DEUX HOPITAUX DU SAINT-ESPRIT DE ROME ET DE DIJON

DEPUIS LEUR ORIGINE.

COMME les vingt-deux miniatures dont nous avons précédemment donné la description, n'ont eu pour objet que de faire connaître l'époque précise de la fondation de ces deux hôpitaux, il nous a semblé que cette description offrirait plus d'intérêt si elle était suivie de quelques détails sur le sort ultérieur de ces deux établissemens, et sur l'importance qu'ils ont acquise depuis plus de six siècles. Nous avons donc essayé d'indiquer, dans une courte notice sur chacun d'eux, les divers accroissemens qui les ont élevés au degré de splendeur où ils sont parvenus. Nous parlons plus brièvement de l'hôpital de Rome, parce qu'il nous intéresse moins que celui de Dijon, qui, étant une image vivante de la charité et de la libéralité de nos aïeux, exige de notre part un peu plus de développement. Commençons par l'établissement de Rome.

DE L'HOPITAL DU SAINT-ESPRIT A ROME.

Ce grand et riche monument, dont l'origine remonte au VIII.^e siècle (vers l'an 717), ayant été, comme nous l'avons dit ailleurs, deux fois détruit par des incendies (en 817 et 847), fut restauré pour la troisième fois par le pape Innocent III, en 1198; et c'est cette troisième restauration que l'auteur du texte qui est au bas des miniatures, regarde comme une fondation primitive. Quoi qu'il en soit de cette assertion erronée, Innocent III destina cet hospice aux pauvres malades, et aux enfans natu-

rels, que le débordement des mœurs à Rome rendait très-nombreux, et exposait à toutes sortes de dangers. Ce même pontife fit ériger près de ce bâtiment une église qu'il dédia au Saint-Esprit, d'où l'hôpital même a pris son nom. Dès-lors cet établissement s'est soutenu ; cependant, vers le xv.^e siècle, époque où l'Italie voyait déjà les beaux-arts briller d'un certain éclat, on s'aperçut que les vieux bâtimens du Saint-Esprit, commençant à menacer ruine, n'étaient d'ailleurs plus en harmonie avec les progrès de l'architecture. C'est alors que Sixte IV (qui a tenu le siège pontifical de 1471 à 1484), non-seulement les fit rétablir, mais les augmenta, et les disposa dans un ordre qui subsiste encore, et qui atteste autant de goût que de magnificence. Les successeurs de Sixte IV, prenant un égal intérêt à cette précieuse institution, s'empressèrent aussi de concourir à l'accroissement et à l'embellissement de ce beau monument. Grégoire XIII (pape de 1572 à 1585) y fit construire, sur les dessins d'Octave Mascherino, un palais pour loger le prélat chef de la maison : car l'importance de l'établissement en avait fait confier l'administration à un personnage qui, sous le titre de commandeur, était honoré de la dignité épiscopale. Dans le xvii.^e siècle, Alexandre VII (pontife de 1655 à 1670), fit faire de nouvelles réparations dans toute l'étendue de l'hôpital, sous la direction du cavalier Bernin. Le docteur Lancisi, médecin du pape Clément XI (qui régna de 1700 à 1721), enrichit le palais du prélat commandeur, d'une très-belle bibliothèque, d'une excellente pharmacie, et d'une précieuse collection d'instrumens de physique, de chirurgie et d'anatomie. Benoît XIV (qui gouverna l'église de 1740 à 1758) fit à l'établissement des augmentations considérables, et renouvela, sur le plan du cavalier Passalacqua, l'oratoire de la confrérie du Saint-Esprit, érigée pour le service des malades dès la fondation de l'hôpital. Le vénérable Pie VI (qui a régné de 1775 à 1799) accrut encore l'enceinte des bâtimens d'un grand édifice qu'il fit construire vis-à-vis la maison ; enfin, ses successeurs ont continuellement fait de cet établissement l'objet de leurs soins particuliers, et de leur munificence.

On voit dans cet hôpital une vaste salle qui, seule, contient plus de mille lits ; une autre est destinée aux contagieux ; une troisième, aux

blessés, etc., etc., etc. Les ecclésiastiques et les gens du monde que leur position réduit à cet asyle, y ont des appartemens distincts, et séparés des autres. Au milieu de la grand'salle s'élève un superbe autel, d'après les dessins d'André Palladio. Il est surmonté d'un riche baldaquin soutenu par quatre colonnes, et orné d'un beau tableau de Carle Maratte, représentant Job. Le soin des malades est confié à des chanoines réguliers de Saint-Augustin, nommés hospitaliers, et dont le chef, comme nous l'avons dit, est un prélat.

L'église de l'hospice, bâtie dès le principe par Innocent III, a été totalement renouvelée en 1538, sous le pontificat de Paul III, sur les dessins d'Antoine de Sangallo, excepté cependant la façade, qui est due à Octave Mascherino. Les chapelles, les autels, les tableaux, la tribune, tout y est d'une grande beauté. Enfin, on peut regarder cet hôpital comme l'un des monumens les plus importants, les plus curieux de Rome, et répondant parfaitement au but de son institution.

On trouve dans l'*Histoire* (manuscrite) de l'*Hôpital de Dijon*, par Fr. Calmelet (1), deux grands dessins ou plans au lavis représentant tous les bâtimens qui composent l'hôpital du Saint-Esprit à Rome. Ces deux dessins ont été puisés dans l'œuvre des Piranese (2): l'un offre la vue septentrionale et occidentale (la façade) de cet hôpital; et l'autre, la vue occidentale et méridionale du même établissement.

(1) Cette histoire, composée vers 1759 par frère Calmelet, dernier commandeur de l'hôpital de Dijon, n'a point été imprimée; mais il en existe plusieurs copies répandues tant à Dijon qu'ailleurs. L'auteur l'a ornée de 55 dessins au lavis, dont 10 doubles. Comme nous aurons occasion, dans le précis qui va suivre, de citer plusieurs fois cet ouvrage, soit pour le texte, soit pour les dessins, nous prévenons les personnes qui voudront vérifier nos citations, que nous nous sommes servi d'un manuscrit qui provient du monastère de Bèze. C'est un superbe volume in-4.º de 518 plus 119 pages, relié en maroquin rouge, dentelles, doré sur tranche. Il fait maintenant partie du riche cabinet de M. B. Joliet, ancien notaire à Dijon.

Les deux dessins de l'hôpital de Rome sont page 16 du volume.

(2) Cet œuvre des Piranese (J.-B., Franç., et Ch.-Franç.), célèbres dessinateurs et graveurs romains, a commencé à être publié en 1756. Il forme en totalité 50 vol. gr. in-fol., qui renferment 1505 gravures. Mais les différens sujets ont paru successivement en un ou plusieurs volumes, et se vendaient séparément. Les trente volumes, très-rare de premières épreuves et complets, ont été portés à la somme de 2,700 fr. dans une vente, à Paris, en juin 1819.

PRÉCIS CHRONOLOGIQUE

DE L'HISTOIRE DE L'HOPITAL GÉNÉRAL DE DIJON.

Pour rendre ce précis plus simple, plus clair, et plus rapide, nous avons pris pour base de notre travail la liste chronologique de tous les maîtres, recteurs et commandeurs de l'hôpital général de Dijon, dressée, avec la date de leur entrée en fonctions, par frère François Calmelet, dernier commandeur de cette maison (1); puis, sous le nom de chaque recteur, nous avons rangé, également par ordre de dates, les principaux événemens survenus pendant son administration. De sorte que, d'un coup d'œil jeté sur cette espèce d'éphémérides, on pourra saisir ce que l'histoire de l'hôpital, à partir de sa fondation, offre de plus essentiel dans ses premiers développemens; dans quelques-unes des modiques donations dont il a d'abord été l'objet; dans ses progrès successifs d'ordre, de piété, et d'administration; dans ses accroissemens matériels, et dans son affermissement, heureux résultat qui l'a placé et le place au premier rang parmi les établissemens les plus remarquables de ce genre en Bourgogne.

Remontons au premier maître-recteur, dont le nom est ignoré, mais dont des actes subsistent. Voyons sommairement ce qui est arrivé sous son rectorat; puis nous passerons à ses successeurs, en suivant le même ordre de détails pour chacun d'eux.

1204. Frère N., I.^{er} maître, institué par Eudes III, duc de Bourgogne.

Dans le principe, c'est-à-dire en 1204, l'hôpital du Saint-Esprit, fondé à Dijon par ce duc, ne consistait qu'en trois constructions ou bâtimens, savoir: l'hôpital proprement dit, la maison conventuelle, et l'église; de plus, il y avait un jardin. Tout cela était beaucoup pour le temps; mais dès-lors ces premières constructions, augmentées successivement de tant d'autres, ont fini par devenir un point presque imperceptible, qui enfin

(1) Nous avons déjà mentionné cette liste. Voyez ci-devant, pag. iij, Note 1.

a disparu au milieu des vastes bâtimens qui se sont élevés dans les siècles suivans, et qui forment maintenant l'ensemble de l'hôpital.

En 1215 le chevalier Gaspard, seigneur d'Achey, « donne et cède à Dieu » et à la maison et hôpital du Saint-Esprit de Dijon, tous ses droits et tout » ce qu'il possède sur le finage de Diélosse, mouvant de son fief de Fouvent. »

En 1223 le chevalier Jean de Montréal, par acte daté de novembre, fait don perpétuel d'une émine de blé au même hôpital.

En 1225, par acte du mois d'octobre, Philippe d'Artigny, et Isabeau, son épouse, font donation audit hôpital, d'un terrain sis au faubourg d'Ouche, devant la porte de Beaune. (C'est sur ce terrain qu'en 1504 on commença à bâtir la grande salle de cet hôpital, qui ne fut terminée qu'en 1595.)

1231. Frère JEAN, II.^e maître, suivant un titre portant la date de cette année.

En 1241 Guillaume de Fritte, chevalier, et dame Bure, sa femme, assignent à la maison du Saint-Esprit de Dijon cinq émines de grains, moitié froment, moitié avoine, sur une portion de dîme de la terre de Rouvres.

1271. Frère PIERRE, III.^e maître. Il est mort vers l'an 1299.

En 1286 Guillaume de Pontailler, dit le Damoiseau, et Aloyse, sa femme, donnent aux religieux hospitaliers de Dijon plusieurs pièces de pré situées sur le village de Magny-sur-Thil et lieux circonvoisins.

1297. Frère PIERRE d'Auxonne, IV.^e maître. Il est mort le 24 septembre 1535.

En 1304 on bâtit à l'hôpital de Dijon, près des premières constructions, une grange qui a subsisté jusqu'en 1720, époque où elle a disparu pour faire place à un autre bâtiment.

En 1323 Matthieu de Torcy, curé d'Iseure, par acte du mois de mars, passe au maître-recteur de l'hôpital, frère Pierre d'Auxonne, une reconnaissance de seize mesures de blé-froment et vingt d'avoine, affectés sur les dîmes de la cure d'Iseure.

En 1334 maître frère Pierre d'Auxonne fait placer sur le grand autel une image de Notre-Dame de pitié; elle fut transférée en 1459 dans une chapelle qu'on lui construisit au bas de l'église (1).

NOTA. Nous croyons devoir mentionner ici une notice additionnelle écrite de la main de François Calmelet, et que nous avons trouvée, page 46, sur un feuillet séparé dans le manuscrit de son *Histoire de l'hôpital de Dijon*, cité précédemment. Voici cette note :

« On a reconnu, depuis la composition de cette histoire, que le successeur de » Pierre, III.^e maître de l'hôpital du Saint-Esprit de Dijon, décédé vers l'an 1299, » fut le frère Girard, qui se trouve nommé dans un acte latin du 3 juin 1311, sous » le titre de précepteur des hôpitaux de Dijon, de Tonnerre, de Bar-sur-Aube, de » Fouvent, et sous celui de procureur de frère Symon, humble maître de l'hôpital » du Saint-Esprit en Saxe, à Rome (ce frère Symon était de l'illustre famille des » Ursins). Cet acte est une ratification faite par ce grand-maître, du traité conclu » entre ledit fr. Girard et le prieur et couvent de Grossesauve, au sujet d'un » cens sur un meix dépendant de la maison de Fouvent. Le sceau pendant à cette » ratification est en cire verte; il consiste en une croix de l'ordre surmontée » d'un Saint-Esprit sous la figure d'une colombe, et environnée de douze têtes » qui représentent probablement les apôtres, conformément au présent dessin. » (Ce dessin, à l'encre de la Chine, a environ trois pouces de haut sur deux de large, et représente le sceau détérioré dans les bords; le mot SAXIA seul y est conservé en entier.) Au bas de la page on lit encore : « L'acte cy dessus avec son » sceau a été communiqué le 14 juillet 1772 par M. l'abbé de Lanizeulle, chanoine- » archidiacre, vicaire général, et supérieur du séminaire de Langres, dans les ar-

(1) Frère Calmelet a donné le dessin de cette Notre-Dame dans son *Histoire* (manuscrite) de l'hôpital; il a également donné le dessin de la tombe de frère Pierre d'Auxonne, sur laquelle est représenté ce recteur, avec une inscription attestant le don qu'il a fait de l'image de Notre-Dame. Voir ces deux dessins, pag. 48 du manuscrit cité précédemment, note 1 de la pag. 73.

» chives duquel il est conservé à cause de la réunion du prieuré de Grossesauve
» à ce séminaire. »

Il résulterait de ce document, qu'un frère nommé Girard aurait été maître-recteur de l'hôpital de Dijon, et que sa place serait entre frère Pierre d'Auxonne, IV.^e maître, et frère Urbain, V.^e maître : ainsi l'ordre compterait trente-neuf maîtres au lieu de trente-huit. Cela peut être ; mais, comme nous avons trouvé des actes postérieurs à 1311, et qui appartiennent au rectorat de Pierre d'Auxonne, nous n'avons pas cru devoir comprendre frère Girard au nombre des recteurs ; et nous ne le mentionnons ici que pour mémoire, sauf rectification dans le cas où l'on découvrirait par la suite les moyens de concilier l'acte de frère Girard de 1311, avec ceux de frère Pierre d'Auxonne de 1323 et 1334. Ne dérangeons donc rien à l'ordre établi par frère Calmelet dans la série des recteurs.

1335. Frère URBAIN, V.^e maître. Il est mort en 1342.

En 1337 ce maître-recteur fait construire un petit bâtiment tenant à la maison conventuelle, pour se loger lui-même. Ce modeste manoir consistait en une antichambre, une chambre, et un cabinet.

1343. Frère HENRI de Fouvent, VI.^e maître. Il est mort en 1349.

1349. Frère GIRARD de Bourguemont, VII.^e maître. Il est mort en 1354.

1354. Frère GUILLAUME de Fouvent, VIII.^e maître. Décédé en 1388.

En 1356 on commence à donner le titre de commandeurs aux maîtres-recteurs de l'hôpital ; mais ce n'est qu'en 1407 qu'on voit pour la première fois, dans un acte, le supérieur de cette maison se qualifier *Recteur de la maîtrise et commandise de Dijon*. Cependant les bulles d'Urbain V et de Grégoire XI, des années 1368 et 1372, qualifient indifféremment les supérieurs des titres de recteurs, de précepteurs ; et de même ils appellent in-

distinctement les maisons *prieurés, commanderies, hôpitaux, préceptories, et rectories.*

En 1358, par acte du 1.^{er} février, le prieur de Bonvaux-sous-Talant, Jacques d'Aluis, passe, en faveur du recteur de l'hôpital, reconnaissance de la redevance en grain qui était due sur la dîme que les prieur et couvent perçoivent de Rouvres.

La tombe de Guillaume de Fouvent a été dessinée par frère Calmelet, et se voit pag. 66 de son *Histoire* (manuscrite) de l'*Hôpital*. Le défunt en costume est représenté sur la tombe.

1388. Frère JEAN de Saint-Oyant, IX.^e maître.

En 1398, lettres de Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, du 28 février, qui éteignent en faveur de l'hôpital une rente de 25 livres.

1411. Frère JEAN d'Agey, X.^e maître.

En 1411, par acte du 13 septembre, le recteur de l'hôpital reçoit en donation une maison sise hors des fermatures de Dijon, rue de la Corvée (1). Le nom du donateur n'est pas connu.

1424. Frère SIMON VERJUS, XI.^e maître. C'est le premier recteur que l'on trouve avec son nom de famille.

1424. Frère SIMON VERNITI, XII.^e maître. Il meurt en 1426.

En 1429 Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, épouse, le 10 janvier, Isa-

(1) On ignore où était située cette rue. Nous dirons en passant que rien n'est plus nuisible à l'histoire des villes que les changemens et bouleversemens des noms des anciennes rues. Un historien veut désigner le lieu précis où s'est passé jadis tel événement remarquable, où étaient placés tel hôtel, telle maison, tel monument: il trouve bien que c'était dans telle ou telle rue; mais les noms de ces rues, remplacés par d'autres, ont disparu, et même sont effacés de la mémoire des plus anciens vieillards. Notre historien est donc obligé de parler en l'air de cet événement, de cet hôtel, de ce monument, dont ses concitoyens auraient cependant été curieux de connaître et de visiter l'emplacement. Faisons donc des vœux pour que l'on ne change plus les noms des rues, et surtout pour que l'on conserve les numéros des maisons.

belle de Portugal; il vient, cette même année, visiter l'hôpital de Dijon avec la duchesse, et ils y font d'abondantes aumônes. Voyez ci-devant la description de la XXI.^e miniature, pag. 60.

1426. Frère JEAN de Choix ou Choie, XIII.^e maître. Il meurt en mars 1439.

En 1438 il y eut une telle mortalité à Dijon, que de 15,000 pauvres qui furent reçus à l'hôpital, il en mourut 10,000, dont les dépouilles mortelles furent entassées dans le cimetière de cet établissement.

1439. Frère PIERRE CRAPILLET, XIV.^e maître. Il est le premier qui a pris le titre de commandeur, d'après la bulle d'Alexandre IV de 1256. Il est mort le 12 novembre 1460.

En 1443 les chevaliers qui assistèrent au célèbre tournoi de Marsannay-la-Côte, revenant à Dijon, s'arrêtèrent, en entrant en ville, à l'église de l'hôpital, et firent à l'établissement de grandes libéralités. Le commandeur Crapillet fit peindre leurs armoiries sur la façade de la maison. Elles ne subsistent plus, cette façade ayant été démolie (1). Frère Calmelet a donné le dessin de ces armoiries dans son *Histoire de l'hôpital*; il a également donné le dessin de Notre-Dame de Bon-Espoir, qui se voit encore dans l'église de Notre-Dame, sur l'autel de la chapelle à droite du chœur. Voyez pag. 86 et 88 du manuscrit précité.

(1) Olivier de la Marche donne une ample description de ce tournoi dans ses *Mémoires*, édition de Gand, 1567, in-4.^o: voyez chap. xx, pag. 177-207; mais il ne parle point de cette pause que firent les treize chevaliers à l'hôpital en revenant du tournoi; il dit seulement, en terminant sa narration: «... Le terme de six semaines que devait durer le noble pas d'armes » étant passé et expiré, ce fut par un dimence un peu avant la grande messe, que se rendirent les chevaliers à Digeon, et qu'ils entrèrent en l'église Nostre-Dame, où tous, à genoux, offrirent et présentèrent à la glorieuse vierge Marie les deux escus qui avoyent esté six semaines penduz et attachez à l'arbre Charlemagne, lesquelz escus sont encores en la dicte église, en une chapelle, à la main dextre quand on vient au chœur. » Ils ont disparu.

En 1446 une bulle du pape Eugène IV, du 4 mars, ajoute aux constitutions de l'ordre hospitalier du Saint-Esprit la règle des chanoines réguliers de saint Augustin. Dès-lors les frères hospitaliers de Dijon ont honoré ce saint docteur comme leur père, et ont célébré ses fêtes avec la plus grande solennité.

En 1458 Philippe-le-Bon exempte le commandeur de l'hôpital de Dijon de l'impôt mis sur les habitants pour les fortifications de la ville.

En 1459, sous le rectorat de frère Crapillet, fut fondée et construite la chapelle dite Sainte-Croix-en-Jérusalem, dans l'ancien cimetière de l'hôpital, aux frais du frère religieux profès Simon Albosset, qui avait des biens patrimoniaux dont on lui permit de disposer en faveur de l'hôpital. Dans la même année cette chapelle fut consacrée par l'évêque de Langres, Gui Bernard. On en voit le dessin dans l'*Histoire de l'hôpital* par frère Calmelet, pag. 110. On y voit aussi, page 114, un second dessin représentant la consécration de la chapelle.

Le même religieux Simon Albosset fait plusieurs dons à l'église de l'hôpital, entre autres d'un aigle en airain de la hauteur de six pieds, pour servir de pupitre; d'une image en pierre de la Sainte-Trinité, qui fut placée sur le grand autel de l'église (1); d'un grand missel tout garni, à l'usage de Rome; « et de plusieurs autres choses qu'il a faites, dit une inscription, et » prétend faire plaisir à Dieu. »

1460. Frère JEAN RICHARD, XV.^e maître et commandeur. Il ne le fut qu'un instant.

1460. Frère SIMON ALBOSSET, XVI.^e maître et commandeur. Il est mort le 20 février 1479, deux ans après s'être démis de sa charge à cause de son grand âge.

(1) Cette statue subsiste encore: elle a souffert des injures du temps, mais elle va être restaurée par les soins de M. de Saint-Mémin. On en voit le dessin, ainsi que celui de l'aigle-pupitre, dans l'*Histoire de l'Hôpital*, pag. 109. et 105.

1477. Frère JEAN BONNOTTE, XVII.^e maître.

En 1478, le 20 juin, un seigneur espagnol nommé de Récille fut enterré dans l'église de l'hôpital, à laquelle il avait fait don de 800 livres. Il est représenté étendu sur sa tombe, dans l'un des dessins de frère Calmelet. Voyez son *Histoire de l'Hôpital*, pag. 101.

1480. Frère GUILLAUME SACQUENIER, XVIII.^e maître.

1481. Dans plusieurs actes passés depuis cette année jusqu'en 1485 au sujet de l'hôpital, les notaires donnent aux religieux de cet établissement le titre de messeigneurs.

En 1502 le sieur Benigne Bachelier, prêtre de Brouing, diocèse de Chalon-sur-Saône, fait don à l'hôpital d'une maison située audit Brouing.

En 1504, le 8 des calendes d'août (25 juillet), le frère recteur Sacquenier pose la première pierre de la grand'salle (celle qui subsiste encore, et qui est en face de la grille actuelle). Les malheurs des temps empêchèrent de travailler promptement à ce grand édifice : il ne fut terminé que vers 1595, et ce n'est qu'en 1697 que le portail actuel y fut ajouté.

En 1508 une grande croix en pierre à double croisillon, montée sur un piédestal à six faces enrichies de six figures en relief, fut placée dans l'ancien cimetière de l'hôpital; elle a été transférée en 1703 dans celui qui était situé sur le chemin qui conduit à Larrey; et on la voit encore au milieu du cimetière actuel. Frère Calmelet a placé dans son *Histoire de l'Hôpital*, page 128, un dessin représentant les bâtimens primitifs, avec la grand'salle, l'ancien cimetière, la chapelle de Sainte-Croix-en-Jérusalem au milieu, et la grande croix en pierre, dont il donne aussi le dessin en particulier, pag. 129.

En 1512 eut lieu un acte d'association, du 19 mai, entre l'abbé de Cîteaux et le recteur de l'hôpital, pour entrer en communauté de prières et de bonnes œuvres en faveur des pauvres.

En 1513 l'hôpital souffrit beaucoup du siège de Dijon par les Suisses.



Quoique ce siège n'ait pas été de longue durée (du 8 au 13 septembre), il n'en fut pas moins très-préjudiciable à l'hôpital. Le bâtiment fut respecté parce que l'ennemi en avait besoin pour ses malades; mais les maisons du faubourg appartenant à l'hôpital furent détruites de fond en comble; et après le siège, on ne put qu'en acenser l'emplacement. Puis la disette qui survint, et l'argent considérable qu'il fallut donner comptant aux Suisses pour être promptement débarrassé de leur présence, diminuèrent beaucoup les aumônes pendant plusieurs années. Aussi les travaux de la grand'salle furent suspendus, et tout fut long-temps en souffrance.

1515. Frère PHILIPPE MULARD, XIX.^e maître. Il mourut peu de temps après sa nomination.

1516. Frère JEAN MÉNIÈRE de Fouvent, XX.^e maître.

En 1516, année de sa nomination, il fit construire l'autel de la sacristie de l'église de l'hôpital.

1518. Frère CLAUDE LAURENT, XXI.^e maître et commandeur. Il est mort le 27 mars 1525.

En 1522 les vicomte-maieur et échevins de Dijon obtinrent du roi des lettres en forme d'édit, du 14 mai, qui leur permirent d'avoir par *intérim* la surintendance de l'hôpital. Ce premier pas fait, on en fit d'autres qui finirent par décharger les religieux hospitaliers de tout le temporel de la maison.

1525. Frère DOMINIQUE RICHARD, XXII.^e maître et commandeur.

En 1528 survint arrêt du parlement du 8 mars, qui, faisant une distinction entre les quêtes journalières et les biens-fonds de l'hôpital, mit sous la main du roi le produit des quêtes, et chargea provisoirement deux ou trois échevins ou habitants notables de la ville de régir cette partie, tandis que l'administration des biens-fonds resta au frère recteur de la maison.

1543. Frère JEAN REGNAUDOT, XXIII.^e maître et commandeur.

Il est mort le 4 des calendes de juillet (28 juin) 1552.

En 1547 des lettres patentes du roi Henri II, du 20 août, confirment tous les privilèges des frères et commandeurs de l'hôpital de Dijon, et leur enjoignent de recueillir les offrandes, aumônes et oblations qui seront faites dans diverses provinces.

En 1549 un arrêt du parlement de Dijon du 14 août prescrit à tous maîtres-recteurs et administrateurs des hôpitaux, tant de la ville que du faubourg, d'avoir à mettre et exhiber ès mains de MM. Tisserand et Malcroix, conseillers en ladite cour, les titres de leur fondation, la déclaration de leurs revenus, et les charges qu'ils ont à supporter, etc. Cet arrêt fut rendu dans le projet de réunir tous les hôpitaux de la ville en un seul.

Voici quels étaient ces hôpitaux, outre celui du Saint-Esprit, établi hors des murs : 1.^o celui de Saint-Fiacre, qui était sous la direction du chapitre de la Sainte-Chapelle; 2.^o celui de Notre-Dame, dont la chapelle, sous le vocable de saint Martin, était située rue et place Charbonnerie; 3.^o celui de Saint-Jacques, rue du Petit-Potet; 4.^o celui dit la Chapelle-aux-Riches, rue de la Chapelotte; 5.^o celui de la Madeleine, près la porte Saint-Pierre, hors de la ville; et 6.^o celui de la Maladière, faubourg Saint-Nicolas. Mais ce n'est que dans le XVII.^e siècle que ces petits hôpitaux ont été successivement réunis à celui du Saint-Esprit.

1552. Frère BENIGNE FRELON, XXIV.^e maître et commandeur.

Il n'occupa qu'un instant le rectorat, et fut obligé de quitter.

1552. Frère JEAN LALLEMENT, XXV.^e maître et commandeur.

Il est mort le 6 des calendes de juin (27 mai) 1569.

Le 7 septembre 1552 frère Jean Lallement fut installé dans ses fonctions par le clerc Claude Stock, notaire du diocèse de Langres, « assisté de frère

» Simon Huron, profès de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, et d'honnête
» homme Pierre Joly, Claude de Laverne, échevins, et cinq autres témoins. »
Voici quelques détails sur le cérémonial de cette installation, sans doute
semblable aux autres, mais dont le procès-verbal est le seul qu'on ait re-
trouvé dans les archives. Ces détails sont bons à conserver comme monu-
ment de formalités anciennes. Le texte latin est rendu en français :

« Le clerc Claude Stock, l'un des notaires du nombre réduit du diocèse
» de Langres, s'étant transporté en personne, avec ses témoins à ce ap-
» pelés, devant le portail de la maison hospitalière du Saint-Esprit, près
» et hors les murs de Dijon, et religieuse personne frère Jean Lallement,
» profès de la même maison, ledit Stock a lu les bulles d'institution ac-
» cordées par notre S. P. le pape Jules III, en faveur dudit frère Jean Lalle-
» ment. Lecture faite, ledit notaire apostolique a pris la main gauche dudit
» frère, et l'a introduit dans l'église de ladite maison; ensuite ledit frère a asper-
» gé d'eau bénite les assistants. Prières faites à genoux à l'entrée du chœur,
» ledit notaire a conduit et fait siéger audit chœur ledit frère Jean Lalle-
» ment, dans la stalle où les maîtres de ladite maison ont coutume de s'as-
» seoir. De là ils sont allés au maître autel, où ledit frère a touché et baisé
» les vaisseaux sacrés, le missel, et le livre des coutumes et statuts de la-
» dite maison, ensemble celui où sont déclarés les immeubles et meubles,
» dont il a promis prendre soin, etc. Puis il a sonné la cloche, visité et
» touché les fonts baptismaux, et ensemble les châsses que les hospitaliers
» quêteurs ont coutume de porter aux endroits où ils vont faire leurs
» quêtes (1). Cela fait, ledit notaire a mené sur-le-champ ledit frère à l'hô-
» pital, dont il a visité les malades, et touché la majeure partie de leurs lits,
» visité, touché et baisé l'autel érigé dans l'oratoire de l'ancien hôpital.
» Montant de là aux appartemens où s'élèvent les enfans exposés, il a aussi

(1) Ces châsses étaient de grandes boîtes de sapin dont la partie supérieure s'élevait en forme de toit: elles s'ouvraient à deux battans; une image de la sainte Trinité occupait le fond de la boîte, et une croix de l'ordre hospitalier était peinte sur l'intérieur des deux volets. Frère Calmelet en a donné le dessin dans son *Histoire* (manuscrite) de la maison du Saint-Esprit de Dijon, pag. 164.

» touché leurs berceaux, et recommandé tant ces enfans que les autres aux
 » nourrices et à ceux chargés de leur éducation. Etant passé dans la salle
 » capitulaire de ladite maison hospitalière, ledit frère a sonné la cloche du
 » chapitre, et pris la place affectée au maître lors des assemblées. Ledit
 » acte de prise de possession signé par les personnes mentionnées ci-dessus. »

1569. Frère PHILIBERT BILLOT, XXVI.^e maître et commandeur.

Il est mort le 15 des calendes de juin (17 mai) 1585.

1569. C'est de cette année que l'on peut dater l'origine de la formation de la CHAMBRE DES PAUVRES à l'hôpital de Dijon. M. Delaguesle, premier président du parlement, s'associa au bureau de l'administration séculière de l'hôpital. Son successeur, M. Denis Brûlard, en fit de même en 1572, et ceux qui vinrent ensuite imitèrent cet exemple : de sorte que ces messieurs, réunis aux vicomte-maire et échevins, à quelques membres de la chambre des comptes et du bureau des finances, composèrent cette *Chambre des Pauvres*.

En 1573 le célèbre Gaspard de Saulx-Tavanne étant décédé en son château de Sully, à trois lieues d'Autun, son corps fut transporté à Dijon, et déposé d'abord à l'hôpital de cette ville, où, le 6 septembre, tout le parlement en corps alla lui jeter de l'eau bénite. De là il fut transporté à la Sainte-Chapelle, où il fut inhumé.

1585. Frère CLAUDE BAZAN, XXVII.^e maître et commandeur.

Il est mort dans les commencemens de l'année 1590.

1590. Frère CLAUDE BOULACHIN, XXVIII.^e maître et commandeur.

1595. Frère PIERRE TARLOT, XXIX.^e maître et commandeur.

Il meurt le 21 juin 1629. Son portrait se voit dessiné par Fr. Calmelet dans l'*Histoire* (manuscrite) de l'*Hôpital*, pag. 206.

En 1595 est enfin terminée la grand'salle, dont la première pierre avait

été posée par le frère Sacquenier le 25 juillet 1504. Cette salle a 274 pieds de longueur, sur 34 de largeur et 32 d'élévation. Mais ce n'est qu'en 1697 qu'on éleva le beau portail décoré de l'emblème de la Charité, qu'on aperçoit depuis le pont de l'Ouche.

En 1604 saint François de Sales, évêque de Genève, est appelé à Dijon par le parlement pour y prêcher. C'est sur ses avis que madame de Chantal, résidant en cette ville, renonce au monde, et jette les bases de l'ordre de la Visitation, pour le soulagement des malheureux. Ce fut d'abord une confrérie formée dans l'église de l'hôpital de Dijon. Une bulle du pape Paul V du 10 décembre 1611 approuva cette confrérie, et prescrivit les œuvres de piété que l'on devait y pratiquer: c'était d'accompagner le viatique quand on le portait aux malades, d'ensevelir les morts, de visiter les veuves, les prisonniers, et les malades.

En 1628 l'évêque de Langres, Sébastien Zamet, approuve une communauté que deux dames de Dijon (Louise Morel et Marguerite Esmonin) fondent dans cette ville sous le nom de sœurs de Sainte-Marthe.

1629. Frère FRANÇOIS CORNU, XXX.^e maître et commandeur.

En 1631 l'administration séculière de l'hôpital fait construire un nouveau bâtiment pour les pauvres citoyens.

Dans la même année 1631 le parlement de Dijon, décidé à quitter la ville à cause d'une contagion qui survint, rendit, le 24 mai, un arrêt qui « conféra à la Chambre des Pauvres tout pouvoir de résoudre, décider et » juger souverainement tout ce qui, pendant sa translation, concernera le » fait de ladite contagion et nourriture des pauvres à l'hôpital; de faire » exécuter les ordres et délibérations que la chambre fera à ce sujet, et » tous jugemens de *mort civile ou naturelle* contre ceux qui contreviendront » à icelles délibérations et aux réglemens. »

1631. Frère DIDIER de Chalmaison, XXXI.^e maître et commandeur. Il est mort le 18 juillet 1640.

En 1633, le 2 janvier, M. Pierre Odebert, conseiller au parlement de

Dijon, et président aux requêtes du palais, déclare à l'intendance des pauvres de la ville, que son intention et celle de dame Odette Maillard, sa femme, sont de consacrer une somme de 24,000 liv. à une fondation sous le nom de *SAINTE-ANNE*, pour le soulagement des pauvres, et spécialement des orphelins; et il prie MM. les intendants de lui désigner une place vide, près le grand hôpital, pour y construire de nouveaux bâtimens destinés à cette fondation. Ces constructions commencèrent en 1634, et continuèrent les années suivantes. M. Odebert s'occupa de régler tout ce qui était relatif au nouvel établissement: capitaux, revenus, logemens, statuts et réglemens, patrons désignés pour l'avenir (MM. Benigne Legoux et Jean Maillard), tout fut l'objet des soins du fondateur. Ces préliminaires durèrent plusieurs années: enfin, le 25 avril 1645, par un dernier acte notarié, M. Odebert arrêta définitivement l'emploi du revenu d'un capital de 80,000 fr. pour l'entretien de sa fondation. Cet acte fut homologué au parlement le 11 mars 1647, à la chambre de charité le 17 mars suivant, et consigné sur les registres de la chambre du conseil de la ville le 29 du même mois de mars (1).

En 1636, nouvelle contagion à Dijon; et le parlement, se décidant encore à quitter la ville, rend un nouvel arrêt, le 19 décembre, par lequel il confère à la Chambre des Pauvres les mêmes droits que ceux mentionnés dans l'arrêt du 24 mai 1631, et y ajoute le droit d'appliquer la peine du fouet.

En 1640 on construit un nouveau corps de logis pour les sœurs hospitalières qui furent appelées au service des enfans et des malades. Un grand dessin dont Fr. Calmelet a enrichi son *Histoire de l'Hôpital*, pag. 226, représente tous les bâtimens qui ont été construits successivement jusqu'à l'année 1640.

(1) L'hospice Sainte-Anne a été par la suite transféré dans la rue Saint-Philibert, sur l'emplacement qu'occupait l'hôtel de Venarey, où l'on construisit de nouveaux bâtimens parfaitement adaptés à ce genre d'établissement. Enfin le même hospice fut de nouveau transféré en 1804 dans l'ancien couvent des Bernardines, où il est maintenant, et le Collège royal l'a remplacé dans la rue Saint-Philibert.

On voit encore le mot *SAINTE-ANNE* gravé sur pierre, au-dessus d'une petite porte, dans le mur de l'hôpital général qui s'étend le long du faubourg d'Ouche.

1641. Frère FRANÇOIS BOULANGIER, XXXII.^e maître et commandeur.

En 1642 toutes les constructions faites successivement autour de l'établissement primitif de l'hôpital du Saint-Esprit prennent le nom de NOTRE-DAME-DE-LA-CHARITÉ, quoique les hospitaliers du Saint-Esprit y fussent toujours employés pour les secours spirituels, et les religieuses de l'ordre pour le service des malades.

Puisqu'il est ici question des religieuses hospitalières du Saint-Esprit de Dijon, nous dirons un mot de la formalité observée lorsqu'après leur année de noviciat, et après avoir été reconnues capables de servir les pauvres tant par leur charité que par leurs forces corporelles, elles étaient reçues à profession. D'abord elles se présentaient devant MM. les intendants des pauvres assistés du recteur ; puis elles prononçaient entre les mains de celui-ci, et dans la forme suivante, sur l'évangile, les quatre vœux de pauvreté, chasteté, obéissance, et service des pauvres :

« Je (*nom et prénoms*), me donne et présente à Dieu, à la bienheureuse »
» vierge Marie, au Saint-Esprit, et à messeigneurs les pauvres malades, »
» pour être tous les jours de ma vie leur servante. Je promets de garder »
» chasteté, moyennant la grace de Dieu, et vivre sans rien posséder qui »
» me soit propre ; et à vous, M. le recteur, et à tous vos successeurs, de »
» vous rendre obéissance, et d'avoir fidèle soin du bien des pauvres. Ainsi »
» Dieu me soit en aide et ces saints Evangiles. »

Le recteur répondait :

« Pour la promesse que vous avez faite à Dieu, à la bienheureuse vierge »
» Marie, au Saint-Esprit, et à nos seigneurs les pauvres malades, nous vous »
» recevons, et les âmes de vos père et mère, pour participer aux messes, »
» matines, jeûnes, oraisons, aumônes, et toutes autres bonnes œuvres qui »
» se font et feront en la maison du Saint-Esprit, afin que Dieu vous »
» en fasse telle part comme chacun de vous attend de l'avoir. Au demeu- »
» rant, la maison du Saint-Esprit vous promet pain et eau, et de vous »
» donner un vêtement humble. »

Ensuite on poursuit la cérémonie, qui consiste dans la prise d'habit, des prières, etc.

En 1648 survient un arrêt du parlement de Dijon du 4 avril qui ordonne que tous les biens et revenus de l'hôpital de cette ville, desquels ont joui et jouissent les recteurs et religieux d'icelui, seront désormais régis par les intendants des pauvres de la ville, auxquels ladite cour permet d'en disposer comme des autres biens des pauvres, vendre, acquérir, changer, et faire ce qu'ils jugeront à propos pour l'utilité dudit hôpital, etc. Mais un arrêt du grand conseil du 30 mai 1656 sembla réintégrer le recteur et ses religieux dans les droits, jouissance et administration temporelle des biens, revenus et fonds de l'hôpital du Saint-Esprit.

En 1649 un marchand de Dijon nommé Benigne Canabelin propose, pour les deuils en ville, enterremens, etc., de faire fournir par MM. les intendants des pauvres les tentures et autres objets de deuil aux maisons des décédés et dans les églises; il offre en conséquence de donner charitablement 400 aunes de bayette, 12 tapis de drap, et 4 robes de drap avec leurs chaperons; lesquelles étoffes seront déposées au grand hôpital, et livrées momentanément aux héritiers et veuves qui en auront besoin, moyennant une rétribution, au profit des pauvres, de 1 sou par aune de bayette, de 2 sous par aune de ratine si on la préfère, de 5 sous par tapis de drap, et de 10 sous par robe avec le chaperon. Cette offre généreuse est acceptée par le parlement, ainsi que le constate son arrêt du 14 août 1649.

La paix et l'union ne régnaient pas toujours entre le recteur de l'hôpital et les frères religieux: on en a plusieurs exemples, nous n'en citerons qu'un. On a retrouvé dans les archives de la maison un libelle dirigé contre le recteur Boulangier par un frère qui se plaint que « son supérieur ne lui » donne que des cailloux pour du pain, et pour toute boisson un verre » d'eau. »

En 1655, délibération, du 29 décembre, de l'administration de l'hôpital, portant suppression des religieuses du Saint-Esprit dans cet hôpital.

1656. Frère JEAN MANDROT, XXXIII.^e maître et commandeur.

Il n'a régi que jusqu'en 1658, époque où le rectorat est resté vacant jusqu'à 1661.

Il paraît que le frère Mandrot a rempli les fonctions de commandeur avec autant d'adresse que d'habileté : car MM. les administrateurs l'appelaient en plaisantant le frère Madré. Il ne manquait pas de fermeté dans l'occasion.

En 1657 trois sœurs hospitalières refusèrent de se soumettre à l'obédience du commandeur : celui-ci les avertit d'abord charitablement, et les invita à rentrer dans le devoir sous peine de se voir interdire les sacrements. Elles persistèrent : interdiction fut prononcée pour trois mois. Elles continuèrent : alors une sentence capitulaire du 4 avril les dépouilla de la croix et de l'habit de l'ordre ; cette sentence fut confirmée par le parlement, et exécutée en présence de M. le conseiller Millier, nommé commissaire à cet effet.

1661. Frère CLAUDE ROBERT, XXXIV.^e maître et commandeur. Il est mort le 29 avril 1681.

En 1675 un arrêt du conseil d'état du 19 juillet maintient les intendans et administrateurs de l'hôpital dans le droit d'en régir tous les biens acquis depuis l'arrêt du parlement de Dijon de 1528.... ordonne que les recteurs et religieux du Saint-Esprit percevront pour leur nourriture et entretien les anciens revenus.... arrête que les intendans pourront faire administrer les sacrements par tels prêtres que bon leur semblera... enfin, qu'ils pourront appeler des hospitalières de l'institut du père Vincent (saint Vincent de Paul), ou de celui des hôpitaux de Beaune.... etc.

1681. Frère FRANÇOIS DE LA GRANGE, XXXV.^e maître et commandeur.

En 1684 les religieuses hospitalières font place à une communauté de filles instituée par M. Benigne Joly, chanoine de Saint-Etienne.

En 1695 on construit un nouveau bâtiment destiné à loger les vieilles femmes. (Le rectorat a été vacant depuis cette année 1695 jusqu'en 1703.)

En 1697 on élève le beau portail de la grand'salle de l'hôpital, sur lequel se voit en relief la Charité environnée de petits enfans qu'elle presse contre son sein. Ce beau travail est dû au ciseau de Dubois. Le portail a été construit sur les dessins de l'architecte Noinville. Il a coûté 7,000 livres : les états de Bourgogne y ont contribué pour 3,000 livres, le président de Berbisey a complété la somme.

En 1700 on bâtit l'infirmerie des sœurs hospitalières sur l'emplacement de l'ancien cimetière.

1703. Frère JOSEPH DUPONT, XXXVI.^e maître et commandeur.

En 1707 on construit des greniers pour l'usage de l'hôpital.

En 1711 M. le président Bouhier institue un établissement sous le nom d'AUMONE GÉNÉRALE, destiné à pourvoir à la nourriture des pauvres invalides, à procurer du travail aux valides, à renvoyer dans leurs communes les pauvres étrangers, à empêcher la fainéantise, et à éteindre la mendicité. Des lettres patentes du 17 juin 1713 ont autorisé cette institution.

En 1713 on établit des pressoirs sur le passage qui était entre l'ancien cimetière et la maison primitive du Saint-Esprit.

En 1720 une nouvelle salle est bâtie sur l'emplacement de l'ancienne grange, pour y placer les enfans exposés ; ils y sont transférés en 1722.

1726. Frère ADRIEN DE BIVILLE, XXXVII.^e maître et commandeur.

En 1730 le premier président du parlement, Jean Berbisey, fait élever à ses frais la superbe terrasse de l'hôpital. On lui doit encore d'autres améliorations qui contribuent autant à la commodité des malades qu'à l'embellissement de la maison.

En 1731, la foudre tombe sur le clocher de l'hôpital, l'endommage, pénètre dans l'église, brise sur le retable du maître-autel une belle statue représentant la Charité, qui en faisait le couronnement, et cause d'autres dégâts.

Le zèle du commandeur Biville, secondé par MM. les administrateurs, et surtout par M. Bouhier, vicaire-général du diocèse de Langres, désigné évêque de Dijon (1), ne tarde pas à réparer tous ces désastres. L'image de la Charité, entièrement brisée, est remplacée par celle de la Trinité, dont nous avons déjà parlé. Voir ci-devant, pag. 80.

En 1735 le commandeur Biville fait acquisition, pour son église, des stalles qui étaient dans l'avant-chœur de l'église Saint-Etienne, devenue cathédrale depuis l'érection de l'évêché de Dijon, en 1731. Ces stalles, exécutées en 1668 sur les dessins du célèbre Dubois, disparurent de la nouvelle cathédrale pour faire place à des sièges d'une forme différente destinés aux membres des cours souveraines et aux magistrats de la ville lorsqu'ils seraient invités à se rendre en corps à l'église. Depuis 1793, l'église Saint-Etienne ayant été supprimée, la cathédrale a été transférée à Saint-Benigne, mais toujours sous le vocable de saint Etienne; et c'est là que se rendent maintenant les autorités civiles et militaires, les jours de solennités religieuses extraordinaires.

1759. Frère FRANÇOIS CALMELET, XXXVIII.^e et dernier maître et commandeur.

C'est le 13 février de cette année 1739, qu'eut lieu la prise de possession de frère Calmelet. Cette cérémonie, à laquelle assistèrent tous les ordres, fut une des plus solennelles que l'on ait vues jusqu'alors.

En 1740 on rebâtit la maison conventuelle de l'hôpital, c'est-à-dire le corps de bâtiment mal distribué et ruineux qui s'étendait depuis l'appar-

(1) Frère Calmelet, dans son *Histoire* (manuscrite) de l'Hôpital de Dijon, pag. 360, dit: « M. Bouhier se trouva tout à la fois désigné pour fonder deux évêchés, ou à Dijon, ou à » Saint-Claude, avec liberté d'être, à son choix, le premier évêque de l'un de ces deux diocèses; et il se détermina pour celui de sa ville natale (Dijon). » Nous ignorons cette particularité de l'offre faite à M. Bouhier de choisir entre deux sièges épiscopaux à créer; mais ce qu'il y a de certain, c'est que ces deux sièges n'ont pas été fondés en même temps. M. Jean Bouhier a été sacré premier évêque de Dijon le 16 septembre 1731; et M. Joseph de Méalet de Fargues a été sacré premier évêque de Saint-Claude le 5 août 1742. Est-il présumable qu'on aura offert à M. Bouhier en 1731 un évêché qui n'a été établi qu'en 1742?

tement du commandeur jusqu'à l'église, sur la longue cour qui menait à la porte intérieure de la maison. Ces nouveaux travaux se font par les soins de frère Calmelet, avec les ressources et les épargnes que s'était ménagées dans cette vue le frère Biville son prédécesseur.

En 1742 une défense générale datée du 1.^{er} mars interdit à l'ordre hospitalier du Saint-Esprit la faculté de recevoir désormais des novices. Cette nouvelle affecte vivement frère Calmelet. Peu après il apprend qu'on forme le projet de réunir l'ordre hospitalier du Saint-Esprit à l'ordre séculier et militaire de Saint-Lazare. Il prévoit que cette réunion portera le coup mortel à son ordre, et il lutte de toutes ses forces contre ce projet. C'est à ce sujet qu'il composa son *Histoire de la maison magistrale, conventuelle et hospitalière du Saint-Esprit de Dijon* (jusqu'en 1771); manuscrit orné de 35 dessins au lavis, et dont il existe beaucoup de copies soit *in-folio*, soit *in-4.*^o (1).

En 1765 le vieux clocher de l'hôpital du Saint-Esprit, qui était à l'orient de l'église, est démoli, ainsi que la sacristie et son portail avancé, pour démasquer, du côté de la ville, l'entrée du nouvel hôpital, qui est en évidence à travers la grande grille construite alors pour en former la clôture. Frère

(1) Cet ouvrage, quoique renfermant plus de détails qu'aucun autre sur l'hôpital de Dijon, n'a jamais été imprimé, soit à cause de la faiblesse du style, soit parce que sa publication, avec les gravures des 35 dessins, eût peut-être été trop dispendieuse. Nous avons déjà parlé de cette *Histoire* dans une courte *Notice* lue à l'Académie de Dijon, et publiée en 1832, sur les miniatures qui nous occupent encore aujourd'hui. Voyez pag. 45-54. Nous y donnons la description de cinq différents manuscrits de l'ouvrage de frère Calmelet, que nous avons eus sous les yeux. Ces cinq manuscrits sont :

- 1.^o Celui de la bibliothèque de la ville, *gr. in-folio*, de 266 pag.;
- 2.^o Celui qui appartient à M. Toussaint, bibliothécaire de la ville, *in-folio* de 255 plus 37 pag.;
- 3.^o Celui que possède M. de Saint-Mémin, conservateur du Musée de Dijon, *in-folio* de 180 pag., plus 25 pour la table;
- 4.^o Celui de M. de Bretenière, premier président à la Cour royale, *in-4.*^o de 288 pag. plus 29;
- 5.^o Celui de M. Bernard Jolyet, *in-4.*^o de 518 pag., plus 119 pour quatre tables: c'est celui que nous citons plusieurs fois dans le cours du présent ouvrage.

L'ouvrage de l'hôpital de Dijon, ainsi qu'il a été copié
de la fin du XVIII^e siècle, est en fait de 35 pages
à l'origine, mais il a été augmenté de 119 pages au cours du temps.

Calmelet a donné dans son *Histoire*, pag. 348, cinq grands dessins représentant l'hôpital vu sous toutes ses faces, avec ses agrandissemens et embellissemens tels qu'ils étaient en 1765; et, pag. 464, il a encore donné deux vues, l'une de l'ancien hôpital avant la démolition du vieux clocher, et l'autre avec son nouveau clocher au moment où l'on détruisit l'ancien.

En 1769 une bulle du pape et des lettres patentes du roi suppriment dans tout le royaume l'ordre hospitalier du Saint-Esprit, ou, pour mieux dire, le réunissent à l'ordre séculier et militaire de Saint-Lazare. Cependant ces actes des autorités suprêmes n'ont reçu leur exécution que quatre ans après. C'est alors que frère Calmelet, dernier commandeur de l'hôpital de Dijon, a cessé ses fonctions. Mais l'estime générale qu'il s'était acquise, engagea l'administration à le laisser jouir, sa vie durant, de son titre, ainsi que des privilèges et revenus attachés à ce titre. Il a terminé sa longue et honorable carrière en 1777.

En 1769 M. Antoine-Bernard Joly, ancien doyen de la cathédrale de Langres, président à la chambre des comptes de Dijon, lègue à l'hôpital de cette dernière ville, sur le prix de sa charge, la somme de 60,000 liv. pour la dotation de neuf pauvres incurables, dont sept devront être choisis sur les sept paroisses de la ville par les curés et les fabriciens, et les deux autres dans les trois paroisses de Langres (1).

(1) Les sept paroisses de Dijon, avant la révolution de 1789, étaient: 1.^o celle de NOTRE-DAME, qui a été conservée; 2.^o celle de SAINT-JEAN, supprimée, mais dont le bâtiment subsiste, et sert de magasin à fourrage; 3.^o celle de SAINT-MICHEL, conservée; 4.^o celle de SAINT-MÉDARD, supprimée, et dont le bâtiment est détruit; 5.^o celle de SAINT-NICOLAS, supprimée, et dont il n'existe plus que le clocher, où est la grosse horloge servant aux habitans de ce quartier populeux; 6.^o celle de SAINT-PIERRE, supprimée, et dont le bâtiment est détruit; enfin 7.^o celle de SAINT-PHILIBERT, supprimée, mais dont le bâtiment subsiste, et ne sert plus au culte. L'église SAINT-ETIENNE, ancienne cathédrale, a été supprimée; le bâtiment subsiste, et sert maintenant de halle au blé. Les trois paroisses actuelles de Dijon sont NOTRE-DAME, SAINT-MICHEL, et SAINT-BENIGNE, nouvelle cathédrale.

Langres avait trois paroisses avant la révolution: SAINT-PIERRE, SAINT-AMATRE, et SAINT-MARTIN; toutes trois ont été supprimées, et la belle église SAINT-MAMÈS, cathédrale, est maintenant la paroisse.

En février 1771 on commence à mettre à exécution la fondation de M. Joly.

Vers 1784 on construit, sur l'emplacement qu'occupait jadis une partie des bâtimens primitifs de l'hôpital du Saint-Esprit, les grands magasins qui s'étendent le long de la rivière d'Ouche, et que l'on voit à droite lorsque, sortant de la ville, on est parvenu à l'extrémité du pont, en face de l'hôpital.

Comme ces dernières constructions ont complété l'ensemble de toutes les parties de ce vaste établissement, nous terminerons ici la série analytique des évènements et des accroissemens qui, successivement, l'ont amené à ce degré de splendeur et d'utilité. D'ailleurs nous savons que l'un des dignes administrateurs actuels, M. Poupier, notre collègue à la Commission des Antiquités, s'est occupé d'un travail très-intéressant sur ce qui concerne l'histoire et le régime de cet hospice, surtout dans les temps modernes, et qu'il se propose de le publier incessamment : la continuation de notre précis chronologique serait donc superflue.

Il nous reste à indiquer aux personnes qui désireraient de plus amples détails que ceux que nous avons donnés, les principaux ouvrages anciens publiés sur l'hôpital de Dijon. Elles y trouveront une infinité de renseignemens qui ne pouvaient entrer dans le cadre étroit que nous nous sommes tracé. Ces ouvrages, la plupart devenus assez rares, sont :

1.^o FONDATION, construction, économie et réglemens des hospitaux du Saint-Esprit et de Notre-Dame-de-la-Charité, en la ville de Dijon (par Philibert Boulier, chanoine de la Sainte-Chapelle). *A Dijon, chez Pierre Palliot, imprimeur, libraire, et graveur, 1649, in-4.^o de 112 pages, avec une gravure présentant le plan de l'hôpital à cette époque.*

2.^o FONDATION et règles de l'hostel Sainte-Anne de la ville de Dijon, scis au faux-bourg d'Ousche, proche le grand hospital Nostre-Dame, fondé par M. Pierre Odebert, et dame Maillard sa femme. *A Dijon, chez P. Palliot, imprimeur, etc., 1647, in-4.^o de 50 pag.*

3.^o PLAN de l'établissement de l'Aumône générale à Dijon, dressé par le R. P.

Raussin, recteur des jésuites de cette ville, la présente année 1736, sur les mémoires de R. P. Jehannin, qui dit la messe aux pauvres de l'Aumône générale, et leur fait l'instruction ordonnée. *Sans nom de ville ni d'imprimeur, in-4.º de 9 pages.*

4.º ABRÉGÉ HISTORIQUE de la fondation et administration de l'hôpital de Notre-Dame-de-la-Charité, établi en la ville de Dijon, au fauxbourg d'Ouche; ensemble les réglemens qui doivent y être observés pour le bon ordre, rédigé par ordre et délibération de MM. les intendans du bien des pauvres, du 11 avril 1734 (par Anselme Le Belin l'aîné, maître des comptes). *Dijon, 1734, in-12.*

5.º HISTOIRE de la maison magistrale, conventuelle et hospitalière du Saint-Esprit de Dijon, par le frère François Calmelet (dernier commandeur de l'établissement), vers 1759. *Manuscrit dont il existe plusieurs copies, toutes ornées de 35 dessins au lavis, dont 10 doubles, tous exécutés par l'auteur.* Cet ouvrage est plusieurs fois mentionné dans le présent travail; mais nous en avons parlé d'une manière plus détaillée pag. 43-54 de l'opuscule suivant :

6.º NOTICE de XXII grandes miniatures ou tableaux en couleur, réunis en tête d'un manuscrit du xv.º siècle (appartenant à l'hôpital de Dijon); précédée de quelques recherches sur l'usage d'enrichir les livres de ces sortes d'ornemens, chez les anciens et au moyen âge. Par Gabriel Peignot. *Dijon, de l'imprimerie de Frantin, 1832, in-8.º de 54 pages.* (Cette notice, lue à l'Académie des sciences, etc., de Dijon, dans sa séance du 11 juillet 1832, a été insérée dans le volume de ses *Mémoires* de cette même année, pag. 39-78.

Nous avons cru devoir clore par cette liste des sources où nous avons puisé nos renseignemens, le travail que nous a confié la Commission des Antiquités. Heureux si, dans la description des singulières miniatures relatives à la fondation de l'hôpital de Dijon, et dans les détails sur l'importance qu'a acquise ce vaste et superbe établissement, nous avons pu atteindre notre unique but, celui de remplir les intentions de la Commission.



TABLE.

	Pag.
PRÉLIMINAIRE	5
Description du manuscrit de l'hôpital.	7
Historique des miniatures.....	10
DESCRIPTION des XXII miniatures relatives à la fondation de l'hôpital du Saint-Esprit à Rome et à Dijon.	17
PREMIÈRE MINIATURE. Ecussons renfermant les armoiries de France, de Rome, et de Bourgogne.....	ib.
DEUXIÈME MINIATURE. Le calvaire.....	21
TROISIÈME MINIATURE. Résultat du débordement des mœurs à Rome.	25
QUATRIÈME MINIATURE. Révélation d'un ange au pape.....	25
CINQUIÈME MINIATURE. Communication de la révélation de l'ange au sacré collège.	27
SIXIÈME MINIATURE. La pêche.....	29
SEPTIÈME MINIATURE. Le résultat de la pêche présenté au pape.....	30
HUITIÈME MINIATURE. Prière du pape, et révélation de l'ange sur le résultat de la pêche.....	32

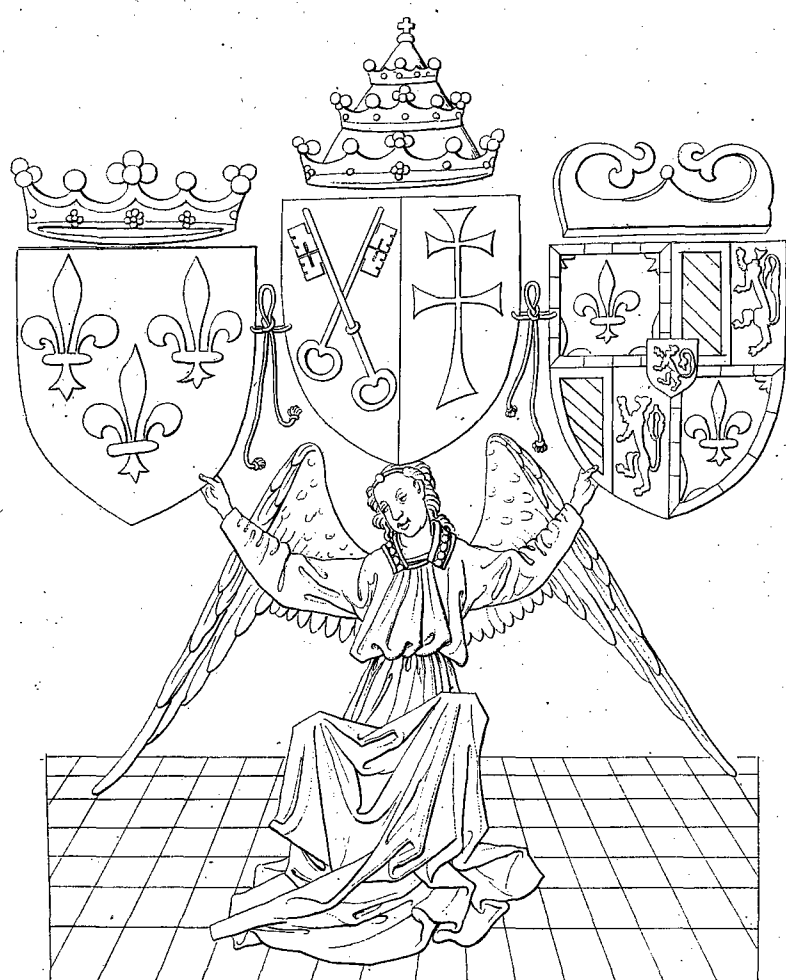
NEUVIÈME MINIATURE. Le pape va en procession à la découverte du lieu où doit être construit l'hôpital.	35
DIXIÈME MINIATURE. Désignation merveilleuse du lieu où sera bâti l'hôpital. ...	37
ONZIÈME MINIATURE. Nouvelle apparition de l'ange relativement aux religieux de l'ordre hospitalier, et à leur costume.	39
DOUZIÈME MINIATURE. Le pape distribue l'habit de l'ordre aux religieux.	40
TREIZIÈME MINIATURE. Le duc de Bourgogne éprouve une tempête sur mer.	42
QUATORZIÈME MINIATURE. Le duc de Bourgogne va de Jérusalem à Rome.	46
QUINZIÈME MINIATURE. Conférence du duc de Bourgogne avec le pape.	48
SEIZIÈME MINIATURE. Visite du pape et du duc de Bourgogne à l'hôpital du Saint-Esprit.	50
DIX-SEPTIÈME MINIATURE. Le pape remet au duc de Bourgogne la bulle de fondation d'un hôpital à Dijon.	52
DIX-HUITIÈME MINIATURE. Entrée du duc de Bourgogne à Dijon.	54
DIX-NEUVIÈME MINIATURE. Le duc de Bourgogne confère avec des architectes sur le plan et l'emplacement de l'hôpital du Saint-Esprit à Dijon.	56
VINGTIÈME MINIATURE. Le duc de Bourgogne remet les bulles du saint père aux religieux de son hôpital.	58
VINGT-UNIÈME MINIATURE. Visite du duc Philippe-le-Bon et de la duchesse de Bourgogne à l'hôpital de Dijon.	60
VINGT-DEUXIÈME MINIATURE. Chapitre général de l'ordre hospitalier du Saint-Esprit à Rome, en 1450.	62

NOTES.

PREMIÈRE NOTE. <i>Origine et histoire de la fleur de lis.</i>	64
DEUXIÈME NOTE. <i>Détails historiques sur la couronne des rois de France.</i> ...	66

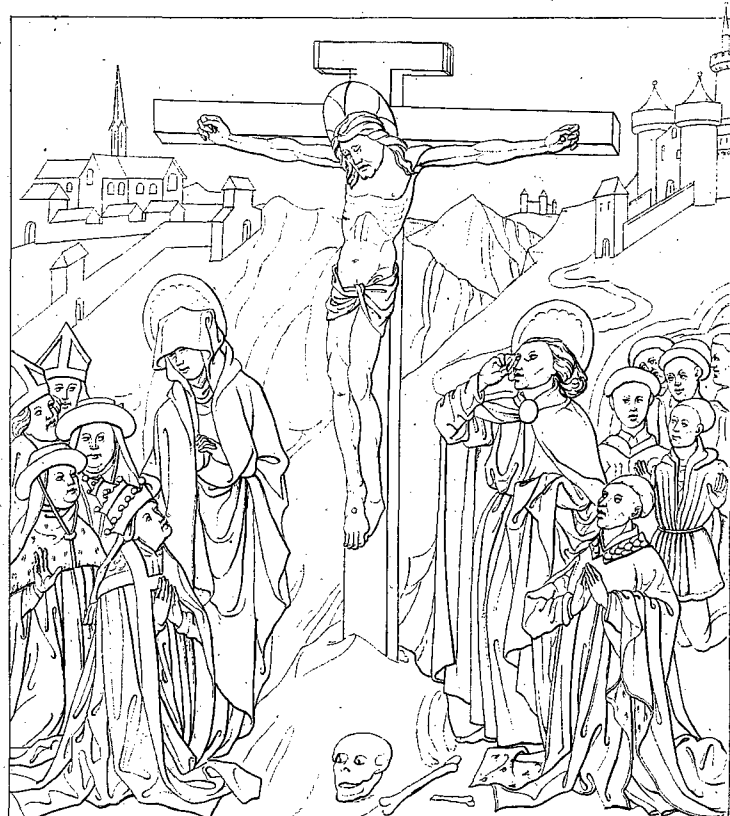
TROISIÈME NOTE. <i>Sur la tiare, ou les trois couronnes pontificales</i>	67
NOTICES SOMMAIRES sur les accroissemens des deux hôpitaux du Saint-Esprit de Rome et de Dijon, depuis leur origine.....	71
DE L'HÔPITAL DU SAINT-ESPRIT à Rome.....	ib.
PRÉCIS CHRONOLOGIQUE de l'histoire de l'hôpital général de Dijon.....	74
LISTE des ouvrages publiés sur l'hôpital de Dijon.....	95





Monot. Lith.

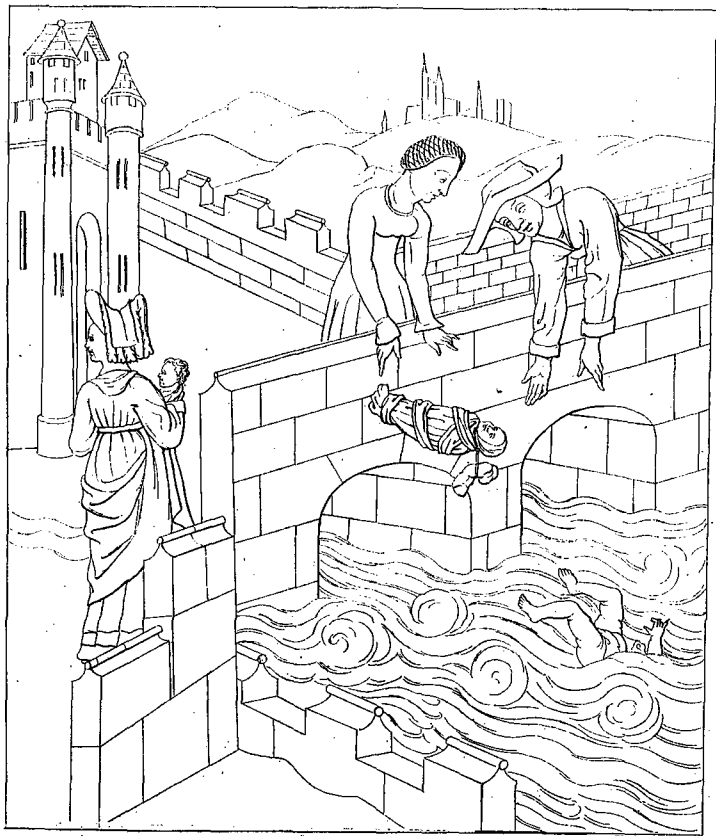
Comme le Roy de France et monseigneur de bourgogne protecteurs sont et
 deffenseurs de leglise vniuerselle & mesmeint de lordie du Saint esprit la qle
 fut trouuee par vision d'vne au temps d'vne Innocent tiers.



Monot. Lith.

Ce aprez et demonstre en brief par yfome coment la Sainte religion fut
 trouuee par la reuelacion d'vne faute par l'ange a la personne du pape
 Innocent tiers.

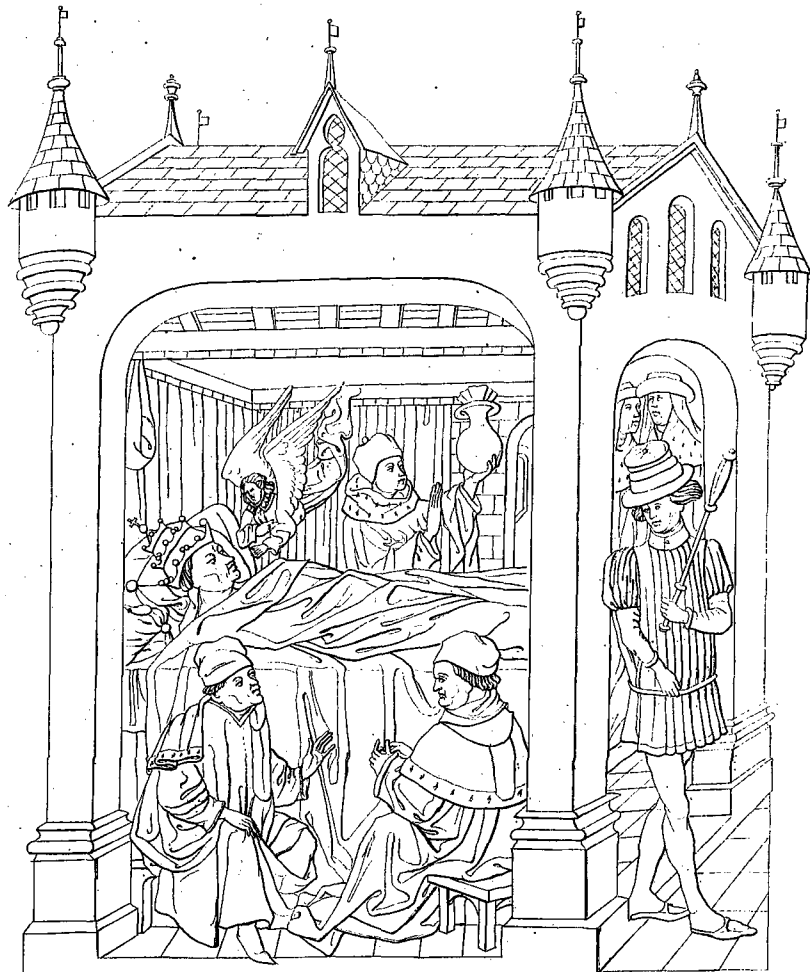
3



Lith. de V. Jobard.

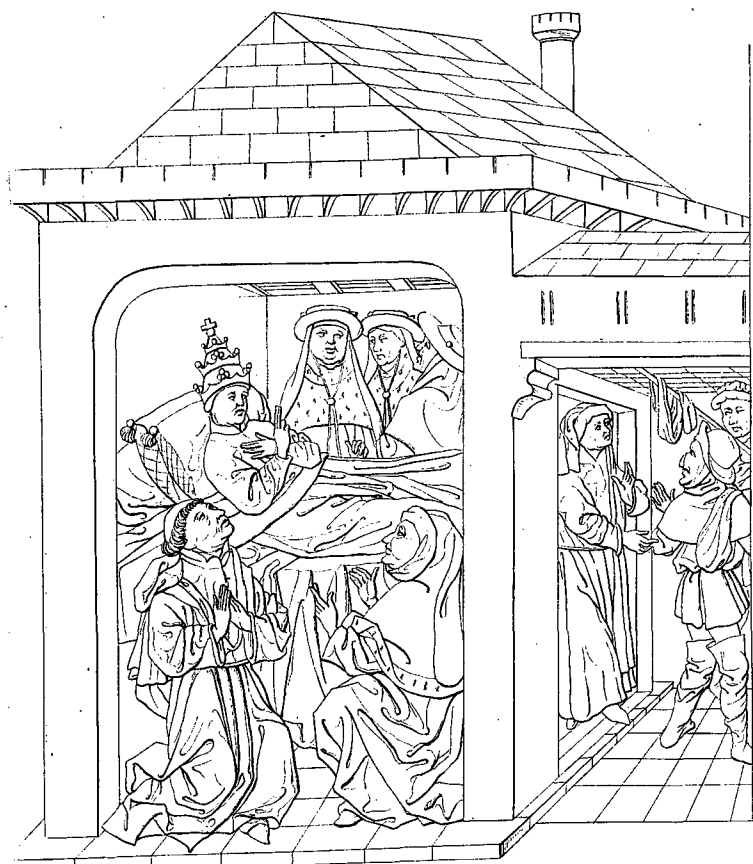
Cōment les dolmenfes pecheffes apres leu enfantement audant euster la honte
du monde sans penfer en dieu en leur ames par la monctement des dyables getorēt
leurs enfans sans baptisme en la riuere du tymbre atome.

4



Monet lith.

Cōment l'ange saparut a pape Innocent tierce qui estoit malade
couchie en son lit Et denonca que se il vouloit estre guery qui feyt
péchier du poisson en la Riuere du tymbre en prez d'ue abbaye de
nonnes & le poisson qui y seroit prins seroit sa faute de cors & dame.



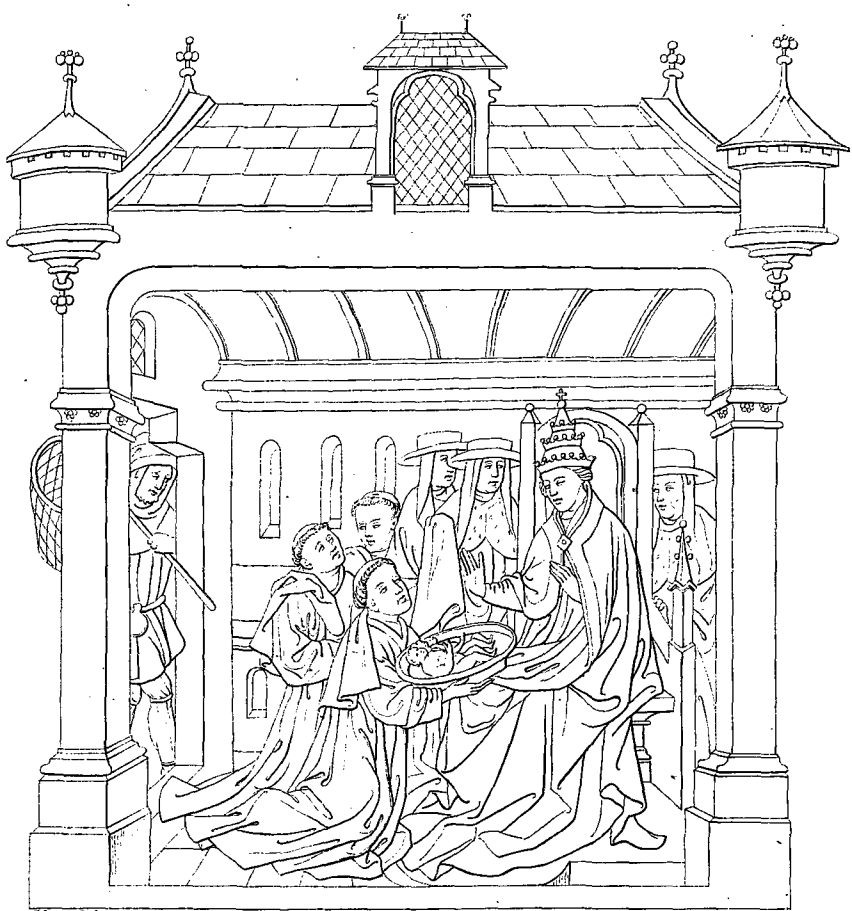
Monot Lit.

Coment pape Innocent exposa a son college la Reuelacion
qui lui auoit este faite par l'ange a son lit. Et fut aduise par
ledit college que oy enuoyaft pescher ou du lieu.



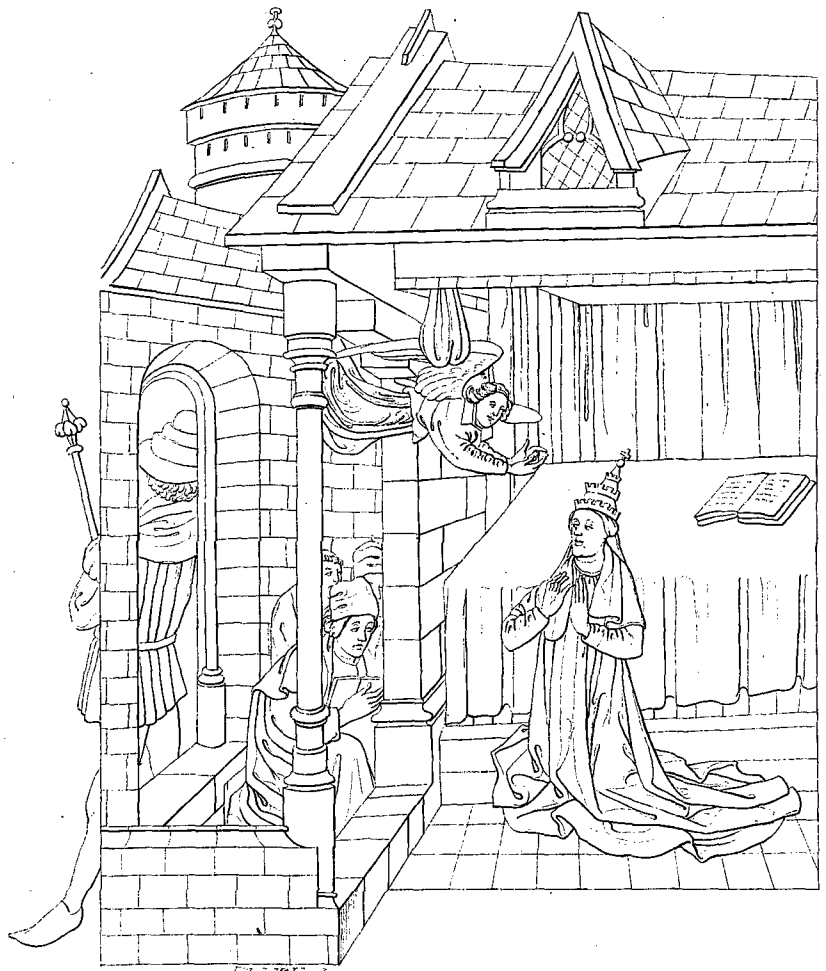
Lit. de V. Jobard.

Coment les pescheurs et seruiteurs du pape peschoient en la Riuere
du tymbre et ne pouuoient que petis enfans que on auoit gettez
en la dite Riuere dont ilz furent moult esbahs en disant quilz
nauoient peu prendre aultre poisson.



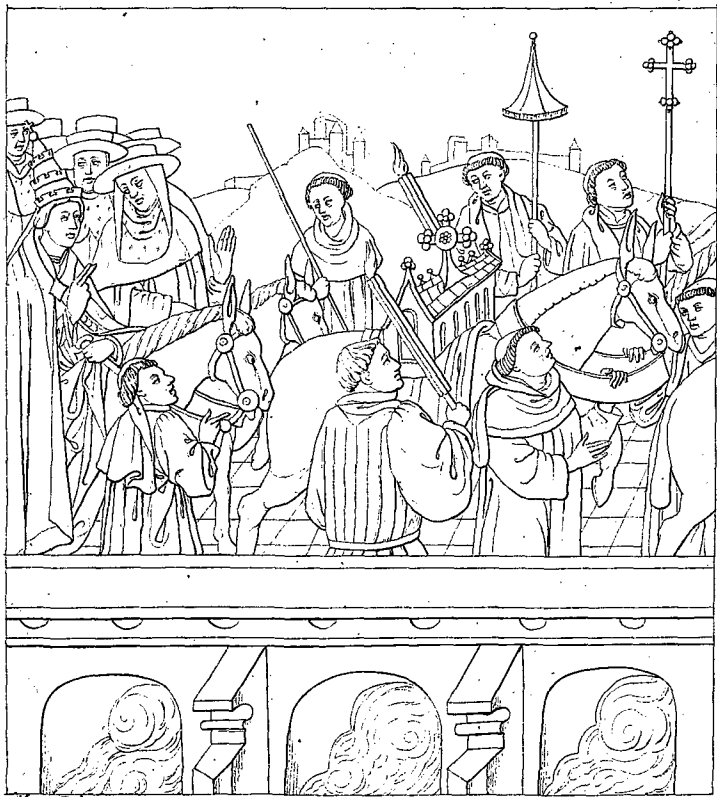
Almeo del.

Comment on apporta au pape Innocent les enfans qui auoient
esté pechez en la ville d'Avignon du tyndre. le quel endormy
monst estoit mort; se mist en oraison en prierant adieu
qui lui donnoit lemonstrez ce qui deuoit faire de ses enfans.



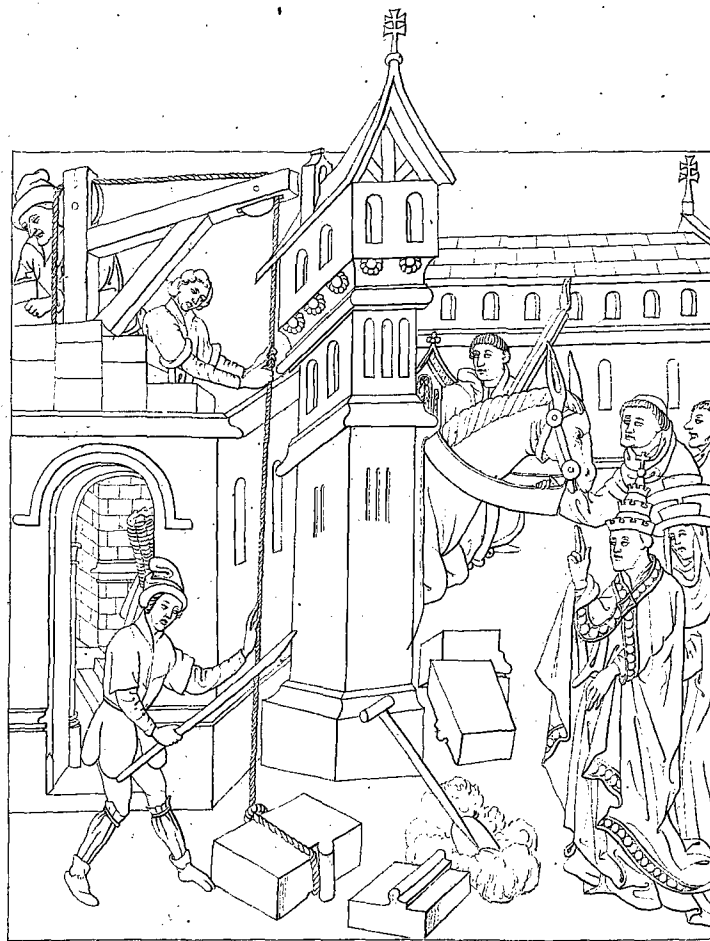
Almeo del.

Comment l'ange apparut au pape qui estoit en oraison et lui dist quel montast
par la route se son allast ou lieu ou les enfans auoient esté pechez. et la ou
la route se agenceroit il edifiast un hospital. et le fustast au nom du
Saint esprit pour receuoir tous pechiez et pour nourrir tous pechiez
enfans. jetez.



Monet. Lih.

Comment le pape Innocent fonda pour Dieu en se devant édifier le dit
hôpital. Comme l'autre lui avoit ordonné en toute son collation et par
par deffice le pont de la rivière du typpre en donnant la fondation à tous
seuls qui se fuyrent.



Lih. de V. Jolard.

Comment il fist édifier le dit hôpital d'ungement à ses despens propres et
raisons. et y donna plusieurs grans graces et pardons à tous temps à celles qui
le dit hôpital visitèrent. et illec de leurs biens donneront ou enverront.



Monet. Lith.

Comme le pape se mist en oraison seigneurant il Dieu qui lui pleust de
lui demonstrier quel Religieux il metroit au dit hospital et quel habit
il leur donneroit. Et maintenant l'ange lui apparut qui lui bailla la croix
double que les Religieux devoient porter.



Lith. de P. Jolard.

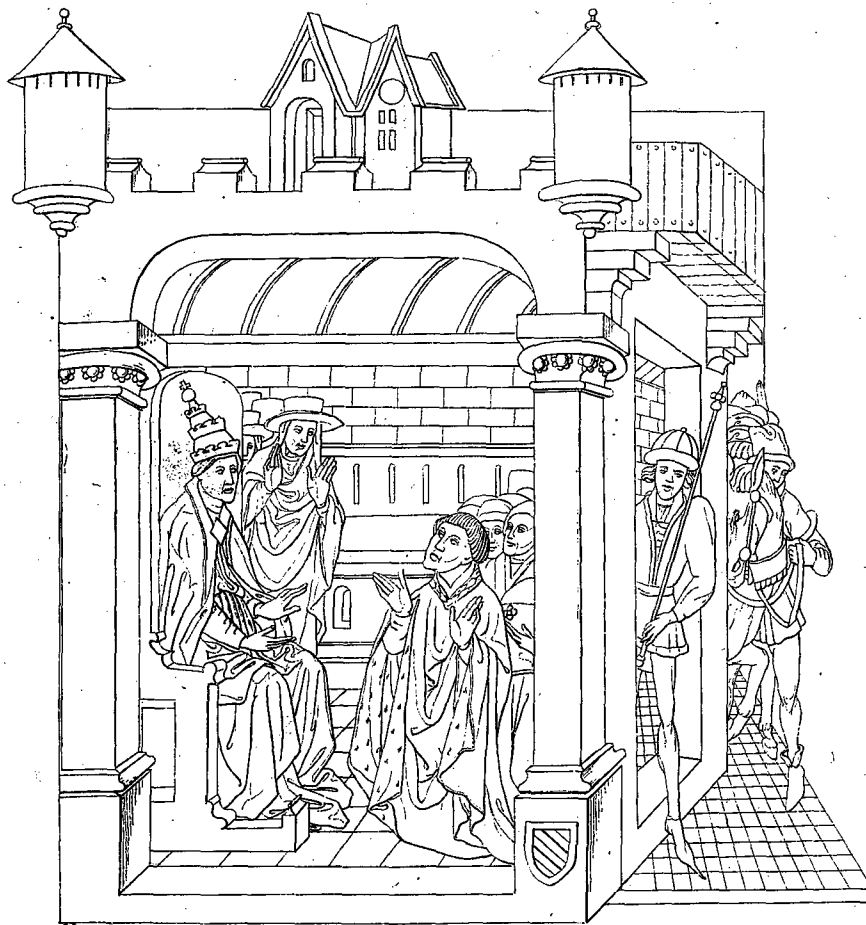
Comment le pape bailla l'habit ou quel est mise la croix double aux Religieux
et les ordonna selon la regle de Saint augustin & leur bailla la Sainte
berongue et pour legera l'ordre moult grandement.



Comment le duc de bourgogne nōme enuē le baillant si eust grosse fortune
sur mer en allant au Saint seculere et la se rendit a dieu et vout de
faire une chapelle en sa maison a dyon ou nom de dieu sa glorieuse mere
et monsi^r Saint Jehan leuangehyse. Et incōtinent la tempeste cessa et
vint a Bon port.

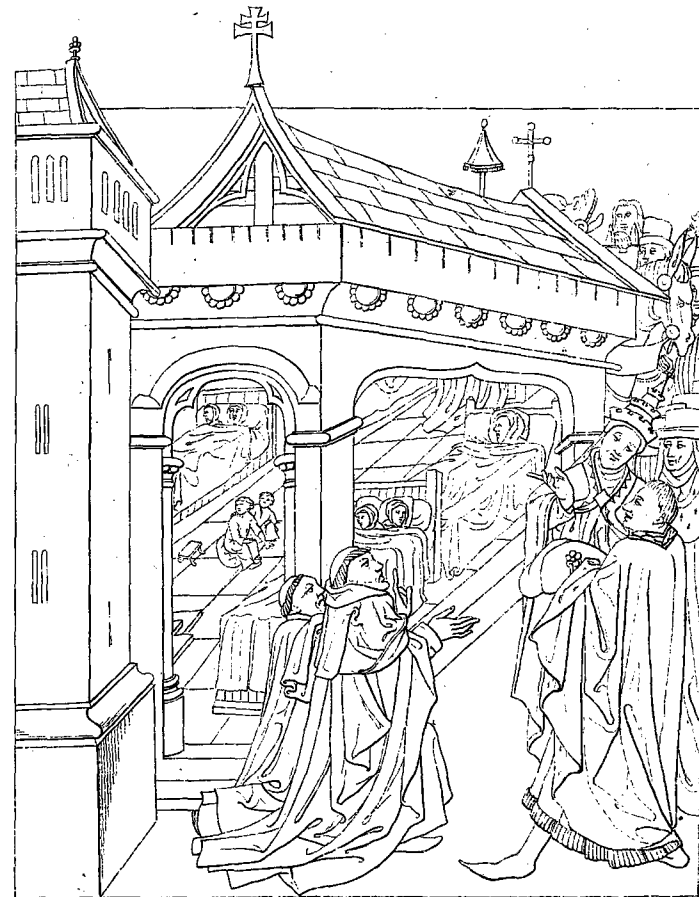


Comment le duc de Bourgogne apres ce quil eust acompli les
voiajes doultremer se partist de Iherusalem ioursement et sen
alla a Rome par deuere le Saint pere pour lui exposer sa fortune
et son bon.



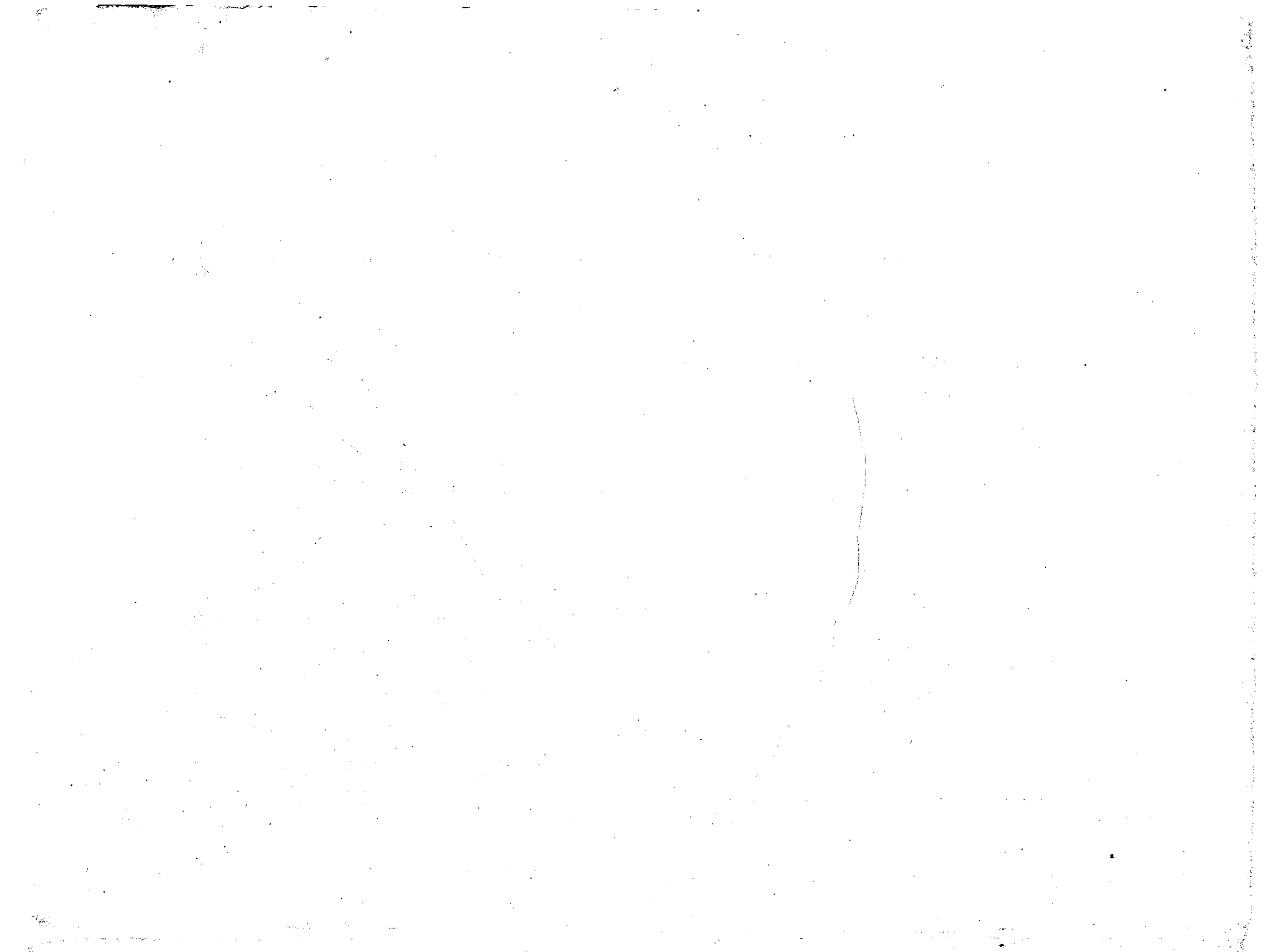
Monseigneur

Comment le duc de Bourgogne parle au pp^e en lui exposant
la fortune quil auort eue. fix mer. et le bon quil auort fait. et
que Incontinent icellui fait la Tempeste cessa.



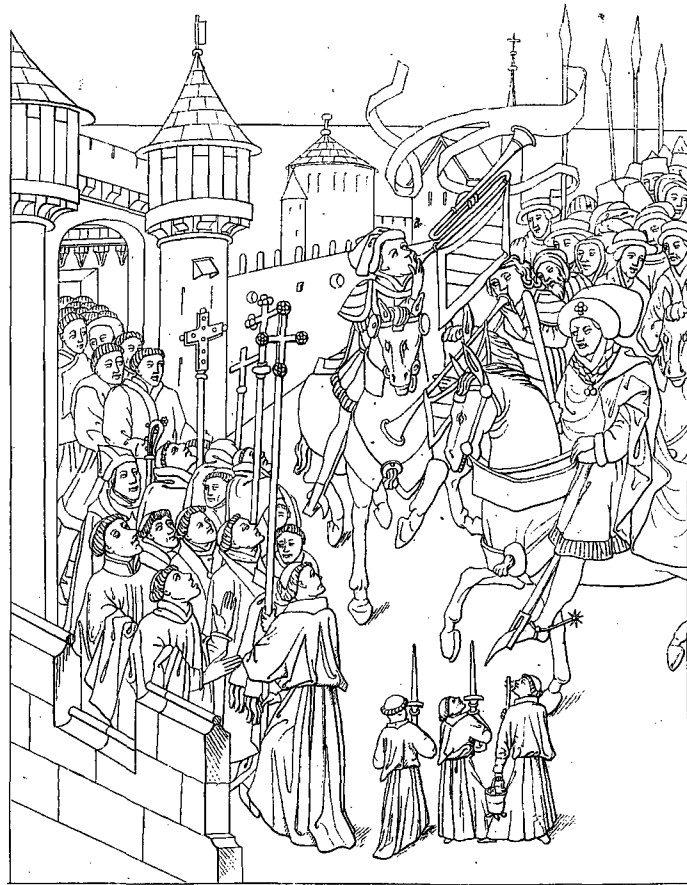
Lith. de V. Toland

Comment le pape mena le duc de bourgogne d'oir l'ospital quil
edifioit en la cite de Poine. en lui declarant la Reuelacion d'auue quil
auort eue en sa maladie par l'ange qui lui a mouue de edifier le dit
l'ospital. pour l'ecquoir tous pource capheins detous & tous pource
malades & pour acomplir les sept eures de misericorde.





Comme le duc de bourgogne demande licence au pape de edifier en la ville de lyon ung hospital de tel habit et de tel ordre que celui du Saint esprit de romme. Et comment le pape lui consent et accorde pourveu quil fut subget ducellen de romme. Et de ce lui en bailla bulles. & le exempta de toutes juridictions & y donna De grandes indulgences & pardons.



Comme le duc de bourgogne apres ce quel eust prins congie du p.
 sen vint a diron foreusement et au denant de lui allerent les pecheurs
 en belles ordonnances: / les bourgeois de la ville en grans noblesces le
 quel les accepta tresagoeablement.



Comment le Duc de bourgogne apres ce quil fut arrive a dijon
vint visiter la place en la quelle il vouloit edifier son hospital. Et
Illecques fit venir maistres charpentiers et autres gens pour
Lui conseiller la maniere comme le dit hospital se edifieroit.



Comment le duc de bourgogne apres ce quil eust edifie le dit hospital
ordonna illecques un maistre et plusieurs religieux pour aller servir
dieu et les pauvres et les mist a l'especialle garde et protection de lui
et ses successeurs en leur baillant les bulles que le pape lui avoit
baillies.



Comment messire philipe duc de bourgogne de brabant de lothys de
 lambours et de luxembourg conte de flandres d'artoy de bourgogne
 palatin de haynant de hollande de zelande et de nannuz marquis du Saint
 empire seigneur de terre de salins & de malines ensemble de dame yfabeau
 de portugal se compaignie visiterent le dit hospital par grant deuotion et
 allegier firent leurs grandes oraisons.



Comment toute l'ordre du Saint esprit en leur chapitre general
 a Rome au jour de penthecoste se presenta par deuant pape nicolas
 le lan jubile mil quatre cens cinquante aux quelz se dit pape
 reconforma tous leurs priuileges et indulgences & les reueut
 iurement.

